

# La Philologie wallonne en 1953

par ÉLISÉE LEGROS,  
avec la collaboration de JULES HERBILLON.

## Bibliographie générale.

1. ÉLISÉE LEGROS, avec la collaboration de JULES HERBILLON. *La Philologie wallonne en 1952*. (BTD, 27, 1953, p. 87-179 ; de même DBR, 10, 1953, p. 187-279). — 172 n<sup>os</sup>, plus 2 *bis* ; 18 comptes rendus sont de JULES HERBILLON ou ont été établis en collaboration avec lui (n<sup>os</sup> 31, 33, 70, 87, 92, 100-104, 115-117, 126-129, 171).

La reproduction des DBR corrige au n<sup>o</sup> 114, 1<sup>er</sup> alinéa, 4<sup>e</sup> l. infra : elle permet, en : il permet ; — page suivante, infra : (H)ernasteen, en : (H)ernalsteen ; — n<sup>o</sup> 154, note : G. ULLMANN, en S. ULLMANN ; — n<sup>o</sup> 169, 10<sup>e</sup> l. : hotte, en : hutte ; — n<sup>o</sup> 172, 6<sup>e</sup> l. : 827 en 828.

### Principales abréviations :

ALF = Atlas linguist. de la France ; — ALW = Atlas linguist. de la Wallonie ; — BDW = Bulletin du Dictionnaire wallon ; — BSW = Bull. de la Société de Littérature wall. ; — BTD = Bull. de la Commission de Toponymie et Dialectologie ; — DBR = Dialectes belgo-romans ; — DFL = Dictionnaire français-liégeois de HAUST ; — DL = Dictionnaire liégeois de HAUST ; — EMW = Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne ; — FEW = *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de WARTBURG ; — RbPhH = Revue belge de Philologie et d'Histoire ; — REW = *Romanisches Etymologisches Wörterbuch* de MEYER-LÜBKE ; — VW = La Vie Wallonne.  
c. r. = compte rendu ; — fq. = francique ; — fr. = français ; — l.-d. = lieu-dit ; — lg. = liégeois ; — nam. = namurois ; — nl. = néerlandais ; — w. = wallon.

Pour les sigles des communes, voir le BTD, 9, p. 229-269, ou EMW, 3, p. 343-383.

2. ALWIN KUHN. *Bibliographie 1940-1950*. (Zeitschrift f. roman. Philol., Supplement zur Band 60-66 ; 3 premières livraisons, 1952-53). — L'auteur a consulté les bibliographies du BTD, mais il choisit souvent au hasard, alors que ces bibliographies fournissent assez d'éléments, semble-t-il, pour permettre à un spécialiste de se faire une opinion sur le niveau des œuvres recensées. *Tantae molis est...*

Quelques remarques : p. 64, HUBSCHMID, *Praeromanica* : manque mon c. r., DBR, 7, p. 123-126 ; — p. 171, article de POHL des DBR, 6, attribué à REMACLE ; — p. 210, DAUZAT, *Noms de fam. de France* : voir aussi mon c. r., BTD, 20, p. 319-321 ; — p. 217, le pays de Neufchâteau rangé avec l'Est de la France, comme le gaumais, et séparé du wallon ; — p. 223, DE RUYG, *Phonét. et Morph. de Neerheylißem* : pas de c. r., on ignorera donc mes réserves du BTD, 24, p. 302-304 ; — p. 224 : de même pour VALKHOFF, *Clermontois et warsageois* [titre estropié] : silence sur la mise au point de HAUST, BTD, 17, p. 227-234 ; — p. 225-226 : « textes dialectaux », du moyen âge au XX<sup>e</sup> siècle... (y compris l'*Inventaire de la Cure de Fronville*), puis « littérature et folklore », avec 4 pages d'un Wallon germanophile sur la poésie wallonne dans une revue d'Aix-la-Chapelle en 1942, mais en oubliant le livre de MARICHAL, pourtant paru à Bonn la même année et longuement recensé, BTD, 18, p. 464-470 ; — p. 223, article de SAUSSUS du « Pays gaum. » classé avec le wallon, tandis que les autres articles de la même revue sont cités, p. 228-229, dans l'« Ostfranzösisch ». — De-ci de-là, des noms propres ou des termes dialectaux défigurés (ainsi p. 228, *môlache* pour *môchale*). — Etc.

3. LEO DE WACHTER. *Repertorium van de Vlaamse gouwen en gemeenten. (Heemkundige dokumentatie, 1940-1950). V. Algemeen gedeelte en gewesten. Gemeenten A-B.* (Anvers, De Sikkel, 1953, 592 p. in-8°). — L'auteur poursuit sa bibliographie, en continuant à déborder son cadre flamand.

Citons, pour les généralités, l'inclusion dans le Brabant [sic] des *Toponymes hesbignons* de J. HERBILLON et de *La Ferme hesbignonne* [à Oreye !] de L. WARNANT (p. 265), et dans le Limbourg

de l'*Almanach Math. Laensbergh* et du *Grand double Almanach dit de Liège* [imprimé à Tournai !] (p. 276). — P. 32, on cite deux de mes articles sur la frontière linguistique, mais non le mémoire sur *La Front. des dial. romans en Belgique*. — P. 299, PEUTERMAN [sic] faisant double emploi avec PEUTEMAN, p. 312. — Etc.

4. [BTD, 21, 23 et 24]. — C. r. par P[IERRE] C[ÉZARD], *Romania*, 74, 1953, p. 255-257.

### Aperçus historiques et géographiques.

5. ALBERT DAUZAT. *L'Europe linguistique*. Nouvelle édition. (Biblioth. Scientif., Payot, Paris, 1953 ; 240 p. in-8°, 16 cartes). — Pour la Belgique, la mise à jour n'est pas satisfaisante. — Voir c. r. de JULES HERBILLON, *DBR*, 10, p. 136-141.

J. H. remarque que l'auteur n'est pas au courant de l'état de la question à propos de l'origine de la frontière linguistique et que, pour son tracé actuel, il ignore mon mémoire de 1948, ainsi que les observations de W. PÉE pour la Flandre française ; de même pour ma note du *BTD*, 19, p. 142, sur la 1<sup>re</sup> édition, etc.

6. LUCIEN MARCHAL. *Histoire de Wallonie*. ([Bruxelles], Europax, [1952] ; 300 p. in-8°). — C. r. justement sévère concernant la partie linguistique, par JULES HERBILLON, *DBR*, 10, p. 141-143.

### Textes anciens. Documents divers.

7. EDGARD RENARD. *Textes d'archives liégeoises*. (*DBR*, 10, 1953, p. 28-65 et 169-182 ; à suivre). — Importante contribution à un futur glossaire de notre ancienne langue écrite. L'auteur rassemble des attestations relevées pour la plupart dans les archives des cours villageoises, renfermant maints vocables de bonne frappe populaire et fournissant des antécédents précieux à beaucoup de termes survivant dans la langue d'aujourd'hui en même temps

que des témoignages sur des formations qui ont disparu du langage contemporain. Les premiers articles comportent 258 notices, souvent illustrées par plusieurs exemples ; certaines rubriques synthétiques (ainsi armes ; *brèssène* brasserie ; cheval ; habits, étoffes et atours ; haies) énumèrent beaucoup de termes divers. Le lecteur de ces listes conviendra qu'il eût été dommage de laisser sans emploi ces annotations groupant « les résultats d'une longue habitude » (p. 29). — Quelques compléments seront ajoutés par J. HERBILLON à la fin de l'article et repris à la table.

8. RAFFAELE DE CESARE. *Su di un gruppo di glosse antico-francese in un lessico latino dell' XI secolo.* (Aevum, Fac. di Lettere dell' Univ. Cattol. del Sacro Cuore, Milan, 27, 1953, p. 430-448). — Mscr. 10066-77 de la Bibl. roy. de Bruxelles, contenant un lexique latin avec un certain nombre de gloses germaniques et romanes, celles-ci provenant du Nord-Est de la Gaule, sans doute de Wallonie et peut-être du pays de Liège ; à retenir surtout (p. 445-447) : Tophus. *taus* (w. *tawe*) ; Spina. *spinals* (w. *spinâ* « ligneul blanc ») ; Cambuca. *croce* (w. *crosse* « béquille ») ; Sambuca. *saüz* (w. *sawou*) ; ...pica. *agace* ; Palludamentum. *sarocs* ; Allebros. *encraus* (cf. w. *ècrâhi?*) ; Vallus. *pals* (w. *pâ*) ; Mantica. *fols* ; Effeminatus. *molt* (avec *t* parasite) ; Supara. *mofous* (ou *mofons* : dér. de *moufle?*). L'auteur est remarquablement informé des travaux des wallonistes ; il a vu par exemple l'intérêt de la forme *taus*, qui confirme l'explication de HAUST pour le lg. *tawe*.

Pour le dérivé de *moufle* supposé, J. HERBILLON l'a trouvé en 1553 : « unne focke de burnette foree de camelotte et les *moffons* de damasse et quatre cottrea de draps » Arch. État Liège, Greffe de Voroux-Goreux, liasse 30, ce qui fait une autre jolie confirmation.

9. *Règlements et privilèges des XXXII Métiers de la*

*Cité de Liège. Fascicule V. Les boulangers.* Textes édités par RENÉ VAN SANTBERGEN, suivis d'un glossaire philologique par ROBERT MASSART. (Liège, Édit. de la Commiss. communale de l'Hist. de l'ancien Pays de Liège, 1953 ; 191 p. in-8°). — « Ce volume recueille peu de documents anciens », nous dit le glossateur. Le lexicographe notera cependant avec intérêt quelques termes de métier, déjà connus en général.

Dans l'index des noms propres, renvoyer de *Datin* (Guillaume) à *Antinnes* (« Wathieu d'~ »), fils du premier, et assimiler *Jalhay* (Arnold de ~) à *Jalhea* (Arnuld de ~). — Pour « Moha », citer la forme ancienne *Monchault* [lire *Mouchault*], et, d'après le texte édité, corriger *Xhauce* (Lowet de ~) en *Xhance* [= *hans'*, nom wallon de Sussen].

Dans le glossaire : à *adouvertures*, *raisnes*, *se doncque*, *stal* (et *staubles...*), joindre *adourir* (p. 41), *raisines* (p. 34), *si doncque* (p. 60), *stable* (p. 62) ; — le premier emploi de *scaillie* (p. 37) n'a pas été relevé ; — on aurait pu citer encore *briseit* (p. 40) « évalué en argent » ; *effraction* et *effractionnez* (p. 132), syn. savants de *brise*, *brisé* appliqués à l'évaluation en argent ; *terraze* (p. 51), w. *tèrâsse* « solive » ; — « une petite chambre en ? *calca de la retraite d'en haut* » (p. 52) ne cache-t-il pas *câvdé*? — quant aux « *peteres d'or de louangne* » (p. 85), on y définit le dernier mot par *louangne* « louage, loyer » (p. 184), puis, avec plus de raison, on y lit « *Louvain* », v° *peteres* (p. 187). — Plusieurs notices ne sont pas à leur place alphabétique : *blankoir*, *boulangrie*, †*converser*.

10. ÉTIENNE HÉLIN. *Les mémoires du physicien Léopold Genneté sur les industries liégeoises (1744-1745) (suite)*. (Revue Universelle des Mines, 96<sup>e</sup> année, 9<sup>e</sup> série, t. 9, p. 15-22 ; illustrations). — Suite d'un article paru sous le même titre dans la revue en 1949, 9<sup>e</sup> série, t. 5, p. 302-313, et qui aurait dû être mentionné dans notre bibliographie. L'article de 1949 commençait la publication de mémoires inédits concernant la houillerie liégeoise, dus à GENNETÉ ; la suite publiée en 1953 en traite encore.

P. 20 a, *bosse* n'équivaut pas normalement à *bot* « hotte » ; méprise du physicien étranger ?

11. MARCEL GRAINDOR. *Soiron. Causeries sur l'histoire de l'ancien ban et de l'ancienne paroisse*. (Édit. J. J. Jaspers-Grégoire, Dison, 1952 ; XII-146 p. in-8° ; illustr.). — P. 30-33, « Houpral le nuton, légende » [« recueillie par Marcellin Lagarde » !] ; p. 35-36, « Jonas le corbeau, légende » [par M. Lagarde !]. — P. 62-71, Toponymie. L'auteur n'a « pas la prétention de donner [...] la toponymie complète », car « ce travail délicat dépasse [sa] compétence et déborderait le cadre de [ses] modestes causeries » ; le chapitre donne la signification des lieux-dits les plus importants ; pour les autres, on a préféré les signaler au cours de l'étude historique parce qu'ils illustraient un point d'histoire ; p. 71, table des lieux-dits épars dans l'ouvrage. Les explications sont souvent sujettes à caution et on regrette, une fois de plus, de voir la toponymie d'un village wallon abordée sans qu'on songe à nous donner les noms dans l'original wallon. Les formes anciennes du reste n'apparaissent pas mieux traitées. — Passim, l'auteur aime à expliquer les termes et allusions d'histoire et les mots qui figurent dans les inscriptions, les blasons, etc., mais il ne voit pas toujours tout ce qu'il devrait expliquer (ainsi p. 60 : « à dextre d'un axe de moulin », par *anille* [w. *ahē*] cité p. 60). — Voir diverses corrections et additions dans *A travers le passé de Soiron, Cornesse, Goffontaine, Xhendelesse*, du même auteur, curé à S. (1954, même éditeur).

12. IVAN DELATTE. *Le commerce et l'industrie de Verviers au XVI<sup>e</sup> siècle*. (Bull. Soc. Verv. Arch. et Hist., 40, 1953, p. 7-21).

P. 9 : « tant de laine à luy vendre que creyne ». Lire : « vendue » et « creyue » (créditée). — P. 12, on cite un produit connu sous le nom de « *vempiene* » et qui devait être un colorant ; lire « *vempierre* », w. arch. *vimpîre* « tartre », litt.<sup>1</sup> « vin-pierre » (cf. BODY, Wallonia, 7, 168). — P. 17, « le *spintoir* » : Lire « *spinçoir* », c.-à-d. épincette, pince à épincer le drap.

13. Les « Archives verviétoises », dans leur « Bulletin des chroniques archéologiques et Documentation » (11<sup>e</sup> année, 1953), ainsi que dans des annexes, continuent à donner des textes plus ou moins anciens et des notules. Retenons, de FERDINAND DANDRIFOSSE (p. 1-3 du Bulletin), *Trois ordonnances du Chapitre de Malmedy* (1695 et 1697), relatives aux « tireries... sous pretext des nouveaux mariages » et aux mascarades et déguisements durant les « carnavales » ; — et du D<sup>r</sup> LOUIS THIRY (p. 17-18), un texte de 1687 qui fait la lumière sur *Une Légende* — ou prétendue légende — rapportée par RAHIR au sujet de débris de rochers à Bernardfagne entre Harzé et Xhoris.

14. SUZY CHOT. *Le béguinage de Momalle*. (Le Vieux-Liège, [t. 4], p. 206-208 ; n<sup>o</sup> 100 de janv.-mars 1953). — Texte de 1341-1360 [d'après transcription de J. HERBILLON, qui a aussi identifié le passage de Lucain, et avec deux gloses d'É. LEGROS, indications omises...].

Il ne faut pas de § après *trespasseis*, mais bien après *ryotte*. L. 13, lire *contrare* ; — l. 16, *coum[m]en* ; — l. 21, *beso[n]gne* ; — dern. l., *priouse*. — Etc. (1).

15. FERD. DANDRIFOSSE. *Statuts du métier des drapiers de Stavelot (1657). Statut du métier des tanneurs et cordonniers de Stavelot (1710)*. (Folkl. Stavelot-Malmedy, 16, 1953, p. 97-101). — Publication des textes.

P. 97-98 : « *hurber* et *clorè...* », « leurs *clotur* et *herbage* ». Lire : *harber* et *harbage* (cf. HAUST, *Étym. w. et fr.*, p. 139-141).

16. MAURICE YANS. *Les Échevins de Huy*. Biographies des Échevins et des Maires de Huy-Grande. Travail utilisant des notes d'archives de feu ÉDOUARD PONCELET. (Société des Bibliophiles Liégeois, 1952 ; XII-553 p. in-4<sup>o</sup>). — Publication où l'anthroponymiste peut glaner plus d'un fait intéressant.

On notera des variantes qui peuvent éclairer la prononciation

(1) Notes de J. HERBILLON.

ancienne et l'origine de certains de nos anthroponymes : *Badin* et *Baldin* ; *Badrion* et *Baldrion* ; *li baivier*, *li bawier*, *li baiwir*, *li bewier* ; *Fanchon* et *Fanson* ; *Ferceon*, *Fercon*, *Ferchon*, *Frechon* et *Freson* ; *Lochon* et *Losson* ; *Mozhon* et *Moisson* ; *Poullon*, *Poulhon* et *Poilhon* ; *le Waynier* ou *le Gahinier* (p. 187 ; non repris à la table) ; etc. Citons encore des *le Soris* avec pour fils des *le Sorisot*, *le Soriho* et pour filles des *le sorizette*, *la sorizotte* ; (p. 385) une demoiselle *Heptia*, baptisée en la chapelle castrale de *Hepsée* ; et un *Josselot Jossar* ou *Joissar*.

P. 164 : « ung bacroul à un brochiron là on leve lez mains » (1438) ; lire *vaceoul* ; cf. Ann. Hist. Liég., 1, p. 382, et 3, p. 351, ainsi que DBR, 10, p. 121.

17. FERNAND DISCRY. *Histoire de l'ancienne corporation des bouchers de Huy*. NICOLAS ROUCHE. *L'organisation de la profession de boucher de 1795 à 1952*. (Huy, Impr. Coopérative, 1953 ; 147 p. in-8°). — Pour l'inauguration d'un nouvel abattoir, les bouchers de Huy ont voulu que soit évoqué le passé de leur métier ; idée d'autant plus sympathique que sa réalisation a été confiée à des chercheurs aussi compétents que zélés. Le philologue fera son profit de quelques textes anciens dans l'étude de F. D. et de termes techniques wallons fournis par N. R. (surtout p. 138).

Notons *tchêsse-boû* « pièce de fer munie de broche en fer pour y pendre des demi-bêtes », qui montre que *tiêsse-bou* « étal de boucher » donné par le DL pour Huy (et compris par HAUST « tête-bœuf ») doit s'écrire *tchêsse-bou* (ou *-boû* ; la finale est probablement demi-longue) ; voyez les formes anciennes du type « chasse-bœuf », en 1666 « *chasbœuf* » (p. 69, note).

18. ANDRÉ JORIS. *Politique monétaire et difficultés commerciales. Un procès contre Huy en 1310*. (Cercle hutois Sciences et Beaux-Arts, Annales, t. 24, 1953, p. 193-206).

On ne peut admettre l'identification entre *Malechar* et *Mailhars*, p. 204 (cf. noms de familles modernes *Malchair* et *Maillart*).

19. FERNAND DISCRY. *Les clés magistrales des Anciens Bourgmestres de Huy*. (Ibid., p. 207-278). — Importante étude historique, citant de-ci de-là des textes anciens.



20. JOSEPH STEKKE. *Relevé analytique des convenances de mariages et testaments enregistrés à la Cour de justice de Huy-Grande, 1465-1795*. (Ibid., p. 284-317). — Inventaire allant de 1463 à 1601.

N<sup>os</sup> 30, *Ermuld* pour *-n-?* ; 39, *de Stry* pour *-c-* (cf. 420) ; 45, *de Contiche* pour *-ou-* (Coutisse) ; 102, *le Manalx*, et 114, *le Manaix* pour *-v-* (cf. n<sup>o</sup> 80) ; 162, *Cleuchar* pour *-en-* ; 173 et 187, *le Coureur* pour *-on-* ; 189, *marsilleur* pour *-t-* (cf. n<sup>os</sup> 116, 142, 511) ; 225, *Jemien Paspo* à corriger d'après *Jennien Pasquoz* [sic], n<sup>o</sup> 259, *Jenien Pasport*, n<sup>o</sup> 337 (cf. *Pasport*, n<sup>o</sup> 539) ; 273, *Conchon* pour *Couchon* (ou *Couchou?*) ; 291 et 506, *Flouen* pour *-v-* ; 401-402, *le Crozé* pour *-é* (cf. 360, *le Croseit*, 456, *le Crozé*, etc.) ; 438, *pont d'Audenelle* pour *an-* ; 445, *Corburir* pour *-s-* ; 497, *Grougnar* pour *-on-*. Des *Vitton*, *Vytton* pourraient être pour *-ou* (nom de fam. à Ouffet). Éviter aussi quelques accents sur l'*e* de *-ea(l)* : *Daneal*, *Moreal*, *peashier* (1).

Remarquer n<sup>o</sup> 305 : « Jean Pacquey alias *piche d'homme* » (a<sup>o</sup> 1552) ; n<sup>o</sup> 345, « Jacques Larmoyer, cité Jacques le *Speiler* » [lire *Spelier*] (a<sup>o</sup> 1556) ; n<sup>os</sup> 479 et 488, *Syveuse*, prén. fém. (a<sup>o</sup> 1582 et a<sup>o</sup> 1583) ; n<sup>o</sup> 481, *le Berweton* (a<sup>o</sup> 1582).

21. GASTON REMACLE. *Vieux chemins au pays de Salm*. (Institut Archéol. Luxemb., Bull. trim., 29, 1953, p. 109-120). — Étude d'archéologie, citant des noms wallons et quelques textes d'archives.

22. JULES MASSONNET. *Histoire de Chassepierre*. (Institut Archéol. du Luxemb., Annales, t. 84, 1953 ; 381 p. ; illustr. ; une carte hors-texte). — « Ce travail est sans prétention » (p. 5). — P. 27-31, étymologie de *Chassepierre*, de *Laiche* (« qui dériverait du germ. *liska*, iris, roseau », ce qui est adopter une erreur de CARNOY ; cf. BTD, 24, p. 384), et des noms des autres écarts. — P. 149-151, le « trou des fées » [*lu trô dès fâyes*] : témoignages de seconde main. — P. 172-203, redevances et droits des bourgeois, spécialement droits d'usages des bois (p. 184, légende expliquant

(1) La plupart de ces corrections sont dues à J. HERBILLON.

la mauvaise situation des biens communaux). — P. 206-213, professions et métiers. — P. 348-352, lieux-dits ; p. 352-358, « signification probable de certains noms de lieux », chapitre suivi de quelques noms « dont le sens nous échappe ». Pas de formes anciennes, et ordinairement pas la forme dialectale pure. — P. 358-360, les roches (avec légendes, d'après sources livresques). — P. 361, la fontaine Ste-Barbe (pour les « maux ste Barbe »). — P. 361-363, les croix (avec deux récits livresques sur la « croix Jean de Bruvane » [dite à Chassepierre *la crwa Dja n' Bruvane*]).

P. 28-29, ajouter les prononciations dialectales *ô min.ni* (Le Menil), *a ôji* (Azy), *davihá* (Davihat), *ôs fra-vants* (Froids vents ; cf. « vent » *va*), *ô breû* (Le Breux), *ôs himans* (Les Hymans). — P. 354, « Les fonds de saut » ou « de saulx » doivent renfermer *sô* « saule » et non *s a l t u s* ; on dit *ô(s) fond(s) d' sôs* et on comprend « Fond(s) de saules » sur place. — Etc.

23. H. DEMEULDRÉ. *Le développement de la Ville de Namur des origines au début des temps modernes*. (Annales Soc. Archéol. Namur, 47, 1953, p. 5-156 ; 25 figures et plans). — La philologie est appelée parfois à la rescousse, avec peu de bonheur du reste, et, si l'on veut bien citer l'anc. fr. [de Wallonie] *charlier* « charron » (p. 142), on dédaigne le nam. *tchaurli*. Quant à F. ROUSSEAU, on lui prête (p. 96) des assertions qui jurent avec l'enseignement de cet auteur, fondé sur les constatations du folklore (cf. *Mélanges Haust*, p. 366).

A signaler : p. 15 et 28, le l.-d. « *lê cherotte, chairotte, cha(i)roite* », nom d'un chemin ; — p. 73, le l.-d. « *en vis* », en rapport avec le lat. *vicus* ; — p. 142, le l.-d. *motte-au-cabas* (variantes *cabaus, -aux*, indiquant que la finale est longue).

P. 8, n. 3, *defourtraines*, glosé par « secondes » au lieu d'« extérieures » ; — p. 126, *champeau* [dimin. de *champ*], rattaché à *champart* ou à *champier* ; — p. 129, *herbatte* représenterait *herbaticum* (cf. HAUST, *Étym. w. et fr.*, p. 142-144) ; *angourie* continuerait *angaria* ; — p. 142, le *Glöss. de l'anc. w.* de GRAND-GAGNAGE est attribué tout entier à SCHELER et daté de 1845

[lire 1880]; — p. 145, note : « *hourchier* et monter amont le tour », sous lequel se devine une forme de *hourder*, *hourdir*.

24. EUGÈNE NÉMERY. *Les seigneurs de Lavaux des Maisons de Wellin et de Schönau. (Début XIII<sup>e</sup> siècle - 1373).* (Ibid., p. 162-223). — En annexe, p. 213 et sv., pièces justificatives.

P. 169, *maxhereit* signifie « masqué » en dialecte liégeois et correspond à *machuré* en dialecte namurois ; lire lg. *mah(u)ré* « mâchuré ». — L'explication de « *sayweray* », p. 176, note 3, vaut mieux (mais il faudrait condamner la cacographie ou mauvaise lecture « *sai-vaieau* » !).

Aucune glose pour les pièces justificatives, par ex. p. 214, pour, a<sup>o</sup> 1390, « planter *tièrs* et *bones* », c.-à-d. aborner ; — p. 217, pour, a<sup>o</sup> 1423, « la *mouille* ou *panc* » (2 fois ; signifie « pierre meulière », mais qu'est-ce que ce *panc* ?) — ib., « *hestour*, ne *burrine*, ne *meffaitteur* », p. 214 ; — voy. aussi p. 176, a<sup>o</sup> 1529 : « entre les *limittes*, *poindans* et *séparation* ».

Corriger : le *scouffier* », p. 217, en « .. *scoussier* », variante de lg. *hossire*, nam. *chochère* « meule à moudre l'épeautre » ; — « son *seute* et *terme* », p. 220, en « ... *stute*... » ; — « par main *pleinne* », p. 222, en « ... *ple(i)vie* ».

25. ÉMILE BROUETTE. *Flagellants, danseurs et vaudois au Pays de Namur.* (Guetteur wallon, p. 344-346 ; n<sup>o</sup> de juillet-août 1953). — Du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle.

26. JOSY MULLER. *Cause de la guerre Liège-Namur en 1430.* (Ib., p. 347-350). — En annexe, texte de 1429.

Noté : les Dinantais prennent à partie les Namurois « en disant vous retournerez *larnaille servaille*... », « et disant *larnaille servaille*... ».

27. RENÉ BLOUARD. *Petite histoire de Bouvignes-sur-Meuse.* (Guetteur wallon, p. 298-326). — Abbés CARLIER et BLOUARD. *Waulsort. Histoire et Archéologie.* (Ib., p. 336-343, 369-379, 404-413 ; à suivre).

28. ÉDOUARD GÉRARD. *La Province de Namur. (Petite Encyclopédie). Canton de Ciney.* (Dinant, Bourdeaux-Ca-

pelle, 1953 ; 345 p., grand in-8°. — Suite de l'ouvrage caractérisé dans la bibliographie pour 1951, n° 38. La mise au point, dit l'auteur p. 3, des détails concernant la partie contemporaine « a été vraiment pénible, en raison de l'indifférence de beaucoup. Elle est loin de ce que je croyais pouvoir réaliser et sans doute devrai-je supprimer à l'avenir ce qui concerne la physionomie actuelle des communes, si je ne veux piétiner sur place ». — P. 79-81, folklore : on renvoie en bloc aux écrivains Jean Tousseul, Georges Lecomte, Georges Garnir, Abel Lurkin, puis on traite de la foire de Ciney. — Dans les notices consacrées aux diverses communes, les indications concernant la prononciation wallonne du nom des villages ne paraissent pas toujours exactes.

P. 14 : on assure que les crêtes sont appelées « tiges » par les gens du pays ; voy. de même p. 55, 56, etc. — P. 179 : Conjoux, w. *connédjoux* pour *côn'jou*, *co<sup>n</sup>n'jou*. — P. 251 : Maffe, w. *mâve* ou *mauffe* pour *mase*. — Etc.

29. RENÉ BLOUARD. *Mont-Sainte-Marie et Arville*. Préface de JOSEPH CALOZET. (Édit. Sambre-et-Meuse, 1953 ; 64 p. in-8°, cartes, illustr.). — T. à p. du n° 18 de notre bibliogr. précédente.

Aux remarques faites l'an dernier, ajouter : p. 22 et 23, « et de lathivant vers » ; lire « ... là thirant... » [d'après J. HERBILLON].

29bis. F. DE MONTPELLIER D'ANNEVOIE. *La seigneurie liégeoise de Denée*. Essai de monographie historique. (Impr. « Nova et Vetera », Louvain, 1952 ; 140 p. in-8°, 19 gravures dont une hors-texte). — Traite de l'ancienne seigneurie, non de l'ensemble de l'actuelle commune, les deux autres seigneuries locales ayant été étudiées par Dom URSMER BERLIÈRE (*Les terres et seigneuries de Maredsous et Maharenne*, 1920). P. 9-20, topographie (avec toponymes). P. 21 et sv., « Toponymie - Origine » (c.-à-d. nom de la commune, préhistoire, origine de la seigneurie). Passim,

quelques autres toponymes (ainsi pour les fermes, dont la ferme du *co(u)rtiseau* devenue *codja*, *cotja* [prononciation exacte?], p. 100, avec la suite des formes anciennes marquant l'évolution). Travail qui encourt les reproches habituels aux ouvrages de ce genre : indifférence pour la toponymie actuelle et la prononciation wallonne (il est vrai que Dom BERLIÈRE lui avait donné le mauvais exemple); et absence des gloses que pourrait fournir la connaissance des faits locaux ; de plus contradictions entre les graphies du livre et celles des documents publiés en annexe.

P. 12, *pré Almé* expliqué par *meez m a n s u s*, mais on prononce *o pr-al-mē* compris « pré à la maie » (cf. les graphies du XVIII<sup>e</sup> s.) ; *mé m a n s u s* était-il féminin en namurois ? — P. 14, *crou champial*, cf. p. 132, *Cron Champial* ; p. 19, *Sarsainseilles*, *Servins*, cf. p. 132, *Sarsainseiltez*, p. 133, *Sewins* ; p. 20, *Waul Brualt*, cf. p. 132, *elle vaul brualth* ; etc. — P. 19, *Succarchamp*, cf. U. BERLIÈRE, en *Suarchamp* (ib., on trouve aussi *elle vaul cabailhe*). — P. 12 et sv., il faut sans doute réunir *Agaisse* et *Gauche* (cf. *Aises* et *Auges*, p. 10), \**Clamaux* et *Clavia* [= *bs clavias*, terre renfermant des silex]. — Comment devinera-t-on que « *Tillette*, à Tillet (XV<sup>e</sup> s.) ; chemin de Tilet (1654, 1725) » se prononce en réalité *al tîlète* ? — Etc.

30. ÉMILE BROUETTE. *Bibliographie de l'histoire locale des arrondissements de Charleroi et de Thuin*. (Bull. Soc. Roy. Paléont. Archéol. Arrondissement Charleroi, 22, 1953, p. 8-12). — « VII. Canton de Gosselies ». — Continuation de cet utile répertoire, dont l'auteur devrait toutefois signaler le caractère provisoire en faisant appel à ses lecteurs pour le compléter. Sur des lacunes et des erreurs dans un fascicule précédent consacré à Charleroi, cf. le c. r. de JOSEPH HARDY, RbPhH, 31, 1953, p. 302-303.

31. ÉMILE BROUETTE. *Le record des chemins de Gilly en 1594*. (Ib., p. 12-16). — Publication du texte. Des gloses aventureuses.

P. 13, *trieu* est glosé « maison, jardin, héritage en général ;

parfois a le sens de terre en friche » ; — dans « jusque al *stanche* du vivier », *stanche* « a ici le sens d'extrémité » ; — « *pieges* », glosé *pieche* « pièce de terre ». Ainsi l'éditeur ignore que le sens normal de *trieu* est « friche », il ne connaît pas *stanche* « digue » et *piege* « chemin empierré » (cf. p. 14 : « et la prend le *piege* de Chantraine et vat ledit *piege* selon le Chaynoit rallant au *piege* du Tortelle... » ; p. 15 : « un chemin condist le *piege* » ; etc.) — Il écrit de plus « aisément de ville » (p. 14) pour « aisement... ».

32. ÉMILE BROUETTE. *Trois documents inédits relatifs à Lambusart*. Le livre des anniversaires, le rentier paroissial et le rentier de la table des pauvres. (Ib., p. 33-38). — Publié 3 courts textes de la 1<sup>re</sup> moitié du XVII<sup>e</sup> s.

33. VALÈRE BERNARD. *Histoire d'Herchies, village de la prévôté de Mons*. (Édité sous les auspices du Cercle Archéol. Mons ; Établ. G. Delporte, Mons, 1953 ; 556 p., une carte ; illustrat. hors-texte). — P. 21-35, « Toponymie. Le nom du village et des hameaux », puis noms des rues et chemins, et principaux lieux-dits (en note : « Nous avons omis les dates, les noms cités étant repris dans les documents des siècles antérieurs ; la plupart sont d'ailleurs tombés en désuétude » ; ne pas chercher plus de précisions du côté de la prononciation) ; voyez aussi, p. 383-399 passim, les notices consacrées aux fermes. — P. 37-41, liste des habitants avec profession en 1561. — Parmi les « faits historiques », on pourrait glaner quelques vocables anciens et anthroponymes, comme aussi divers traits de mœurs. — Du chapitre intitulé : « folklore local et variétés », retenons : les arbres célèbres, dont le chêne à clous [qui n'est pas un des deux seuls arbres cloués de Belgique, mais un des plus fameux] et les « chênes à miel » ; les fêtes et jeux ; — voyez aussi un poète local, CHARLES DELOR († 1951 dans sa 93<sup>e</sup> année, pseudonyme Ch. Roled), dont on publie deux pièces en dialecte ; — et « Quelques notes sur le patois d'Herchies » (p. 443-448), d'après le romaniste français CHARLES BONNIER, réfugié à Herchies pendant

la guerre de 1914-1918 : quelques traits de phonétique, série de mots et d'expressions (souvent connus).

34. A. DELCOURT. *Pierre Ricart et la botanique dans nos régions au XVII<sup>e</sup> siècle*. (Annales Cercle Archéol. Ath, 37, 1953, p. 4-40).

Voir p. 34, sur la grande capucine ou « cresson indien » : « Originnaire du Pérou, elle fut introduite en Europe à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Du temps de Dodoens, cette plante s'appelait chez nous *Mastouche* (de son nom espagnol : *Mastuerzo* [lire -ço] *de las Indias*) ». Corroboire le FEW, 7, p. 30 a.

35. I. DELATTE. Un artisan de la Renaissance Industrielle du XVIII<sup>e</sup> siècle. *Pierre-François-Joseph Dubuisson, fabricant à Péruwelz, seigneur de la Fontenelle et de la Catoire*. (Ib., p. 41-78). — P. 60 et sv., pièces justificatives.

Voir, passim : « *Vende* [= vente] *d'annelains et écrottelains et tremmes* provenant de la dépouille des troupeaux... » ; p. 62, « pour nettoyer les *écrottelains* » [cf. HÉCART, s. v. *crotelin*] ; p. 62, « lesquelles ont produit lavée y compris les *boullions de pret* » ; p. 65, « *boullions de prés* » ; p. 70, « pour netoyage d'*écrottelains et boullion* » ; p. 65, « pour la *thole* et conduite de 5 troupeaux que j'ai pris à Nivelles » ; p. 68, « pour *tholle* et depence de la dite voiture » (il s'agit de « la voiture de deux troupeaux que j'ai dus prendre à Nivelles ») ; p. 70, « pour droit de *Thole, Chauisiage et Hauberge* » [pour *tol*, cf. DBR, 10, 89]. Les termes ne sont pas expliqués.

36. GUSTAVE COHEN. *Nativités et Moralités liégeoises du moyen âge*, publiées avec une Introduction et des Notes, d'après le Manuscrit 617 du Musée Condé à Chantilly (Oise). Préface de GUSTAVE CHARLIER. (Acad. Roy. de Belg., Classe des Lettres, Mém., coll. in-4<sup>o</sup>, 2<sup>e</sup> série, t. XII, fasc. 1, 1953 ; XIV-334 p., 6 planches hors-texte). — Réédition, augmentée d'un glossaire et d'un « index nominum et rerum », de l'ouvrage célèbre, *Mystères et Moralités du mscr. 617 de Chantilly*, paru en 1920. De-ci de-là seulement, dans l'introduction (p. 1-165), quelques additions et modi-

fications : pour ce qui est des publications des dialectologues wallons, on les ignore à peu près complètement (ainsi le *DL*, les *Trois plus anciens textes* édités par HAUST, etc.). Quant aux notes complémentaires publiées in fine dans la 1<sup>re</sup> édition, elles restent à la même place dans celle-ci, alors qu'elles modifient souvent les notes de bas de page. Nous laisserons aux médiévistes le soin de montrer combien cette prétendue « refaçon » a négligé de tenir compte du progrès des recherches ; des sondages suffisent à révéler que les corrections admises dans l'article de mise au point publié par G. C. en 1932 dans les *Mélanges Grandgagnage* (BDW, 17, p. 79-95) n'ont même pas toujours été reportées dans la réédition ; et cet article de 1932 oubliait déjà des remarques intéressantes (ainsi *feran* à expliquer par « fera on », IV, v. 353, d'après HOEPFFNER, *Romania*, 47, p. 609 ; cf. *BTD*, 8, p. 417, et 26, p. 212). Quant à la « wallonicité » des textes, on voit par une note de la p. 105, que l'auteur rejette « les vues trop systématiques » de L. REMACLE ; le voici donc en retrait sur ce qu'il avait somme toute accordé à J. FELLER en 1932 (l. c., p. 88-89).

Quelques remarques seulement : p. 65 : HAUST n'a certes pas pu dire que dans le lg. moderne on « dit *cha* (ça), *de chy*, mais *tchanchon* (chanson) » (son exemplaire de la 1<sup>re</sup> édit. note du reste en marge qu'il n'a jamais dit cela !) ; — p. 84, n. 1 : *vetr*, *vèyt*, *vèye* [mieux *vèy*] « voir » de la 1<sup>re</sup> édit. devient : *veur*, *vèyt*, *vèye* ; — p. 94, on continue à vouloir redresser la traduction de GRANDGAGNAGE pour *aler hèyt l' leù* « aller mendier en colportant la peau empaillée d'un loup [abattu] » en « mendier, au jour des Rois, costumé en loup », alors que GRANDGAGNAGE a bien traduit et que des parallèles en sont fournis par les notes complémentaires fournies par HAUST (p. 302), où il est question de *héli* des blaireaux, des renards, des fouines (lire *fawènes* et non *farènes* !) ; — p. 95, « *heel* » : la mention que le mot est « omis dans R[EMACLE, *Anc. wallon*] » est inattendue : REMACLE n'a nulle part dressé un glossaire de l'ancien wallon ; — p. 96 : même remarque abusive au sujet d'*alinckin* ; sur ce terme, probablement monstrueux, cf. DBR,



8, p. 68 ; — p. 109 et sv., les textes des Archives de l'État à Liège auraient dû être revus sur les originaux ; — p. 111, l. 29 : « *escheyns* », à lire « *escheyns* » (= échus) ; — p. 165 : G. C. remplace les remerciements aux confrères qui avaient bien voulu revoir l'introduction par quelques lignes sur des adaptations modernes ; c'est assez ingrat envers HAUST et HOEFFNER ; de plus, le lecteur ne comprendra guère pourquoi on mentionne leurs avis sans référence tout au long de l'introduction et des notes complémentaires.

Pour le texte, je me bornerai à dire que III, v. 880, HAUST, d'après un exemplaire personnel du 1<sup>er</sup> tirage, ne propose pas (ou ne proposait plus?) *couvetise*, mais *convertir[e]* (cf. l'argument de la pièce) ; — et qu'au v. 1736, je lirais comme LANGFORS, *assassier* (voy. *assâssi* « contenter, satisfaire » à Jalhay).

Le glossaire n'est pas exempt de négligences : *aspôue* pour *aspôye* « appuie » ; *bè* pour *bé* « beau » ; *bê* pour *bé* « bien » ; *maho* [?] « maison », p. 32 ; *sostenance* « soutient », à lire « soutien » ; *tablia* « w. h[utois] », préciser : dans la « scripta », qui fournit aussi *tabliau* (cf. p. 111) ; etc. — On distingue un *four* « foin » pour I, v. 451 (« En la creppe subz le *four* », où la note traduit : « foin, paille en wallon liégeois ») et un autre *four* « paille » pour II, v. 150 (« en la creppe, sor le *four* »), alors que le w. *foûr(e)* signifie simplement « foin ». — On oublie *leur* « là où », v. 495, 1134, 1866, etc. (après lequel on néglige souvent de supprimer la virgule pourtant condamnée en 1932). — Etc.

37. ANTOINE AUDA. *Les « Motets Wallons » du manuscrit de Turin : Vari 42*. Texte établi par RITA LEJEUNE, (Chez l'auteur, Centrale Don Bosco, Woluwe-St-Pierre, 1953 ; I, 92 p. in-8°, plus 90 planches ; II, 139 p. comportant musique et texte transcrits). — P. 1 : « il a été convenu [...] que [l']édition [critique] verrait le jour dans un travail spécial ». P. 6 : « Ce n'est pas le moment d'analyser la langue et la patrie de ces Motets. Il suffira aux musicologues de savoir que les textes ont été revêtus, quelle que soit leur origine, d'un 'habit à la wallonne' qui leur donne une allure toute particulière ». A en juger par un coup d'œil sur les premiers textes, cette couleur wallonne paraît bien pâle.

Noté p. 27, *sans livre* pour *sens l.* ; — p. 29, *ke mille gens* pour *ke nulle gens*.

38. ALBERT HENRY. *Les Œuvres d'Adenet le Roi*. Tome II. Buevon de Commarchis. (Rijksuniversiteit te Gent, Faculteit van de Wijsbegeerte en Letteren, 115 ; Bruges, De Tempel, 1953, 223 p. in-8°). — Édition enrichie de beaucoup de notes (p. 163-210) souvent précieuses pour l'étymologiste et le syntacticien.

39. ALBERT HENRY. *Chrestomathie de la littérature en ancien français. I. Textes. II. Notes, Glossaire, Table des noms propres*. (Bibliotheca Romana, series altera, II ; 1953, Francke, Berne ; x-350 p. et 175 p.). — Cette chrestomathie établie avec grand soin contient quelques textes de nos régions, dont un inédit — le seul pour l'ensemble de la chrestomathie — le n° 101, un fragment d'une traduction des sermons de *st Bernard*, rédigée, probablement au cours de la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle, dans une langue « où l'on note plusieurs traits de la région wallonne » ; l'auteur annonce du reste qu'il espère pouvoir reprendre un jour l'étude de cette traduction.

Le rouchi *wonki* (< vomicare) est cité d'après le *REW* ; écrire *wonki* et renvoyer à HAUST, BDW, 12, p. 155, qui signale le mot à Ellezelles avec le sens d'« avoir envie de vomir » [de même, à Wodecq, *onki* (-i demi-long) « faire des efforts pour v., avoir envie de v. »].

Noté au glossaire *vui(t) bu(c)* « le faux du corps », qui explique le *viel bure* (et variantes) signalé par HAUST dans ses Gloses de l'Ann. Hist. Liég., 3, p. 512-513.

40. GUSTAVE COHEN. *Le théâtre français en Belgique au moyen âge*. (Notre Passé, La Renaissance du Livre, 1953 ; 112 p., petit in-8°, une planche h. t.). — Vue d'ensemble.

41. ANDRÉ GOOSSE, *Datations nouvelles. Notules lexicologiques*. (Le français moderne, 21, 1953, p. 216-222). — Signale notamment *aigremoine*, *asaret*, *aunée* dans le *Médecin. liég.* édité par HAUST.

42. [L. REMACLE. *Le problème de l'ancien wallon* (1948).]

— C. r. par CARL THEODOR GOSSEN, *Vox Romanica*, 13, p. 155-164. Le recenseur examine suivant les principes de L. R. un texte de St-Quentin de 1310.

Dans *buvant*, *fumier*, pic. *frumer*, w. et pic. *ducasse*, cités par C. Th. G., comme dans *prumî(re)* « premier, -ère », cité par L. R. (de même dans « *crussode* » c o n s o l i d a), il ne s'agit pas exactement du même phénomène que dans nos *i* ou *u* élidables de *l(i)* ou *l(u) vèye*, *r(i)prinde*, *r(u)*-, etc.

— Voir aussi n° 142.

### Français régional.

43. Le mensuel « Vie et Langage » (Paris, Édit. Larousse) a consacré deux numéros fort suggestifs à la Belgique. Le n° 20 (novembre 1953) était surtout centré sur Bruxelles; citons spécialement : de MAURICE PIRON, *Petite géographie des langages belgiques* (p. 485-490), et de JACQUES POHL, *Langages et visages de Bruxelles* (p. 506-511); Le n° 21 (décembre 1953) concernait davantage Liège et la Wallonie; retenons surtout : de MAURICE PIRON, *Du français comme langue des Belges* (p. 531-534); de JOSEPH HANSE, *Les « belgicisms » administratifs* (p. 537-540); des textes choisis et présentés par MAURICE PIRON et groupés sous le titre *Au pays liégeois, Français populaire d'hier et d'aujourd'hui* : lettre de Grognard revue sur l'original, extraits de MARCEL REMY et AIMÉ QUERNOL (p. 541-546); de CHARLES BRUNEAU, *Le français dialectal, A la frontière franco-belge* [des Ardennes et du Namurois] (p. 549-553); d'ALBERT MAQUET, *En écoutant parler le Liégeois moyen* (p. 561-566); d'ALBERT HENRY, *Pistolets et cramiques* [et quelques autres belgicisms en fait de boulangerie, pâtisserie, confiserie et cuisine] (p. 573-575).

44. J. POHL, *Les argots français de Belgique*. (*Le franç. moderne*, 21, 1953, p. 121-125 et 303-306). — 1<sup>er</sup> article :

« Importance, sources et diffusion » ; 2<sup>e</sup> art. : « Argot militaire ».

Il faudrait parfois s'entendre sur ce qui est réellement de l'argot : *saligaud* (p. 305) n'est pas pour moi argotique ; quant au w. *flotche* (ib.), ce n'est pas un mot qu'on « se contente d'adopter ou d'adapter » du français argotique : c'est un terme wallon normal au sens de « gland de bonnet (y compris de bonnet de nuit), de rideaux, etc. » (cf. p. 304).

### Littérature dialectale.

45. *Bulletin de la Société de Langue et de Littérature wallonnes*. Tome 69. (Liège, Soc. de L. et de L. w., 1953 ; 147 p. in-8<sup>o</sup>). — P. 7-38, palmarès des concours, suivi du rapport du jury dramatique. — P. 39-104, textes dialectaux (sans indication du dialecte employé par les différents auteurs, sauf pour une pièce où le concurrent a indiqué lui-même « traduction libre, en vers liégeois, de... »). — Pour la 3<sup>e</sup> partie, voir n<sup>o</sup> 78.

46. LÉON WARNANT. *Blames èt Fomîres*. Poèmes en wallon d'Oreye [W 13]. (Impr. Michiels, Liège, [1953] ; 39 p. in-12). — Du wallon sincère de la Hesbaye liégeoise.

47. GEORGES SMAL. *Vint d' chwache*. (Impr. Servais, Namur, 1953 ; 56 p. ; t. à p. du n<sup>o</sup> 1, janv. 1953, des « Cahiers wallons »). — Poèmes en dialecte de Houyet [D 80]. Deux pages de glossaire, signées J[EAN] G[UILLAUME], qui auraient pu reprendre quelques mots de plus.

48. CHARLES GEERTS. *Lès p'tits boneûrs*. Poèmes wallons. Prix du Hainaut 1952. (Impr. A. Youck, Auderghem-Bruxelles, 1953 ; 72 p. in-8<sup>o</sup>). — Dialecte du Centre hennuyer. 5 pages de glossaire.

Orthographe à la fois simplifiée et compliquée : *dèm* « de mon, de ma », *nâtt(s)* « nuit(s) », *albomm*, *crastinomm*, *rimm ramm...*, mais avec l'accord du participe : *mètnant què l' nâtt nos-a muchîs...*,

on les-a vus... ; in pûre (p. 17) et in pûr (p. 20), tous deux à la rime et à cause de celle-ci.

49. LOUIS REMACLE. *Quatre poèmes inédits*. (Dialecte de Neuville-Francorchamps). Traduction de M. PIRON. (VW, 27, p. 31-35).

50. Pour d'autres textes, voyez le relevé [par OMER JODOGNE], *Notes et compositions dialectales dans les périodiques*, DBR, 10, p. 130-135.

On ne signale pas *Les Lettres gaumaises* (nous n'avons eu sous la main qu'un mince fascicule pour 1953, t. 3, 16 p.).

51. A titre de curiosité, signalons un court texte en « patois lorrain » de Rodange (G<sup>d</sup>-Duché de Luxembourg) — patois aujourd'hui éteint — par feu HENRI GODEFROID, publié dans le « *Bullet. linguist. et ethnolog.* » de l'Institut Grand-Ducal, Section de Linguist., de Folkl. et de Topon., fascicule 1, 1953, p. 2-3.

### Histoire et critique littéraires.

52. CARLOS ROTY. *Les quatre Adolphe du terroir tournaisien*. (VW, 27, p. 5-21 ; 4 portraits). — Sur les chansonniers LE RAY, DELMÉE, PRAYEZ et WATTIEZ.

53. MAURICE PIRON. *Franz Dewandelaer et son œuvre*. (Ib., p. 118-140 ; un portrait, un fac-simile). — Après une esquisse biographique, analyse de l'œuvre poétique du regretté écrivain nivellois (1909-1952).

54. GUSTAVE CHARLIER. *Une source possible de Lèyiz-m'plorer*. (Ib., p. 141-147 ; une reproduction). — Possible, mais loin d'être certaine.

55. JOSEPH CALOZET. *État des lettres wallonnes*. (Acad. Roy. Langue et Litt. fr. de Belg., *Bullet.*, t. 31, 1953,

p. 12-24). — Cite L. REMACLE, J. GUILLAUME, F. DEWANDELAER et W. BAL.

56. *Prix de Poésie wallonne (Période 1946-1951)*. Rapport du Jury. [Rapporteur : M. FABRY]. (Ibid., p. 113-121).

57. [COPPE et PIRSOU, *Dictionn. bio-bibliogr. des Littérateurs d'expression wallonne (1951)*.] — C. r. justement sévère par MAURICE PIRON, VW, 27, p. 61-63.

— Voir aussi n° 169.

### Régionalisme dialectal.

58. LUCIEN LÉONARD. *One saye di creûjète di nosse patwès*. Préface de J. CALOZET. Dessins d'André-François Daoust. (Impr. Vers l'Avenir, Namur, [1953? : la préface est datée du 15-XI-1952] ; 92 p. in-16). — « Essai d'abécédaire » du namurois. Comprend des conseils orthographiques et une morphologie du type scolaire, avec des exemples nombreux de verbes, de « locutions verbales », de locutions adverbiales, etc. (qui constituent en quelque sorte aussi une contribution à la lexicologie namuroise). L'ensemble est sympathique. Aussi pardonne-t-on quelques témérités étymologiques et quelques faiblesses de présentation. dommage seulement que, p. 7, on lise une critique déplacée de l'orthographe de la collection « Nos Dialectes », où les textes seraient « pétrifiés »... En fait, il y a bien peu de différence avec ce que propose l'auteur ; celui-ci suit tout simplement, sans toujours s'en rendre compte, le mouvement provoqué par ces philologues qu'on soupçonne de noirs desseins ; ils ont eu pourtant le grand mérite de mettre de l'ordre dans le chaos qui régnait avant leur intervention ; faut-il dire que ni Feller ni Haust ne se sont jamais mêlés de « tarir » la source populaire?...

## Folklore. Ethnographie.

59. *Commission Nationale belge de Folklore*. [Section wallonne]. *Annuaire IV. 1951*. (Minist. de l'Instr. Publ., Bruxelles, 1953 ; 227 p. in-8°). — Outre des rapports et des résumés de communications (notamment, p. 39-44, de J. VANDEREUSE, sur *Le Rite de brisement de certains objets*), contient la Bibliographie pour 1951, avec corrections et additions nombreuses pour les années antérieures. Le répertoire, dont le classement et l'ordonnance ont été assurés par ROGER PINON, est autrement satisfaisant que ceux des années précédentes. Il répare du reste les omissions signalées ici.

Quelques notes : p. 62-64, on oublie le sigle des EMW ; — n° 154 : « DE SONKEUX, HENRI, *La vie à Verviers il y a trois siècles*. Verviers, Gason, 1949, 120 p. in-8°... ». Préciser que cette brochure de 83 p. [sic], sans date précise, reproduit, plus ou moins modernisé, un manuscrit d'il y a trois siècles, l'auteur ayant vécu de 1648 à 1710 (1) ; — n° 452 : renvoi erroné à l'Annuaire 3 ; — n° 455 : ajouter que le texte sur la *dicée* de Habay est de 1895 et qu'il a été revu et annoté par J. HAUST ; — n° 457 : lire THIERBACH (l'erreur est due à la source, ma notice du BTD, 26, p. 427).

A l'index des noms (et parfois aussi aux notices), lire : J. Brassinne, J. de Walque (pour le n° 883), L. Herrmann (oublié pour le n° 601), P. Hoyoux (et non Hoyaux), F. Stévert,...

L'annuaire signale naturellement des notices qui nous ont échappé ou bien que nous avons négligées comme trop peu importantes, sans parler d'autres qui sortent de notre cadre : antiquité

(1) L'éditeur annonce, p. 5, que, « tout en respectant les tournures et les vocables savoureux et pittoresques », il n'a pas eu pour les graphies singulières dont le texte fourmille un respect superstitieux ». Notons, pour les philologues, p. 26 : « on abatit les *walles* de gazon qui entouraient la ville et on batit des murailles », « depuis... jusqu'au... étaient de *walle* de terre bien gazonnée et palsardé... » ; p. 55, en parlant de recéleurs d'objets pillés, « telle est la *chaité* du pays de Limbourg » ; p. 66, à propos de troubles suscités par des affiches signées « Bietmé le *ploquet* » : « Tous ces perturbateurs portaient le titre Régiment Bietmé le ploquet ou *pier-vantrin* ».

classique, Bruxelles, cantons allemands de l'Est (voire Eifel), étranger,... Beaucoup de ces notices concernent des articles de journaux peu accessibles et souvent peu originaux. Il arrive cependant encore que des articles intéressants, même réunis en brochure, échappent à l'annuaire comme à notre bibliographie. Ainsi NICOLAS GROSJEAN, *Quand nous courions dans les rues de Verviers. La vie populaire chez nous* (Verviers, Nautet-Hans, avant-propos daté de 1940 ; 16 p. sur deux colonnes) : chansons, comptines, enfantines verviétoises.

60. JULES VANDEREUSE. *La « limodje » de la Basse-Sambre.* (EMW, 6, p. 258-286 ; 7 illustr.). — Enquête sur cette cérémonie burlesque qui s'inscrit dans le cycle des déguisements à forme animale, et qui est connue ou a été connue naguère dans cinq communes de la Basse-Sambre. L'auteur, après une description détaillée, examine ce qui a été écrit à son sujet aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et rappelle les explications souvent fantaisistes qu'on a données du nom et de la chose ; il ne croit pas qu'on puisse y voir simplement une personnification de la fête qui meurt, comme le pensait L. VERHULST (Sambre et Meuse, 1935).

61. WILLY BAL. *La fabrication des balles à jouer à Ham-sur-Heure.* (Ib., p. 287-299 ; 14 illustr.). — Enquête technologique et dialectologique, complétée par une illustration recueillie par le Musée de la Vie wallonne et commentée de façon précise.

62. LÉON MAES. *Croyances et rites mortuaires en Flandre wallonne.* (Ib., p. 300-314 ; 4 illustr.). — Description minutieuse pour Mouscron [To 6].

63. ÉLISÉE LEGROS. *Les « croix de Verviers » et les processions de « mariées » aux pays de Liège et de Stavelot.* (Ib., p. 322-352). — Essai de synthèse concernant les « croix de Verviers » à Liège, la « mariée » de Hozémont et les autres mariées de la Hesbaye wallonne à Tongres, la « mariée » de Sart à Malmedy et les « mariâves » ou



« mariées » de Louveigné à Stavelot, sous l'ancien régime.

64. MAURICE PONTIR. *Les « botrèsses » de Montegnée aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles.* (Ib., p. 355-372 ; une illustr.). — D'après les archives et d'après la tradition orale. — L'article est précédé d'une mise au point sur *Les porteuses de hottes* [liégeoises], par É. L[EGROS], p. 353-355.

65. G. DUCARME. *Les « cèrkèleûs » de l'Entre-Sambre-et-Meuse.* (Ib., p. 372-380 ; 9 illustr.). — Des « cercleurs », espèces de boisseliers, exercèrent leur métier à Rance [Th 62] jusqu'à la fin du siècle dernier ; l'auteur décrit leur travail d'après ses souvenirs et d'après les objets qui subsistent.

66. On trouve dans les EMW, 6, p. 315-320, des notes d'É. L[EGROS] sur les rites des semailles et sur les espèces de tonnerres ; — et de M. PIRON sur des archives de colomphilie (document liégeois de 1843-1850).

67. [EMW, 5, 1948-50]. — C. r. par ROGER PINON, VW, 27, p. 63-67 : analyse, avec quelques additions.

68. ROGER PINON. *La nouvelle Lyre Malmédienne ou la Vie en Wallonie malmédienne reflétée dans la chanson folklorique.* (V). (Folkl. Stavelot-Malmedy, 17, 1953, p. 53-95 ; 2 illustr.). — Comptines et formulettes d'élimination (suite), suivies de nombreux termes relatifs aux jeux des petits et des grands ; jeux d'imitation (les enfants jouant comme ils voient vivre les adultes). — On ne peut qu'admirer la richesse et la précision de cette étude modèle.

P. 88, 7<sup>e</sup> l. infra : *rouchès rôyes*, l. *rotchès r*.

69. ROGER PINON. *L'Alsace-Lorraine dans la chanson populaire de Wallonie.* (el Bourdon d' Châlèrwè èt co d'ayeûr, févr. 1953). — Chansons françaises, surtout chantées au pays de Malmedy.

70. ROGER PINON. *A propos de triknoter.* (DBR, 10,

p. 125-129). — Signale des variantes du crâmignon n° 3 de TERRY et CHAUMONT, — qui, par exception, pourrait être d'origine locale — ; la plus intéressante de ces versions confirme le sens grivois de *triknoter*.

71. JULES VANDEREUSE. *Le carnaval à Treignes*. (Guetteur wallon, p. 292-295 ; n° de mars-avril 1953). — Mardi gras et grand feu naguère et aujourd'hui dans ce village de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

72. ÉLISÉE LEGROS. *Quelques formules de contes d'animaux en Wallonie et en France*. (DBR, 10, p. 149-168). — Formules des récits n° 123, « La chèvre et les chevreaux », et n° 212, « La chèvre menteuse », avec, pour ce dernier, examen de la variante wallonne du conte, ainsi que d'une altération : « Pourquoi les chèvres ont des *toiwés* (moignons en guise de queues) ». Le tout est comparé aux attestations françaises connues de l'auteur. L'étude de ces formules révèle des formes curieuses pour le linguiste comme pour le folkloriste. Au jugement de P. DELARUE (dans G. MASSIGNON, *Contes de l'Ouest*, p. 266), cette « intéressante étude » a « montré la voie pour un travail qui mérite d'être étendu aux formulettes d'autres contes ».

P. 150, n. 1, l. 2 : D'où ; lire : Idem. — P. 153, n. 2 : *Haute-Auvergne* ; lire : *Haute-Bretagne*.

73. É. LEGROS. *Blason populaire au pays de Jodoigne et de Wavre*. (VW, 27, p. 36-41). — D'après DE RAADT (1903), corrigé et complété par des enquêtes personnelles et par la documentation de J. HAUST et par celle de l'abbé A. MASSAUX : blasons simples, anecdotes et phrases de blason.

74. R. HANON DE LOUVET. « *Macas* », *sobriquet des Wavriens et Thudiniens*. (Wavriensia, Bull. Cercle Hist. et Archéol. Wavre, 2, 1953, p. 72-79). — « *Maca* », désignant proprement un marteau, a la valeur de « toqué ».

P. 72-73 : noter, pour l'évolution ancienne *Macaire* > *Maca*, que l'-a final est long dans ce cas, ce qui le différencie bien de *makä*, dérivé de *maker* [avec suff. 'ail', w. -a].

75. JULES VANDEREUSE. *Les Catulas, pilleurs de grains*. (Bull. Soc. Archéol. et Paléont... Charleroi, 22, p. 17-32). — Nom de bandes de pillards, épithète décochée aux gabelous ou à des soldats de l'ancien régime, blason populaire enfin, à expliquer par « qu'as-tu-là ? » [cf. *FEW*, 4, p. 362 b, à compléter par cette étude].

76. A. CARLIER. *Dictons de clocher*. (el Bourdon d'Châlerwè èt co d'ayeûr, n° de sept. 1953). — Phrases de blason populaire se moquant de la prononciation de Courcelles, Senzeilles, Boussu-lez-Walcourt, Gilly (et Faubourg de Charleroi). — Voir aussi Châtelet, dans le n° d'octobre.

77. FRANÇOIS BAIX. *Saint-Remacle et le Luxembourg*. (Folkl. Stavelot-Malmedy, 17, 1953, p. 5-32 ; 3 planches). — Traces du culte du saint dans le Luxembourg belge et le Grand-Duché de Luxembourg. Enquête minutieuse comme celles que nous avons signalées dans nos bibliographies précédentes.

Pour les légendes de Cugnion, on renvoie à des études antérieures de l'auteur. Je ne trouve pas dans celles-ci la référence à ADR. DE PREMORÉL, *Un peu de tout à propos de la Semois*, 1851, p. 207 et sv.

78. MAURICE DELBOUILLE. *Notes de philologie et de folklore. I. La légende de Herlekin. II. Les origines du lutin Pâcolët*. (BSW, 69, p. 105-114). — Ces notes érudites se fondent surtout sur la littérature médiévale et n'abordent qu'en sous-ordre le folklore et la dialectologie modernes. Nous ne nous prononcerons pas sur l'importance accordée à un texte de Gautier Map pour expliquer par un légendaire ou pseudo-légendaire roi breton *Herla* la croyance à la *mesnie Hellequin* et en général à la « chasse sauvage » ; l'auteur rappelle l'origine savante de plusieurs faits de

folklore (dont certains sont du reste surtout des faits de langage); remarquons toutefois que les folkloristes commencent à réagir contre une tendance qui n'a pas évité les exagérations. Le cas de *Pacolet*, promu, à la suite du roman de *Valentin et Orson*, à une curieuse destinée — surtout en Wallonie — ne nous semble pas en tout comparable au thème international de la « chasse sauvage », fait de folklore qu'un seul récit aberrant ne saurait sans doute suffire à expliquer. A retenir, outre l'explication de *Picolet*, antérieur à *Pacolet*, par le latin \*p e d i c u l u s, celle du w. *halkiner* « hésiter » par un type « hellequiner » [voy. déjà ALTENBURG, *Versuch einer Darstellung d. wall. Mundart*, 3, 1882, 16]. Sur *Pâcolèt*, voir maintenant J. HERBILLON, Vieux-Liège, févr. 1954.

P. 105, note. A propos du lg. *hârlake*, *-he*, henn. [et rouchi, lillois] *arlake*, noter la rencontre à tout le moins curieuse avec le nom de pers. *Gerlach(e)* : s<sup>t</sup> Gerlach, saint limbourgeois, est honoré à Othée sous le nom wallon de s<sup>t</sup> *Hêrlac'* (cf. HERBILLON, *Top. Hesb.*, p. 92), et GRANDGAGNAGE citait un nam. *garlache*, guèr- « pétulant »; voy. cependant BARBIER, *Rev. Ling. Rom.*, 10, p. 97-98 (cf. *BTD*, 10, p. 426); — *ib.*, l'auteur appelle « a[nc]. w. de Verviers » ce que les dialectologues nomment « verv. arch. » : il s'agit de *halkène* repris à GRANDGAGNAGE [d'après le dictionnaire de REMACLE, 2<sup>e</sup> éd.; voy. aussi LOBET]. — P. 106, l'auteur prend pour une notice étymologique ce qui, dans le *DL*, s. v. *halkiner*, est un simple renvoi sémantique : « Voy. *halbouyî*, *halcoter*, *holer*, *lum'ciner*, *tchik'ter*, etc. ». L'étymologie par « hellequiner » serait mieux assurée encore si M. D. avait complété les exemples de SAINÉAN : ainsi voyez le lorrain *halquiner*, *hennequiner* « hésiter » (VARLET), *halkegneu*, *hol-*, *-eneu* « piétiner sur place, ne pas avancer dans son travail ; hésiter ; chipoter », d'où *halkegnou*,..., « chipotier, lambin, mauvais ouvrier ;... » (ZÉLIQZON). — P. 107. La forme populaire de *Herlequin* doit subsister, ce qu'on ne dit pas, dans le nom de famille liégeois *Halkin*. Il est douteux que le rapport n'ait pas été senti entre *Herlequin* ancien et (*h*)*arlequin* revenu par la « *Commedia dell'arte* » ; ainsi s'expliquerait la conservation du *h* non seulement en wallon, mais en lorrain : cf. vosgien *herléquin* « arlequin ; démon qui conduit les sabbats », avec variantes *herquin*, *helquin* (dans « mesnie ~ ») et dérivés *hêrquênê*, *-inê* « remuer

sans cesse d'une manière qui incommode fort les voisins », *hèr-quènerie*, *-inerie* « objets sans valeur et de rebut », etc. (HINGRE). Ajoutons que ce dernier terme suggère de rattacher à *hennequin*<sup>7</sup> le « *henquinreye* » d'un texte wallon de 1650 env. (Nos Dialectes, 11, p. 43), à lire sans doute *hèn'kin'rèyes*. A propos des attestations wallonnes de l'*arlequin* moderne, ne pas oublier le masque de Malmédy, *lu harlikin*. — P. 108. Énumération trop rapide des noms de la *chasse* ou *mesnie Hellequin* en France, pour autant qu'il s'agisse d'avatars de ce nom ; voir aussi, dans MEYRAC, *Tradit... des Ardennes*, p. 200, la mention d'un « *hallequin* entouré de ses veneurs ». — P. 120, n. 1. Référence à l'article de HAUST sur les noms des gnomes dans les EMW, reprise à mon article de VW, 23, 1949, p. 184, où 1946 avait été défigurée en 1936 par une coquille. Noter que mon étude des EMW, 1952, parue plusieurs mois avant celle de M. D., a complètement dépassé mon article de 1949. — P. 120-121, note. Sur *nûton* > Neptunus, voir le FEW, 7, p. 97-99. L'étymologie *Neptune*<sup>7</sup> est attribuée à BUCHERIE ; comme elle ressortait de la mention de Thomas de Cantimpré, elle était déjà celle du folkloriste FÉLIX LIEBRECHT (cf. A. BORGNET, alias PIMPURNIAUX, *Guide du voyageur en Ardennes*, t. 1, 2<sup>e</sup> éd., 1857, p. 159). Le même LIEBRECHT du reste avait déjà commenté dans la Germania, 5, le texte de Gautier Map « longtemps inconnu ou négligé » d'après M. D. (cf. *Zur Volkskunde*, qui, en 1879, réunit des articles de LIEBRECHT, p. 27-28). — P. 121. Rectifier la traduction du romanche *dischöl* « cauchemar » [et non « cauchemar des Alpes », repris à mon article de VW, 23 ; j'avais été induit en erreur par la citation de *dischöl* « Alpdruckdämon », c.-à-d. « démon du cauchemar », dans le *Dicziunari rumantsch grischun*, v<sup>o</sup> *alp* « alpe, alpage »]. — P. 125-126, pour le w. *hèrléye*, on ne consulte que le DL ; voir aussi *Projet de Dict. w.*, p. 28. Dans la note 1, M. D. fait état de l'absence de diphtongue à l'initiale, mais le *Projet* comme le DL citent la variante *hièrléye*, et il s'agit d'une position où *y* disparaît aisément : cf. *h(i)ède*, *h(i)èrtchi*, etc. On veut séparer, aussi bien sémantiquement que phonétiquement, *harele* et *herele*, mais il faudrait au moins dire que GODEFROY fournit concurremment « si mena grant *harele* » et « menoit si grant *herle* ». De même pourquoi traiter de « sonner à *herle* » sans mentionner « sonner à *hierle* » qui voisine dans GODEFROY ? Enfin pourquoi ne pas discuter cet autre rapprochement du DL : lg. *hèrlème*, gaum. *harlame* ? Ajoutons que *hèrlèr* « crier » supposé par le *Projet*, ib., a été relevé à Coe-Stavelot : *come i*

*hèrèle* ! « comme il crie fort ! » (d'après note inédite de HAUST). — P. 141. Textes empruntés à GODEFROY. On imprime *coreiz* pour *cordeiz*, *accres* pour *aceres*, etc. — P. 140. L'interprétation de *pecou* [= dérivé de *pèce* « morceau »] dans un texte spadois de 1570, reprise à GODEFROY (où de plus M. D. prend *stavery* « établerie » pour un nom de personne) avait déjà été redressée par HAUST, *Festschrift Jud*, p. 399, note, à propos précisément de la métathèse *quepol* pour *pecol*.

79. « *Curia Arduennae* » (Tenneville-Baconfoy) a publié dans ses nos 3, p. 23, et 4, p. 15, les résultats d'une enquête faite à ma demande sur le dicton *A Frèyèû, où ç' qui l' gate a pris l' leû* ; — dans son n° 4, p. 10-11, des recettes et formules tirées d'un cahier de 1837 (Roumont-Flamierge).

80. ROBERT BOXUS. *La fête de Pâques en Wallonie* (suite). (el Mouchon d'Aunia, nos de janv. à mai 1953). — *Les présages en Wallonie* (ib., nos de juin à décembre 1953).

81. FÉLIXA WART. *El Létaré de 1880 à 1910 à Djolimont* (suite). (Ibid., nos de mars et avril 1953). — La mi-carême à Jolimont (Centre henn.).

82. A. MARTIN. *Sakants advinètes dè nos ratayons*. (el Mouchon d'Aunia, déc. 1953). — Devinettes du Centre hennuyer.

83. ERNEST CLOSSON. *Chansons populaires des Provinces belges. Volksliederen der Belgische Provinciën*. Anthologie, Introduction, Harmonisation et Notes... Volume II. (Édit. Universitaires, Bruxelles-Paris, et Schott frères, Bruxelles, [1953] ; 183 p. in-12, musique). — Supplément au recueil célèbre de 1905 (réimprimé encore tel quel en 1949). Contient 51 chansons pour la Wallonie, la plupart en français, car on n'a retenu que des chansons patoises « rapprochées de la haute langue et, par là, accessibles à tous », ce qui n'a permis de reproduire que quelques textes en dialecte du Hainaut. Deux chansons seules, assez insignifiantes, sont inédites (n° 32, d'Ath, et n° 34, de Jumet, celui-ci en

dialecte). Comme le premier volume, le second ne nourrit, dit-on, « aucune prétention musicologique et scientifique. Son but est essentiellement pratique ». Feu E. C. a-t-il pu en revoir les épreuves? Non sans doute; cela doit expliquer certaines négligences.

P. 116, Fonville, lire Fronville. (La mention d'une « note du curé de F. » risque de fausser la localisation du chant, certainement chestrolais ou sud-bastognard; cf. du reste Wallonia, 1, p. 85). — P. 130, *dimèfuyé*, lire *dimèfuyt*. — P. 154, *pourcha*, lire *pourcha*. — P. 165, n° 42. Ajouter : environs de Liège. — P. 166, compléter la note : Bull. de Folk., 2, p. 159, recueilli à Herve. — P. 168, *mineur*, lire *mineû*. — P. 171, infra. Lire : TERRY et CHAUMONT, n° 27. — P. 177, on donne, au 3<sup>e</sup> vers du 5<sup>e</sup> couplet : « Mais nous aut', les femmes » (au lieu de « Mais nous autr's, les femmes », de TERRY et CHAUMONT), alors que la mesure impose un pied de plus, donc *nous autres*. — P. 179, on traduit le titre du travail de COLSON sur *Le cycle de Jean de Nivelles* [lire *Nivelle*], comme si cet auteur avait publié à la fois en 1904 à Nivelles un livre français et un livre néerlandais.

84. RENÉ MEURANT. *Les géants processionnels de Wallonie*. Province de Luxembourg. (Bruxelles, 1953; 62 p., petit in-8°; 10 dessins). — La brochure renferme une mise au point sérieuse des catalogues de géants dressés jusqu'ici, puis une étude détaillée des géants récents du Luxembourg belge. Voir c. r. d'É. LEGROS, VW, 27, p. 325.

85. ÉMILE POUMON. *Le Hainaut. Le Livre des Traditions*. (Impr. Maes, Vilvorde, 1953; 47 p. in-8°, 23 planches hors-texte). — Vulgarisation qui n'est pas toujours heureuse. Voir c. r. d'É. LEGROS, VW, 27, p. 324-325.

86. ROGER PINON and HENRI JAMAR. *Dances of Belgium*, published under the auspices of the Royal Academy of Dancing and the Ling Physical Education Association. (Londres, Max Parrish & Company, 1953; 40 p.; musique, dessins en couleur, carte). — Le texte se rapportant au pays wallon est de R. PINON.

87. GIOVANNI HOYOIS. *L'Ardenne et l'Ardennais*. L'évolution économique et sociale d'une région. Tome 2. (Bruxelles-Paris, Édit. Universitaires, et Gembloux, J. Duculot ; p. 443-983 ; une carte hors-texte). — Suite et fin de cette importante publication qui intéresse souvent l'ethnographie. Voir c. r. d'ÉLISÉE LEGROS, VW, 27, p. 158-160.

88. ARNOLD VAN GENNEP. *Manuel de folklore français contemporain*. Tome premier. VI. Les cérémonies périodiques cycliques et saisonnières. 4. Les cérémonies agricoles et pastorales de l'automne. (Paris, Édit. Picard, 1953 ; p. 2545-2845, plus xxiv p. de préface avec compléments bibliographiques). — Mérite d'être mentionné ici pour les matériaux exceptionnellement riches qu'il fournit au folkloriste wallon soucieux d'éléments comparatifs.

La Wallonie est citée, p. 2704-2706, pour le thème du *batteur* (ou *faucheur* ou *moissonneur*) *prodigieux* dans les contes populaires, et p. 2791, pour les rites des semailles (voir maintenant EMW, 6, p. 315-316). On voudrait la voir mentionnée encore ailleurs : non seulement pour la viticulture, mais aussi pour tel usage dont l'aire est déterminée en dehors de France : ainsi les feux (ou brandons) de la St-Martin (p. 2820), où il faudrait ajouter la Wallonie (du Brabant occidental à l'Ardenne liégeoise en passant par la Hesbaye liégeoise, le Pays de Herve et Verviers) au pays flamand, au Brabant septentrional, au Limbourg hollandais et à la Rhénanie.

89. PATRICE COIRAULT. *Formation de nos chansons folkloriques*. (Édit. du Scarabée, [Paris], 1953 ; 176 p., grand in-8°). — Premier fascicule d'un ouvrage de synthèse.

Notons, p. 105-106, chanson de Wasmes, *L'habit de plumes* (d'après E. LAURENT), et d'Amonines [non Amonimes], *L'habit de papier* (communiqué par R. Pinon) (1).

(1) Passim, à propos de *La Belle se siet au piet de la tour*, on cite « un Annuaire-Jaarboek belge de 1939 » (ainsi p. 11) ; il s'agit de l'*Annuaire* de 1939 [le seul paru] de la « Commiss. de la Vieille Chanson popul. », où ERNEST MONTELLIER a étudié *Quatorze Chansons du XV<sup>e</sup> siècle extraites des Archives namuroises*, p. 153-211, avec musique et reproductions [l'article comme l'*Annuaire* auraient dû être cités en leur temps dans la bibliographie du BTD].



90. PAUL DELARUE. *Les contes merveilleux de Perrault et la tradition populaire* (suite). (Bull. folklor. d'Ile-de-France, p. 511-517 ; n° de juillet-sept. 1953). — Cite et situe, p. 515, une version wallonne du conte *L'Enfant dans le sac*.

— Voir aussi nos 13, 22, 28, 33, 98, 120.

### Toponymie.

91. JULES VANNÉRUS. *Quatre surnoms de localités du Brabant wallon : le Male, le Chenine, le Hérut et le Bole*. (BTD, 27, p. 44-66). — « Jauche-le-Male » = la Mauvaise (confondu souvent avec *la marne*, w. brab. *lè môle*) ; — « Bomal-le-Chenine », c.-à-d. « la canine », au sens de « méchante » ; — « Jandrain et Piétrebais-le-Hérut », c.-à-d. « le hérissé » ; — « Chastre-le-Bole », c.-à-d. « le bouleau » (w. brab. *bôle*), à moins que ne s'y cache un souvenir d'un seigneur *Tietbold* de 958 [ce qui paraît peu probable, d'autant que le surnom n'est attesté qu'en 1401].

P. 60, « Boles de Fontaines » semble indiquer un « Bolet » ; — p. 63, lire *Tasquinet, Ecbômont* (1).

Pour l'anc. fr. *ch(i)enin* « vil, méchant, ... », voir *FEW*, 2, p. 191. — Pour *héru*, l'auteur ne dit pas clairement s'il le rattache au groupe des dérivés de « hure » reconstitué par HAUST, dans les *Étym. w. et fr.* ; le normand *héru* « hérissé », cité p. 56, a comme variantes lui-même *huré* et *heuru* (cf. MOISY, s. v.) ; un rapport étymologique avec « hérissier » paraît en tout cas exclu.

92. JULES VANNÉRUS. *Le Celli : Cellarium Fisci d'Amberloup*. (Curia Arduennae, n° 1 de 1953, p. 9-16 ; errata, n° 2, p. 41-42). — Ce mot, désignant des substructions curieuses du point de vue archéologique, représente « cellier ». L'auteur retrouve dans les environs des toponymes inté-

(1) Notes de J. HERBILLON.

ressants, notamment *Tonny*, expliqué par [tonlieu], et *Orreux*, par un dérivé de *horreum*.

P. 10, pour *cellararius*, celle- et anc. lg. *cearier* « cellerier », cf. *FEW*, 2, p. 574, et ma note du Bull. Inst. arch. liég., 57, p. 315-316.

93. JULES VANNÉRUS. *Quelques aspects de l'Ardenne gallo-romaine et médiévale*. (Parcs Nationaux, Bull. de l'Assoc. Ardenne et Gaume, 8, 1953, p. 73-86 ; 6 gravures). — Notons, pour la toponymie, les attestations les plus anciennes d'*Ardenne*, puis, à propos d'*Amberloup*, la reprise des idées développées dans le n° 103 de notre bibliogr. pour 1950 et le n° 92 ci-dessus.

94. JULES HERBILLON. *Toponymes hesbignons*. XVI. *Acosse* ; XVII. *Balaine* ; XVIII. *Serne*. (BTD, 27, p. 35-44). — *Acoz*, *Acosse*, etc., d'un prototype \**alkotia*, peut-être dérivé d'un nom de l'alisier ; — *Balaine*, hydronyme à expliquer sans doute comme forme évoluée de *bakelaine* > *bah'lin.ne*, au moins pour les attestations du pays liégeois ; — *Serne*, ancienne dépendance de Bierwart, probablement lat. *circinus*, dont seraient à rapprocher aussi des *Cern(e)au* et peut-être *Ciergnon*.

95. JULES HERBILLON. *Îlots<sup>2</sup> alloglottes à Jandrain et à Saint-Trond*. (DBR, 10, 1953, p. 5-27). — Étude entreprise avec l'aide du néerlandiste A. STEVENS. L'auteur pense, avec assez de raison, que, pour rechercher les îlots alloglottes qui ont pu subsister après les invasions germaniques, il convient d'abord de scruter la toponymie de localités proches de la frontière, les résultats obtenus pouvant servir de jalons pour une enquête plus étendue. Il s'agit ici de Jandrain, en pays wallon, et de St-Trond, en pays flamand, pour lesquels on examine prudemment plusieurs éléments de la toponymie (et aussi de l'anthroponymie ancienne dans le premier cas). Voir également des correc-

tions, p. 6-7 notes, à la *Germ. Siedlung* de GAMILLSCHEG, trop hardie pour Alleur et Pont-de-Loup, et, p. 26-27 notes, à ma *Front. des dial. rom.*, trop prudente pour Houtain-l'Évêque.

96. JULES HERBILLON. *Toponymes hutois* (suite et fin). (Annales Cercle hutois Sciences et Beaux-Arts, t. 24, p. 178-192). — Concerne notamment : « tour *Basemeal* » ; « tour *Bestengnon* » ; sens spécial du w. *passète* désignant un élément étroit de voirie le long d'un cours d'eau ; « rue *Quatremars* » (et noms de personnes *Quatremars* et *Kacemart*) ; fontaine *spamicon* ou *spâme-con* (renfermant, à Huy et ailleurs, le type latin *c u n n u s*) ; *Statte* et noms analogues dans nos diverses provinces. — L'article se termine par une table des 4 articles de l'auteur sur la toponymie hutoise et de mon propre article qui les avait précédés.

P. 185, l. 7 : « à Sart, a le *state* » est sans doute à lire : « à Sart a le *stace* », qui serait ainsi Sart-Eustache, w. *au sau* à *statche*, contigu aux communes citées [communication de JOS. ROLAND à l'auteur] ; ib., ajouter : Odeigne (Ma 26) *so li state*, au Cadastre « sol sitate » [note de J. HERBILLON]. — Remarquer que plusieurs des noms cités sont à réunir : ainsi « la » *State* de Jalhay et de Sart, en réalité rivière à Solwaster-Sart (que FELLER, *Top. de Jalhay*, p. 427, l. 15-17, a confondue avec la Hogne).

97. JULES HERBILLON. *Milmort, une énigme toponymique*. (Vieux-Liège, [t. 4], p. 234-236 ; nos 101-102 d'avril-sept. 1953). — Propose germ. *mere* (= lac) + adj. *morte*. « L'hésitation reste grande pourtant », notamment à cause de la place de l'adjectif.

98. JULES HERBILLON. *Spéléologie et Toponymie*. (Art et Tourisme, Bull. Assoc. tourist. de Wallonie, 8<sup>e</sup> année, janv.-févr. 1953, p. 11). — Noms des êtres fantastiques habitant les cavernes ; répartition géographique. S'appuie notamment sur Dom F. ANCIAUX, *Explorons nos cavernes*,

Édit. du « Guide de la Nature », Dinant, 1950, 316 p. in-8°, 8 fig., 3 pl., 1 carte (avec p. 222-305 : carte et liste des cavernes naturelles et artificielles de Belgique).

99. J. HERBILLON. *Le problème des noms du type Montnaken* (BTD, 27, p. 6). — Résumé d'une communication.

100. M. YANS. *Moresnet, ancien centre roman*. (Ib., p. 6-7). — Résumé d'une communication.

101. JULES PEUTEMAN. *Histoire de la Commune d'Ensival* [t. 1]. ([Collection des] Archives verviétoises, t. 5, Édit. Leens, Verviers, 1953 [mais 1950 au dos du vol.] ; 246 p., grand in-8°). — Publication dans une collection de bibliophiles d'un travail, annoncé dès longtemps, qui a « surtout pour but » d'éclairer sur son passé « la vaillante et sympathique population d'Ensival » [Ve 28]. L'auteur, chercheur dévoué, mérite des félicitations qu'on regrette de devoir tempérer de réserves du point de vue philologique. Il n'est pas en effet au courant de l'état des recherches toponymiques, même pour sa région : il lui suffisait, par exemple, de parcourir l'examen de la *Top. de Jalhay* (DBR, 2) pour redresser ses explications de « rouettes », *rwètes* (p. 32-33), de « Haie des loups », \**hâ dè(s) leû(s)* (p. 159-160), de « Sechines », \**sèssènes* (p. 200-201). Trop souvent, il prend parti pour une forme aberrante contre la plupart des graphies, ou même les contredit toutes (ainsi encore pour « Beco », p. 116, pour « Chefson », p. 132, pour « Hen(no)way », p. 165, pour « Roity », p. 198-199, pour *Xhouchelette*, p. 177). Il en est resté à des explications unanimement rejetées aujourd'hui (pour *fa*, p. 147, et pour « heid », hé, p. 144). Ailleurs, il montre qu'il ignore le *DFL* (p. 161, pour « hezey » et « haxhe »). Noter que le chapitre « Toponymie », p. 103-208, est à compléter parfois par les chapitres « Hydrographie », p. 25-34, et « Voirie », p. 219-246, et qu'il renferme une notice étymologique sur « Ensi-

val » (p. 105-108) que J. HAUST avait écrite pour cette publication ; on ne la relit pas sans émotion : ce modèle d'examen serré et prudent, exposant les problèmes d'une façon accessible à tous, ne cache pas la hardiesse d'une solution qui en arrive à donner le pas à la forme *èn'djivâ*, relevée à Liège et à Charneux [et aussi dans le parler germanique de Welkenraedt : voy. p. 103] plutôt qu'à la forme ordinaire *èn'zîvâ*.

P. 37-40, « *Lez-Fontaines* » : plusieurs graphies paraissent répondre à \**lêe-fontaine* « large (l a t a) f. » ; — p. 41 : si « on dit couramment » [fontaine] *al godjèye* [lire -*éye*?], rien ne sert de vouloir rétablir un ancien [fontaine Gougie] ; il ne s'agit pas ici d'une erreur des scribes, mais d'une altération populaire compréhensible ; — p. 107, l. 29 : *franchîmont*, coquille pour *franchîmont* ; — p. 123 : *broucou* [w. *broucou*] est un dimin. en -*cou* de *broû* ou de *broûk*, qui sont synonymes ; — p. 128 : remarquons la prononciation *cinse Tîquet*, avec un *î* long qui infirme l'explication de CARNOY et les nôtres à sa suite sur le nom de fam. *Tîquet* (cf. bibliogr. précéd., n° 116) ; — p. 132, *Chession* : l'accord des toponymistes invoqué ne vaut évidemment pas ici où il s'agit en réalité de « *Chevechon, Chefchon, Chefson, Tiefçon* », ce qui exclut le prétendu « *Chession* » ; — p. 136 : « *Foncleuster* » cache sans doute « *Genchonster* », p. 151 ; de même peut-être « *Bresonterre* », p. 123 (cf. p. 136, a° 1598 : « *Gensonterre* ») ; tous ces lieux sont *so l' prêri* ; — p. 138, le w. *corti aux djottes* est une reconstitution à indiquer par l'astérisque ; — p. 141 : Limbourg dit *Coucoumont*, et non *Coumont* ; — p. 151 : « sur le *frêxhau* » se rattache à *frêh* « humide », non à *fraxinus* ; — p. 156 : « *Grand heid* » est à lire simplement « *Grard h.* », c.-à-d. « Gérard-hé » ; — p. 189, « *Ransny* » : explications fantaisistes ; — p. 183, a° 1566 : « *Johan Maigre* » (id. ailleurs) est sans doute à lire « *Maigrè* » ; cf. p. 176, a° 1785 : « *Maigray* » (1).

102. MAURICE BOLOGNE. *Les noms des villes et des villages de Wallonie*. (Art et Tourisme, Bull. de l'Assoc. touristique de Wallonie, 8<sup>e</sup> année, mars-avril 1953, p. 13-14 ; mai-juin, p. 7-9 ; juillet-août, p. 12-14 ; sept.-oct., p. 15-16 ;

(1) C. r. établi en commun avec J. HERBILLON.

nov.-déc., p. 15-16). — Explication des noms de communes à initiale A, d'après les principaux étymologistes, avec parfois des suggestions nouvelles. Souvent l'auteur, prudemment, s'abstient de conclure ; il ne connaît pas toutefois tout ce qui a paru sur les noms qu'il passe en revue.

Pour *Aineffe*, w. *ênêfe*, il nous paraît difficile d'admettre un dédoublement de *Haneffe*, w. *hênêfe*. — Les formes anciennes d'*Ath* : *Aath*, *Ahat*, *Adat*..., qui expliquent bien la prononc. *ât'*, excluent *h a s t a*. — Etc.

103. FERNAND SCHREURS. Notes de toponymie. *A propos de Flémalle, Modave, Hareng sur la Haris*. (Le Vieux-Liège, [t. 4], p. 259-261 ; n° 103 d'oct.-déc. 1953). — Critique et tentative d'explication de la forme *Fledismamalach* de 634. Étymon celtique \**M a n d a b u l a* pour *Modave*. Hydronyme \**Haris* expliquant *Hareng* comme *Herstal*. — La défense de l'étymologie traditionnelle de *Herstal* (germ. *hari* + *stall*) sera reprise par J. HERBILLON dans le Vieux-Liège, 1954 ou 1955.

104. FÉLIX ROUSSEAU. *Les origines de Philippeville : Écherenne ou Corbigny?* ([Journal] Vers l'Avenir, Namur ; 17-II-1953, p. 6). — Philippeville a été fondée en 1555 sur le territoire d'Écherenne ; le nom de *Corbigny* apparaît dans la 3<sup>e</sup> éd. (de 1711) des *Délices des Pays-Bas* (« à l'endroit où était le village de Corbigny ») et n'a pas d'autre tradition. Corriger donc les dict. topon. de CARNOY, s. v. *Philippeville* (1).

105. J. D[E] W[ALQUE]. *Nouvelles gloses sur un vieux texte*. (Hautes Fagnes, 1953, p. 33-39 et 184-194 ; à suivre). — Encore « *mansuerisca* », « *vulfinji fagus* », « *warica* », et même « la *baraque Michel* »... Et, de-ci de-là, de nouveau des raisonnements linguistiques approximatifs.

106. JOSEPH LESIRE. *Rocour ou Rocourt?* (Le Vieux-

(1) C. r. de J. HERBILLON.

Liège, [t. 4], p. 239-240 ; n° d'avril-sept. 1953). — Pour la graphie *Rocour* contre l'officiel *Rocourt*, repris récemment par les autorités administratives.

107. A. CARNOY. *Asca, Isca, Usca als hydroniemen*. (Mededelingen Vereniging voor Naamkunde te Leuven, 19, 1953, p. 21-25). — *Asse* (*Assche*-lez-Bruxelles), thème hydronymique celtique \**apsa* > \**aksa*, ou \**aps-kā* ; *O(u)xhe* (prov. de Liège), \**uds-sā* + suff. *kā* ; type \**iskā*, de \**e(i)s* « être vif, frais » + *-kā* [?] (1).

108. A. CARNOY. *Toponymie des chaussées romaines en Belgique et dans les pays voisins*. Essai d'hodonymie. [1<sup>re</sup> partie]. (L'Antiquité Classique, 22, 1953, p. 297-321). — Développement d'une communication au Congrès de Toponymie et d'Anthroponymie d'Upsal. La thèse est que l'origine et la signification de beaucoup de toponymes s'expliquent par leur situation sur les routes. Un beau sujet parcouru en vitesse et sans références...

P. 298. GAUCHEZ, *Toponymie...*, à corriger en *Topographie...* — P. 299. *vôye tchériâve, tcherâ vôye, hierdâ vôye*, lire ... *tchè-, hiè-...* ; quant à *tchavêye vôye*, on ne le connaît point. — Une voie n'est pas celtique parce que son nom renferme la forme « *verne* ». — P. 301. *La Chaussée* à Hognoul n'est qu'un nom officiel de la *pavêye* moderne de Liège à Bruxelles, tandis que Huy-Maastricht est l'ancien « *tige* » (voir les indications fort explicites de HERBILLON *Top. Hesb.*, p. 39, n° 225, et p. 41, n° 241). — La question de l'origine du type *chaussée Brunehaut* ne saurait se régler en trois lignes. — P. 302. *Kemenaille* [= \**c o m m u n a l i a*] ne vient en rien compléter une liste des *c a m m i n u s* dressée par VANNÉRUS. — P. 303. *Kemexhe* rattaché à *c a m m i n u s*, bien que la voyelle de *Comafia* ancien « étonne un peu ». — P. 304. Explication « tout-à-fait décisive » [?] de *Herbuchenne* par *herbutus camminus*. — P. 306. « Un *Ligny* à Omal » ; lire *Ligney*, village voisin d'O. — P. 307. L'histoire du lat. « *stria, strita* » appliqué « aux hommes anciens » [?] est plus qu'obscur. — *Kontzen, w. Gozé*. Lire roman [livresque ou désuet] *Gomzé*. — P. 311. *Cointe* rattaché

(1) C. r. de J. HERBILLON.

à q u i n t a, et qui naguère encore n'avait que de mauvais « thiers » pour se diriger vers Liège centre, a-t-il un rapport avec l'« hodonymie »? — P. 314-315. Chapitre « Élevages » qu'on s'étonne de trouver ici. — P. 319. Il semble n'y avoir qu'un *castellio* en Belgique. — N'insistons pas sur les coquilles dans les toponymes et ailleurs (1).

109. JAN LINDEMANS. *Nog over Romaanse plaatsnamen in de streek van Asse*. (BTD, 27, p. 197-209). — L'auteur reprend la question des éléments romans dans la toponymie de la région d'Asse, en Brabant flamand (cf. bibliographie de l'an dernier, n° 103).

P. 197, à propos de l'immigration de carriers wallons, voir, dans RUTTEN, *Bijdrage tot een Haspeng. Idiot.*, le grand nombre de termes de carrier (outils, etc.) d'origine wallonne. — P. 200, w. *florêye* ne représente pas \**florata*, mais « fleur-ie » avec -i t a. — Micheroux, répétons-le, w. *mitch'roû*, ne peut régulièrement sortir de *maceria e*, qui donne *mâhîre* en lg., *môj'rèt* (dérivé) en nam., etc. — P. 201, *Proydoetsel* pourrait être une tautologie, composé hybride (cf. p. 205 : *Pirresbeloc*) de *proydel* + flam. *eusel* « prairie » (cf. BTD, 19, p. 287-296, et dans cet article même, p. 208, *ecussele*), avec un *d* par assimilation à la syllabe précédente. — P. 202. *Mazits* : faut-il partir de « Messancy », village germanophone, ou d'un *Mazy* (anc<sup>t</sup> -is) roman? — P. 204. *Brochteel* (ma-raï) pourrait être un toponyme w. *brouk'tê*. — P. 205 et 207, *Folz*(-les-Caves) représente en réalité *fundus* (cf. HERBILLON, *Top. Hesb.*, p. 505, avec le c. r. d'É. LEGROS, RbPhH, 23, 1944, p. 664). — bas-latin *foxa* : pourrait correspondre à un anc. w. \**fohe* (cf. REMACLE, *Variat. h second.*, p. 83). — P. 206, pic. \**ronquier*, lire \**ronquiere* (2).

110. J. DEVLEESCHOUWER. *Trois triplets toponymiques en Wallonie*. (*Vox Romanica*, 13, 1953, p. 24-39). — Il s'agit de *Ciney - Conneux - Leignon* ; *Braives - Viemme - Waremme* ; *Maibe - Filée - Jassoigne* (plus *Tournai - Houdion - Barges*, p. 28-29). L'auteur explique ces noms par des triplets en celtique, roman et germanique, appliqués.

(1) La plupart de ces notes sont de J. HERBILLON.

(2) C. r. de J. HERBILLON.



à des endroits différents épars dans un rayon variable (une dizaine de kilomètres à vol d'oiseau) et supposés désigner une même réalité (un ensemble de collines, une rivière sinueuse, la ferme des fils, des berges) (1). L'auteur se meut à l'aise dans la toponymie et la phonétique des divers domaines (nous sommes naturellement incompétents pour apprécier ce qu'il dit du celtique et du germanique) ; il est documenté sur les attestations anciennes et il ne néglige pas l'explication de la forme orale. Mais trop d'affirmations catégoriques devraient être nuancées ; la conclusion méconnaît la grande part d'hypothèse que recèle la démonstration.

P. 27, *Leignon* : « 862 *Slenion* ne peut être qu'une graphie romane hypercorrecte de l'ancien-saxon \*h l ê n i o n » ; J. D. ne mentionne pas la forme de 874-875 (copie du XI<sup>e</sup> s.), qu'il a bien voulu me communiquer : « in villa Haidis [= Haid, dép. de Serinchamps, à 2 km. de Leignon], mansum... super fluvium *Sclevum* » MGH, *Script.*, VII, p. 420 ; l'identification de « *Sclevum* » [à lire sans doute : *Sclen(i)um*] avec *Leignon* est très probable, mais *Scle-* peut-il encore être une graphie hypercorrecte pour \**Hl-*? De plus il s'agit d'un cours d'eau qui aurait dû emprunter son nom à \**hlénion* « aux collines », ce qui est sémantiquement improbable, si, comme le pense J. D., le germanique survivait au IX<sup>e</sup> siècle à Leignon. Il reste donc des doutes. — P. 30, *Somme* : « Le nom actuel [...] ne saurait remonter à un prototype en -a r e ». On n'envisage pas l'accentuation gauloise sur l'antépénultième, ni l'influence du nom de la *Somme* française, bien connue, sur la *Suminara* des scribes. L'hypothèse d'une altération graphique \**-aha* (germ. \**aha* « eau ») en -ara est extrêmement hardie, surtout si on en tire la grave conclusion que « le germanique se parlait encore, au Condroz, dans la

(1) Le « triplet » suisse *Unterseen, Interlaken, Interlappen*, invoqué par J. D. d'après J. U. HUBSCHMIED, nous paraît autrement clair : il s'agit bien ici d'une même réalité ou de réalités vraiment connexes, et d'ailleurs l'un des trois termes, *Interlaken*, est une pure transposition d'origine savante (cf. J. U. HUBSCHMIED, *Vox Romanica*, 3, 1938, p. 52-58 ; et aussi *Jahrbuch von Thuner- u. Brienersee* 1943, *Interlaken*, 1944, p. 88-95). D'autre part J. U. H. ne nous paraît pas avoir érigé, comme veut le faire J. D., tout un système de « triplets » sur cet exemple [E. L.]

seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle ». — P. 31, *Braives* : [w.] *brāf*, lire *brēf*. — P. 33-36, on notera à quel chassé-croisé invite le triplet supposé Braives-Viemme-Waremme, le primitif étant un hydronyme celtique du sens de « rivière-serpent », du moment que ce sens ne convient qu'à la Méhaigne (rivière de Braives), non à Viemme (« sans cours d'eau », du moins aujourd'hui), ni au Geer (rivière de Waremme). Il s'agit dès lors de transferts toponymiques, mais de transferts marqués à chaque étape par une traduction ; l'hypothèse est pour le moins hasardeuse. — P. 35-36, c'est par un enchaînement d'évolutions supposées qu'il est remonté de *Braives* à \**Prumiā*, qui aurait eu pour variante \**Prumiacum* (d'où, par nouvelle altération, le *Perniacum*, station routière antique) (1).

111. [LINDEMANS, *De plaatsnamen op -ake(n)* (art. du BTD, 25).] — C. r. par M. GYSSELING, *RbPhH*, 31, p. 301-302 : propose une autre explication.

112. G. WINNEN. *De ogm. ai vóór umlautsfaktor in het Tiens dialect.* (*Taal en Tongval*, 4, 1952, p. 122-146). — Cette étude de phonétique consacrée au flamand de Tirlemont et environs examine les formes anciennes des lieux-dits aujourd'hui wallonisés *catrikè* et *ma* à Zétrud-Lumay (p. 133-134), ainsi que l'anthroponyme de *Zeynville* provenant du hameau de Genville, w. *djèn'viye*, à St-Remy-Geest (p. 135).

113. D. FLORIBERTUS ROMMEL O. S. B. *Indices op het Woordenboek der Toponymie van westelijk Vlaanderen, Vlaams Artesië, het Land van den Hoek, de Graafschappen Guines en Boulogne, en een Gedeelte van het Graafschap Ponthieu* door wijlen Dr KAREL DE FLOU. (Kon. Vl. Acad. v. Taal- en Letterkunde, 1953, St-Pietersabdij, Steenbrugge; xx-398 p. in-8<sup>o</sup>). — Tables du monumental ouvrage de K. DE FLOU, qui, outre la Flandre occidentale, concerne aussi le pays roman au sud de celle-ci.

114. MARIE-THÉRÈSE MORLET. *La toponymie de la*

(1) C. r. de J. HERBILLON.

*Thiérache*. (Revue Intern. d'Onomastique, 5, 1953, p. 17-27, 107-120, 185-200, 273-280 ; à suivre). — L'auteur ne paraît connaître aucune publication des chercheurs de Belgique ; or, la Thiérache touche à la frontière de notre pays...

P. 27. On répète que les finales en *-ia* de *Autreppes* (anciennement *Altrippia*), *Hannapes* (anciennement *Hanapio*), etc., sont des latinisations : le type est *-appa* ou *-eppa*. Une finale en *-ia* rend seule compte pourtant de l'alternance fr. *-ache*, pic.-w. *-ape*, *-èpe*.

115. ALBERT DAUZAT. *Le type Neuchâteau (épithète antéposée) est-il dû à une influence de la syntaxe germanique?* (Rev. Intern. d'Onomastique, 5, 1953, p. 81-88 ; une carte). — Pour la thèse de l'influence germanique sur l'antéposition de l'adjectif ; se fonde sur la survivance en wallon et, ailleurs, sur le témoignage de la toponymie.

P. 85, n. 1. On me prête une remarque que je n'ai pas émise et qui ne m'est pas attribuée dans la source alléguée. Si A. D. se reportait aux textes des wallonistes, notamment à la *Syntaxe* de REMACLE, t. 1, il verrait que l'opinion de ceux-ci est plus nuancée qu'il ne le croit.

— Voir aussi nos 11, 21-23, 28-29bis, 31, 33, 157, 159, 162, 163.

### Anthroponymie.

116. ALBERT CARNOY. *Origine des noms de familles en Belgique*. (Louvain, Édit. Universitas, 1953 ; 408 p. in-8°). — L'ouvrage s'adresse au « public intellectuel » qui a droit « à posséder un ouvrage maniable exposant brièvement les divers aspects de l'anthroponymie tant néerlandaise que romane et permettant de découvrir aisément l'étymologie d'un très grand nombre de noms de familles ». L'« index » a pour but de procurer les avantages qu'offre un *dictionnaire* tout en permettant de placer un nom dans son 'milieu', c'est-à-dire dans la catégorie à laquelle il appartient et où

il reçoit son explication en même temps que les dénominations analogues ». Le volume veut être une introduction. « Certaines explications paraîtront, par conséquent, superflues aux spécialistes qui, en revanche, parmi les exemples cités, trouveront de nombreuses étymologies nouvelles. Dans ce domaine où l'on doit encore faire œuvre de pionnier et où l'on touche à tant de *realia* et de formes dialectales, la critique trouvera certes matière à s'exercer. Si elle est juste et constructive, nous lui serons reconnaissant des mises au point qu'elle permettra » (avant-propos, p. 7).

Somme toute, il s'agit d'un ensemble dont l'auteur avait détaché quelques chapitres (sur la botanique ou l'art militaire dans l'anthroponymie, par exemple) pour les publier dans diverses revues. A. C. y examine ainsi successivement les noms individuels d'origine et de formation diverses, les noms d'origine géographique, les noms tirés de la vie sociale, les noms transformés par le passage d'une langue à l'autre, les noms étrangers importés en Belgique flamande et wallonne, les noms « romanesques », les noms d'enfants trouvés. Le tout est précédé de courts aperçus bibliographiques et historiques, et suivi de l'index (p. 297-406), étendu (env. 12.500 noms?) mais pourtant incomplet et trop de fois inexact.

La méthode de l'auteur est connue. On l'a caractérisée ici fort souvent à propos de travaux toponymiques et anthroponymiques. Des examens, qui se voulaient assez constructifs en général, ont été consacrés à ses dictionnaires et à ses articles ; mais, à chaque publication nouvelle, la critique a retrouvé sensiblement les mêmes procédés, sans pouvoir constater beaucoup d'amélioration dans le choix et l'interprétation des faits ; même pour des œuvres de synthèse appelées à une large diffusion, A. C., hélas !, néglige trop souvent d'assimiler l'enseignement des travaux d'analyse, voire simplement de consulter ceux-ci ;

de plus, en passant de la toponymie à l'anthroponymie, on constate que l'absence des formes anciennes rend souvent l'exposé plus aventureux encore.

L'an dernier, notre bibliographie a recensé minutieusement un article consacré à l'anthroponymie liégeoise (à laquelle on assimilait souvent l'anthroponymie wallonne). On ne va pas examiner pareillement le copieux volume consacré à toute l'anthroponymie belge ; pour les lettres A à C, on renverra aux articles que JULES HERBILLON publie dans « Le Vieux-Liège » à leur propos ([t. 4] ; 1954, p. 371-380 ; à suivre). En introduction à cet examen consciencieux et détaillé (qui ne prétend pourtant pas être exhaustif), on trouvera l'appréciation de notre confrère (1) ; elle s'accorde avec celles qui ont paru dans le BTD sous

(1) Notons particulièrement ces passages de J. HERBILLON : « loin d'offrir la condensation souhaitable [...], il présente souvent un caractère prolix et diffus qui n'inspire pas une parfaite confiance »... « si les travaux de détail ne doivent plus servir à l'élaboration des synthèses, on peut se demander quelle devient leur utilité »... « Ces exemples, qui seront multipliés dans les notes critiques, suffisent à montrer la méthode peu rigoureuse qui a présidé à l'élaboration du travail »... « Le plus grave est sans doute la méconnaissance trop fréquente des faits dialectaux »... « En conclusion, l'ouvrage d'A. C. est en net recul sur celui de Vincent ; s'il apporte un lot d'explications nouvelles, celles-ci sont noyées dans un tel flot d'approximations et d'erreurs que le spécialiste même hésitera à les en dégager. Le livre est, hélas ! destiné au grand public, incapable de discerner le grain de l'ivraie ; très souvent ce public sera déçu par les lacunes et les faux renvois de la table, et non moins souvent il sera trompé sur le sens réel du nom de famille qui l'intéresse ; apparemment, dans plus d'un cas, serait-il pris légitimement de doute. Il est à craindre que cette suspicion ne rejaillisse sur l'anthroponymie elle-même, sur ses méthodes, sur le degré de probabilité des solutions actuelles ; cette science risquera alors d'apparaître souvent comme un exercice où l'imagination tient plus de place que la documentation et l'observation des faits phonétiques établis par la linguistique. A tout prendre, on se demande s'il est heureux pour l'onomastique belge que le travail d'A. C., trop hâtivement élaboré, ait vu le jour. L'examen de la partie romane montre en tout cas qu'on peut hésiter à répondre par l'affirmative. »

la signature de J. HAUST, puis sous la nôtre (conjointement parfois avec L. REMACLE ou J. HERBILLON).

Un point toutefois doit être relevé ici : les reproches « profondément injustes » (J. HERBILLON, *ib.*) de la p. 12, adressés à ce qu'A. C. appelle une « brochure », le livre d'A. VINCENT, *Les noms de familles de Belgique* ; les quelques développements ou groupements heureux et parfois originaux qu'A. C. a rassemblés dans son propre livre ne l'autorisaient certes point à dénoncer chez A. V. un classement prétendument « peu systématique » où seraient mêlés « des exemples de tous les temps et de toutes les langues », avec de plus beaucoup de citations « sujettes à caution ».

Notons d'abord les principaux résultats d'une confrontation entre les explications critiquées l'an dernier à propos de l'article d'« Orbis », t. 1, et celles que le livre fournit sur les mêmes noms.

Quelques gloses sont heureusement améliorées : *Ansay*, *Ansotte*, *Empain*, *Jampsin*, *Lewillon* (mais on oublie la possibilité d'un 'aiguillon' toponymique), *Lhoest* (sauf un renvoi de trop au n° 151), *Loxhay*, *Malmendier*, *Mauhin*, *Moxhon*, *Spée*... Ailleurs, on mélange le bon et le moins bon : ainsi pour *Boucha*, *Brouhon*, *Clerdent*, *Domken*, *Dupireux*, *Lipsin*, *Solvay*... On se rétracte pour *Cantillon*, et, avec des hypothèses que nous ne nous chargeons pas d'apprécier, pour *Laget*, *Maldoy* et *Migeotte*. Le changement fait tomber de mal en mal pour *Donay* (de *Donat* !), et de mal en pis pour *Jadoul* (de *Richard* !), *Leruitte* (« le dur » ; et devenu « de *Ruitte* !), *Moitroux* (« métayer »), et une fois au moins (n° 197) pour *Ugeux* (rattaché à *huche* « crieur public », ce qui donnerait \**houkeû* ou \**ukeû*, à franciser en \*(h)*ucheur*). *Inoul* est redressé en *Hinouul*, mais reste rattaché à *Jean* ; après avoir été de la « came-line », *Cabay* passe de « lutin » à « vaurien ». Rien de changé ou aucune amélioration pour *Bada*, *Bottequin*, *Brahy*, *Brenez*, *Chairdrin* (correction de *Chairdrin*), *Cherpion*, *Coheur*, *Counet*, *Couplet*, *Delehoye*, *Delrez*, *Doutrewe* (devenu d'*Outraîwe*), *Gottal* (devenu *Gottalle*), *Lamsoul*, *Lebisay*, *Leboutte* (écrit *Laboutte* !), *Libenne* (devenu *Labenne* !), *Linotte*, *Lognoul*, *Louvette* (= *Lowette*), *Mariaüle* (qu'on continue à localiser en domaine liégeois !), *Mettewie* (passé lui au picard), *Nachez* (« petite fesse » remplacé par « aux grosses fesses »), *Moxhet* (encombré en plus d'un rapprochement

avec le nom de terrains marécageux), *Omnosez, Pineur, Poskin, Possoz, Rixhon, Robette, Rouppe, Rouzhay, Scailquin, Tombeur, Zabé...* Et de même pour *Joassin* cité ici (et non plus *Joassart* [pour lequel on prendra en considération le n° 16 ci-dessus]) comme dérivé de *Josse*, alors qu'il suffisait de consulter *Le Parler de La Gleize* de REMACLE, p. 235 (*Djoacin* « Joachim », avec formes anciennes), soit *Les Noms de personnes à Cerfontaine* d'A. BALLE, DBR, 8, p. 95 (« Joachim », w. *Jowacin*, XIX<sup>e</sup> s.), pour ne pas citer des sources plus anciennes ni le livre de VINCENT, p. 40. Beaucoup d'autres noms examinés ici l'an dernier dans notre c. r. ne figurent pas à l'index ; plusieurs d'autre part ne tombent plus sous la critique parce qu'on ne les rapporte plus spécialement à l'anthroponymie liégeoise. (On voit même, p. 84, un *Wanette* liégeois de l'année précédente devenu un *Wanet* néerlandais). Tel quel, ce bilan est déjà significatif.

Il y aurait bien d'autres affirmations à relever. Une lecture rapide des chapitres consacrés aux noms d'origine, de « situation sociale », de profession, aux noms étrangers, suffit à en faire découvrir par dizaines. Citons-en quelques-unes :

Voici des villages mal identifiés : *Dabée* « de *Habay* » (p. 106), au lieu de « d'*Abée* » ; *Deheneffe* « d'*Aineffe* » (p. 110), pour : « de *Haneffe* » (cf. BTD, 13, p. 184, où je signale déjà l'erreur dans un article d'un confrère)... ; — en voici non identifiés : *Forceille* « fourche » (p. 219), pour *Forseilles*, à Héron ; *Houmard* « homard » [du wallon forgé par l'auteur !] (p. 268), pour *Houmar(t)*, dépendance de Tohogne... ; — voici des gentilés aussi fâcheusement méconnus : *Hougardy*, génitif de prénom (p. 286), et *Xofferlin*, francisation de *Hofferling* (p. 287), pour « habitant de *Hougarde* » et « hab. de *Xhoffrais* » (voir BTD, 13, p. 184, où je corrige aussi des méprises sur ces noms)... ; — des prénoms qu'on n'a point reconnus : « *Magain* était un mauvais pré » (p. 174) ; *Gingoux* rattaché à *gigue* (p. 226, au lieu de *Gengoux*, w. *djingou* en salmien, c.-à-d. « *Gangulphe* »)... ; — des noms communs fort clairs et pourtant mal analysés : *Dosseray*, rattaché à *osier* (p. 164 ; cf. DL, v° *doz'rê*) ; *Mernier* « extrayeur [!] de marne » (p. 210 ; w. *mér'ni* « marchand de bois ») ; *Mercenier* « mercenaire » (p. 191 ; « mercier »)... ; — des explications prétendument fondées sur le wallon, mais en interprétant celui-ci de l'extérieur : *Moisse* ou *Moës* [prononcé *mwès*] par henn. « *mwès* » mauvais [lire nam. *mwê*, *mwê*] (p. 243 ; il s'agit de *Moïse*) ; *Delaiissé* « du lait », lg. *lécé* (p. 221) [on écrit *Delaiisse*]...

De même aux chapitres des patronymes et hypocoristiques, que de villages égarés ! Citons *Damsin* (Ampsain), *Delalaing*, *Delanne* (Lasne), puis *Gozin*, *Hanret*, *Juseret*, *Libin*, *Magerotte*, *Roloux*, *Russon*, *Schaltin*, *Sibret*, *Vissoul*, *Werpain*, *Wibrin*..., sans parler d'*Arlon*.

Je ne comprends pas l'exclusive contre l'explication normale de *Deltenre* « de la *Dendre* » (qui se dit *Tenre* en roman) au profit de « de la *tendre* » (p. 122, « de la *D.* » serait douteux ; p. 237, il serait cependant possible parfois...). Je regrette la confusion (car il ne s'agit même pas d'une restriction), *Rouchy* = « Montois » (p. 122 ; c'est prendre l'usage de certains linguistes pour un fait social ; *rouchi* ne s'applique normalement qu'au parler de Valenciennes). De même pour les assimilations du genre de *Harrow* entraîné par *Arroy* (p. 192 ; celui-ci expliqué par *arroi* « équipement » [?]) ou de « wal. [?] *Devel* » cité sans plus après *Deville*, *Delville* (p. 135).

L'auteur a trop tendance à se contenter de vagues localisations, parfois inadéquates, de références au wallon, au liégeois, au hennuyer, au picard, pour des faits ou bien plus répandus qu'il ne le prétend ou au contraire bien plus strictement localisés : parce que *Téheux* est liégeois, il déclare *Técheux* et *Téchy* picards (p. 207) et il parle d'influence picarde pour « *Martougin* (Martouzin) » (p. 110 ; le nam. dit *martolôjin* conformément à sa phonétique normale) : faut-il répéter à l'auteur qu'il ne devrait pas confondre wallon et liégeois ?

Le germanique est parfois invoqué où il n'a que faire : « *Limbor* (Limburg) », « *Waterlot* (Waterloo) » ne sont pas des francisations (p. 112), mais des formes purement wallonnes de communes wallonnes. et on n'a pas besoin de considérer de surplus *Limburg* comme venant du Palatinat, ainsi qu'on le fait p. 127 ; *Onclin* n'a pas eu à s'adapter de *Onkelinckx* (p. 277) ; *Delvenne* n'est pas traduit d'un « du marais » germanique (p. 278 ; faute tant de fois corrigée et toujours renaissante) ; *Warland* aussi est une forme parfaitement de chez nous, non un anthroponyme allemand (p. 286). Une contamination germano-romane entre les types *houx* et *yeuse* (p. 165) n'est pas du tout nécessaire. Et ce n'est pas parce qu'un confrère germaniste a voulu interpréter les jurons français par des invocations néerlandaises qu'il faut s'égarer dans les rapports possibles de *Tijd Gods* > *Tytgat* avec *jour de Dieu* ! « bien connu des Wallons » (p. 194)... et de Molière.

N'insistons pas sur les explications inattendues telles que : « Pour ceux qui abusaient du baiser, on a créé *Baise*, *Baisier* »



(p. 199) ; il y a du reste une restriction *in fine* : « *Baisier* peut être une orthographe pour le français *bésier* poirier sauvage » (p. 294). En fait, le français « *bésier* » est un dialectal *besier*, connu seulement dans des provinces éloignées de nos frontières ; on songerait à la commune de *Baisieux*, dont une forme ancienne serait *Basier* d'après les *Origines des noms des communes* de l'auteur, mais ce *Basier* de 1158 ne doit être lui-même qu'une coquille pour *Basieu*, si l'on se reporte à VINCENT, *Noms de lieux de la Belg.*, p. 62, où d'ailleurs cette forme est citée pour *Baisy* et non pour *Baisieux* (dont A. C. a mélangé les formes, écrivant de surplus *Basui* pour *Basiu*)...

L'auteur change volontiers d'opinion : après avoir lancé ailleurs un *Puvinage* « pigeonnier » qu'on lui a repris (cf. BTD, 27, p. 130), il l'abandonne sans plus rien en dire pour écrire maintenant : « *Puvinage*, *Pevenage*, *Bevernage* étaient... des abreuvoirs et des citernes » (p. 143). Les notes finales du reste n'améliorent pas toujours le texte : p. 81, *Vicqueray* était expliqué par *Vicart* « Guichard », et p. 193, *Vecqueray* considéré comme diminutif de « vicaire », ce qu'on renie, p. 294, au profit d'un hypocoristique de *Vicart* ; est-ce vraiment pour se donner l'originalité de pas suivre HERBILLON qui a indiqué la solution : « petit évêque » (cf. DBR, 7, p. 168 ; au cours d'un article qui offre tant de parallèles) ?

L'imprécision des données fournies par l'auteur est assez irritante pour qui cherche la clarté et la rigueur. Passe encore que nos *houréyes* et *hourlés* en soient réduits à ne s'appliquer qu'à des pentes broussailleuses (p. 156 et 232). Mais sur quoi fonde-t-on l'assertion : « Pour les granges, on dit : ... *Delcampe* (*cambre* étant une étable) » (p. 136) ; « grange » et « étable » ne s'équivalent pas, et, faute de précisions à ce sujet dans le *FEW*, v<sup>o</sup> c a m e r a, on est réduit au doute ? Et pourquoi gloser « arbrisseau » au lieu de « peuplier blanc » pour *ombiau* (p. 163) ? Ailleurs il s'agit souvent de termes dont rien ne nous dit s'ils sont reconstitués par l'auteur en tant que noms communs ; comment le profane et l'étranger s'y reconnaîtront-ils ? Citons par exemple : « l'arquebuse des remparts s'appelait... wal. *Haquin* » (p. 186) ; « la quête était opérée par les personnes appelées wal. *Diépart* part de Dieu [*Dieupart* est un nom de village], *Crabus* (henn. *crabot* boîte à collecter), *Soquet* tronc des pauvres » (p. 194) ; « le liég. *Quiquet* est une haridelle » (p. 261 ; c'est *kikèye* que cite le DL, d'après FORIR)...

L'auteur mélange constamment toponymes et anthroponymes, si bien qu'on ne distingue pas toujours ce qui apparaît effective-

ment dans les noms de familles. Ainsi de cette note, p. 153, à propos de *Chantraine* : « On trouve aussi : *Chantry* « chante, ruisseau », pour des rives de cours d'eau et *Pissevaque*, *Pisseveau* pour des prairies ». *Chantry* est bien aussi un anthroponyme (qui n'est pas nécessairement à analyser comme le propose A. C. ; cf. DAUZAT, *Chantrier*), mais les types «pisse-vache, pissе-veau» sont-ils actuellement noms de familles? Voilà ce qu'on voudrait savoir d'abord. *Pihe-vatche* est une ancienne rue de Liège ; « *Pichvache* » et « *Pixvaux* » sont d'anciens lieux-dits de Limbourg. Ajoutons que quiconque a vu dévaler la cascade de *La Pissevache* en Valais ne pense pas à un pré pour le sens premier, ni même, pour *Pissevache* et *Pissevaux* comparés à *Chanteraine*, à « des endroits où l'on donne toute liberté à ces animaux de faire la chose » (p. 255).

On voudrait savoir où vit ce *Merchoul* rattaché à *Aymery* dubitativement (p. 94) et si *Talma* [expliqué d'après une communication inédite de M. A. ARNOULD] (p. 96) est bien un nom de famille de Belgique?

Mais les formes mêmes seront à contrôler plus d'une fois. Un anthroponyme liégeois [= liég. hesbignon] *Coheur* [prononcé *kòhç̣er*, *kwahç̣er* en wallon], dont on nous dit qu'il signifiait « émondeur » (p. 216 ; invention de l'auteur contredite par la prononciation), devient ensuite un « wal. *Coheu* élagueur » (p. 218), repris à l'index comme « *Cohen* » ! On s'est demandé l'an dernier si A. C. n'avait pas forgé des anthroponymes *Brisac* et *Brouyaq* (repris dans le Dict., p. 99 : *Brisac* et *Brayak* [sic]). Je ne sais pas davantage ce que je dois penser d'un passage comme « *Croisier* (wal. *Creuhis* - nl. *Cruysman(s)*) » (p. 168) : je ne connais que le nom de fam. liégeois *Creuhy*, lequel ne représente peut-être pas toujours un religieux de l'ordre des Croisiers (cf. « Chemin nommé *Creuhy* », dans A. BUCHET, *Monogr. ... de Goé*, p. 440). Je me demande si, cherchant le correspondant wallon du « *croisier* » monastique, A. C. ne s'est pas tout simplement contenté de transcrire, en négligeant les accents, comme il l'a fait si souvent déjà dans son dictionnaire toponymique, la graphie du DL à l'article : « *Creùhis* : *rove dès* ~, rue des Croisiers (anciens religieux), à Liège » ?

Le c. r. par ALBERT DAUZAT, *Revue Intern. d'Onomastique*, 5, p. 307-309, est fort élogieux.

Remarquer la mention sans plus de la « brochure » d'A. VINCENT, simple « étude préparatoire au dictionnaire annoncé par l'auteur »...

117. AUGUSTE VINCENT. *Remarques sur quelques noms de familles belges*. (BTD, 27, p. 67-85). — 1. Huy dans les n. de fam. — 2. Lg. *Kangi(e)ster*, en 1644 « *Canigheter* », du nom du « fondateur de cannettes » en néerl., avec *s* surprenant. — 3. L'adverbe *là* + autre adverbe de lieu : *Laderier*, *Lahaut*, *Delassus*, etc. — 4. Mots abstraits : *Amour*, *Beaumariage*, *Bonnevie*, *Dejoie*, *Soucy*, etc. — 5. Participes présents : *Aimant*, *Brillant*, *Malcourant*, etc. — 6. Redoublements : *Baba*, *Bibi*, *Kaquet*, *Ninnin*, etc. — 7. *Sans-* et son pendant néerl. *Zonder-* : *Sampaix*, *Santerre*, etc. — 8. *Suffrongelle*, *Soufnongelle*, *Soufnenguel*, d'un anthroponyme néerl. *Hoefnagel(s)*, litt<sup>t</sup> « clou à ferrer ».

P. 68, *Dehou* peut être *Dehou(x)*. Dans Jean d'Outremeuse, « les *Hoites* » pour « les *Hutois* » étonne : ne pourrait-on lire « les *Hoices* » [= \**hoyis*'? — P. 69, *Fram(r)isou* [lire -*ou*] « habitant de Frameries », *Maflou* « hab. de Maffles » [et *Binchoû* « Binchois »] n'ont pas le suff. -*oul*, mais -*ois* (cf. RUELLE, *Vocab. du houilleur borain*, p. 113, à propos de *grisoû* « grisou »). — On trouve aussi la graphie « *Cangister* » (Jemeppe-s.-Meuse, a° 1950). — P. 71-72, critique probante des explications de DAUZAT pour *Deladrière*, *Delaoutre* ; ajouter que comprendre « la [maison]... » avec DAUZAT se justifierait moins encore en wallon où *la* n'existe pas et où l'on connaît bien *Lahaut*, *Delahaut*, etc. — P. 73, *Bonnevie* pourrait être aussi le toponyme *Bonneville*, w. *boun'vîye* ; *De Quint* (Vilvorde) = nl. *de Kind*? — P. 76, lg. *Quatre* peut être *cwâte* « quarte » (mesure) ; *Quint* peut représenter aussi -*kin* suffixe (cf. p. 80). — P. 82, *Sampos*, -*oux* représente probablement « sans pouce » (cf. HERBILLON, *Vieux-Liège*, 1953, p. 195) ; *Sandra(s)* peut être *Sandart*, ce qui est assuré pour Mons d'après une communication de notre confrère ARNOULD. — P. 84, on cite *Soufneguel* à Marchin, -*nenguel* à Modave ; je trouve aussi (à côté de -*neguel*?) le nom *Soufnenguel* à Marchin (encore a° 1953) (1).

118. JULES HERBILLON. *Noms de familles wallons*. (Le Vieux-Liège, [t. 4], p. 185-196 ; n° 100 de janv.-mars 1953). — Examen de nombreuses notices de VINCENT, *Les Noms*

(1) Plusieurs de ces notes sont de J. HERBILLON.

de familles de Belgique (cf. bibliogr. précédente, n° 114). L'auteur y ajoute des noms de famille liégeois issus de métiers, ne figurant pas dans l'ouvrage de VINCENT.

119. ARTHUR BALLE. *Les noms de personnes à Cerfontaine* [suite et fin]. (DBR, 10, p. 108-120). — Surnoms et sobriquets. A côté de quelques surnoms anciens, l'auteur cite surtout des surnoms et sobriquets de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et du commencement du XX<sup>e</sup>. Il les énumère en les glosant dans la mesure du possible et en renvoyant à la catégorie dans laquelle leur origine et leur signification les classent. Ainsi s'est heureusement terminé l'inventaire onomastique consacré à sa commune natale par le regretté A. BALLE (1878-1954).

120. ALBERT DOPPAGNE. *Les noms de personnes de Louette-Saint-Pierre (D 119)*. (Revue Langues vivantes, 19<sup>e</sup> année, p. 3-13, 97-114, 187-200 et 257-280). — Suite et fin du n° 119 de notre bibliographie précédente. Le tout a paru à part dans la collection « Langues vivantes », n° 41, Marcel Didier, éditeur, Bruxelles ; [1953], 90 p. (Les citations ci-après se rapportent à ce tiré à part). L'auteur étudie l'anthroponymie ancienne et moderne, y compris l'« anthroponymie sociologique » : appellation de la famille et de l'individu (d'après défauts), blason populaire des localités de la région, noms communs se rapportant à la condition sociale, au métier, à la religion, à la vie sexuelle, etc., ainsi que l'« anthroponymie extrahumaine » (animaux portant un nom ; etc.). Les préoccupations d'ordre sociologique marquent du reste l'ensemble de cette importante étude. En revanche, la prononciation dialectale des patronymes et prénoms vivants n'est pas toujours clairement indiquée.

P. 22, « *Ralon fosse* » [l'auteur coupe ces toponymes dont les éléments sont réunis dans les textes] : il n'y a que trois mentions, dont une est *Rolanfosse* : lire *Roland-f.*? — P. 26, l. 19 : « *Collart*

le *coullon* » invite à interpréter autrement p. 22, « *Coullon ri* » ; cf. aussi p. 27, infra. — P. 27 : « *(l)amourot* », à ranger parmi les sobriquets. — P. 27-28 : *Magot* n'a rien d'obscur : dérivé de *Mague* (Marguerite) comme *Maguette*, *Maguin*, avec suffixe masculin. — P. 31, à propos des prénoms curieux, on aurait pu renvoyer aux relevés d'A. BALLE dans les DBR ; la date de la mode des prénoms féminins en -a n'est pas précisée. — P. 32, *Zélina* « insolite » : encore en 1947 à Gerpennes (J. ROLAND, dans *Miscellanea J. Gessler*, p. 1062). — P. 39, « *culot* » (XVI<sup>e</sup> s.) n'est probablement pas un toponyme ; renvoyer en tout cas aux p. 59 et 67. — P. 47, « *fréron* » (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.) : pourquoi pas le dérivé de « *Frédéric* » ? — Ib., « *fée* » et « *fefée* » : on songe à « *fille* » et « *fille* ». — P. 53, « *Clarival* » est un toponyme, dépendance de Bièvre (canton de Gedinne). — P. 54, « *Hennaux* » : plutôt de « *Heine* » (Henri), que de « *(Jo)han* ». — P. 57, « *Parizel* » peut ne pas exprimer l'origine ; cf. DAUZAT, *Dict. n. de fam.*, v<sup>o</sup> *Parisel*, -zel. — P. 58, *Durnal*, féminin en -al(e), n'évolue pas en \**Durnau*. — P. 59, *Mottet*, anthroponyme, ne dérive pas d'un toponyme. — P. 60, *Magonnet*, comme *Magonette* ailleurs (avec -a- bref), dérivé sans doute de *Magon* ; cf. ci-dessus *Magot*. — P. 61, *Hulin*, nom expliqué clairement, ne devrait pas figurer parmi les noms obscurs ; de même *Jadot*, p. 62. — P. 63. On invoque l'enquête de REMACLE sur La Gleize non mentionnée dans la bibliographie. — P. 67, n. 15 : pourquoi ne pas renvoyer au *DFL*, v<sup>o</sup> « *culot* » ? — P. 70, *Féminwès* est une orthographe ambiguë ; écrire -*min'wès*. — P. 77-84, étude du blason popul. *cané* fréquent dans la région ; on n'insiste pas sur les graphies anciennes : « *canay* » (1573, 1720), « *canai* » (1722),..., qui semblent indiquer un dérivé en -ellu ; pourquoi ne pas examiner l'hypothèse d'un dérivé du w. *cane* se rattachant à *cunnu*s (cf. A. HENRY, DBR, 5, p. 236) ? — P. 90, pour l'astronomie populaire, on aurait pu renvoyer à l'article d'É. LEGROS, VW, 22, 1948, sur *Les noms wallons des étoiles* (1).

121. Dans l'*Hist. d'Ensival* de J. PEUTEMAN (cf. ci-dessus n<sup>o</sup> 98), au chapitre de la démographie, on trouve quelques listes anciennes de contribuables (p. 82-83), et surtout une liste de sobriquets [et noms d'origine ou de professions] (p. 86-87), glanés dans les archives, mais malheureusement reproduits sans aucune indication de dates.

(1) La plupart de ces notes sont de J. HERBILLON.

122. A. CARNOY. *Het Nederlands in de Franstalige Studien over Naamkunde*. (BTD, 27, p. 181-195). — Examine du point de vue germanique l'article de RENARD du BTD 26, et surtout le dictionnaire anthroponymique de DAUZAT et *Les Noms de familles de B.* de VINCENT ; ceci fait, A. C. assure que « les auteurs de langue française commettent des fautes beaucoup plus grandes quand ils se hasardent sur le domaine néerlandais que les onomatologues non-wallons [lire : flamands] qui par leurs études sont amenés à citer des formes dialectales romanes » (p. 195). On n'a pas ici à défendre DAUZAT (ou son informateur germaniste qui, d'après les remerciements de l'introduction, p. XXII, serait FERNAND MOSSÉ) pour ses méprises concernant le néerlandais, signalées du reste déjà en général par HERBILLON ; mais on doit noter que la plupart des critiques faites à RENARD sont contestables ; quant au reproche fait à VINCENT de ne pas s'être efforcé de donner le « fini » à son œuvre, les critiques d'A. C., si pertinentes que certaines puissent être, ne sauraient justifier cette formule assurément malheureuse. Inutile d'autre part de s'attarder à l'allusion de la p. 181, concernant les « recenseurs wallons » manquant de compréhension ; dans l'abstrait, il est possible qu'un walloniste qui disserterait sur les caractéristiques westflamandes dans l'anthroponymie belge fasse autant et même plus de fautes qu'un « non-Wallon » traitant du liégeois ; dans la pratique, on n'a pas encore vu de walloniste se hasarder dans pareille aventure.

P. 182-184, il faudrait commencer par établir que les noms repris à RENARD et supposés d'origine flamande sont attestés en pays flamand. Ainsi pour *Rondas*, on renvoie à un nom de bouclier en néerlandais, comme si *rondache* n'était pas français (cf. *DL*, *rondace*) ; le moyen franç. a de même connu *tobac* « tabac » ; *verdin* pour une « épée » est bien wallon ; etc. — L'auteur ne sait pas lire le wallon : *Crahay* [krahê] est tout différent du nl. *kraai* [krāy]. — Il reproduit, à propos de *Manfroid* : « n[om] barbare composé de

*man et -frid* » par « barbare composé de ma et frid ». — *Lepape* est bien sobriquet, car *pape* « prêtre » n'est pas wallon ; mais « *Wathieu de Pape* » (a° 1587), cité par RENARD, est sans doute flamand. — A retenir, pour *Lepersonne*, une remarque intéressante sur *persona* au sens de *persona ecclesiae* (1).

P. 184-189, la mention qui est faite au début des remarques de HERBILLON ne laisse pas deviner que les deux tiers environ des critiques à A. D. ont déjà été faites par le Wallon HERBILLON. — D'autre part, A. D. n'a pas prétendu que *Ghislain* était plus répandu en Flandre qu'en Wallonie. — Si A. C. a raison de réclamer aussi *Herbrecht* et *Sant* pour le néerlandais, est-il en droit d'exclure l'Alsace [et l'Allemagne] pour le premier, le Midi pour le second ?

P. 190-194, à propos des critiques à A. V., bornons-nous à noter qu'A. C. s'empare sans le dire de remarques de J. H. (sur *Pittonvils* et *Putseys*, en modifiant toutefois peu heureusement la première) adressées déjà à A. V. Il est vrai qu'il apprend aussi à ce dernier qu'*Empain* est « gagne-pain », ce qu'il ignorait encore l'année précédente dans son article d'« *Orbis* » et qu'il n'a appris que dans une note de ma propre critique à DAUZAT, note visant nommément aussi A. V. et A. C. lui-même (BTD, 26, p. 406, n. 1). *Sic vos non vobis...*

123. O. LEYS. *De anthroponymie van een 14<sup>e</sup> eeuwse Renteboek uit Maritiem-Vlaanderen*. (Mededelingen Vereniging v. Naamkunde te Leuven..., 29, 1953, p. 125-146). — Voir, p. 144 et sv., le développement sur l'influence profonde du roman d'après ce « rentier » de la Flandre maritime datant du XIV<sup>e</sup> siècle : noms et formes, hypocoristiques, suffixes, sobriquets (avec liste intéressante de ces derniers).

124. ALBERT DAUZAT. *A propos d'un récent dictionnaire : première mise au point*. Étymologies à rectifier. (Revue Intern. d'Onomast., 5, 1953, p. 281-287). — A propos du *Dict. étym. des noms de fam. et prén. de France* de l'auteur. Corrige notamment l'explication de plusieurs noms wallons (ou du Nord) et flamands, d'après les articles de J. HERBILLON dans le *Vieux-Liège* (mais ignorait encore, au mo-

(1) Cet alinéa s'inspire de notes de lecture de J. HERBILLON.

ment où il écrivait cette première mise au point, mon c. r. du *BTD*, 26, 1952, p. 404-417).

— Voir aussi nos 16, 20, 33, 73, 76, 78, 95, 96, 152, 167.

### Dialectologie en général.

125. *Atlas linguistique de la Wallonie*. Tableau géographique des parlers de la Belgique romane d'après l'enquête de JEAN HAUST et des enquêtes complémentaires. Tome I. Introduction générale. Aspects phonétiques (Cartes 1 à 100), par LOUIS REMACLE. (Impr. Vaillant-Carmanne, Liège, 1953 ; 301 p. in-4<sup>o</sup>). — Grande date pour la dialectologie wallonne que la publication de ce premier tome d'une œuvre à laquelle notre maître avait donné le meilleur de lui-même et que ses disciples s'efforcent de poursuivre de leur mieux ! Ce n'est pas à nous de juger l'entreprise. On se contentera de dire sommairement le contenu de ce premier tome : l'introduction générale fait l'historique de l'enquête et présente l'atlas en même temps qu'elle fait le bilan des enquêtes ; les 100 cartes phonétiques sont accompagnées d'un tableau des formes avec commentaire, et suivies d'un index des mots français, des étymons, des formes dialectales et des faits phonétiques. On notera donc que cet atlas n'est pas absolument comparable aux autres atlas linguistiques, car la matière ici n'est pas fournie sans plus, mais classée et commentée sommairement de façon à guider le chercheur ; ce tome I est en fait, en même temps que le début de l'atlas, l'étude la plus importante consacrée à la phonétique de nos parlers, les 100 mots étudiés ayant été choisis pour permettre d'aborder les faits les plus caractéristiques de notre phonétique et ces phénomènes ayant été soigneusement répertoriés dans un précieux index.



Aux exposés de REMACLE sur l'*ALW* signalés l'an dernier (n<sup>os</sup> 131 et 132), ajouter : ÉLISÉE LEGROS, *L'Atlas linguistique de la Wallonie* (VW, 27, p. 245-260 ; une carte ; p. 326, erratum) (1), qui insiste surtout sur l'enquête préalable de J. HAUST et sur les méthodes d'enquête en général.

C. r. parus en 1953 : MAURICE DELBOUILLE, Acad. Roy. Langue et Litt. fr. de Belg., 31, p. 197-201 ; ROBERT MASSART, Nouvelle Revue wallonne, 5 ; p. 266-269, n<sup>o</sup> de juillet.

### Phonétique.

126. LÉON WARNANT. *Études phonétiques sur le parler wallon d'Oreye*. (Impr. G. Michiels, Liège, 1953 ; 180 p. in-8<sup>o</sup>). — Ce livre rassemble, avec quelques menues corrections de détail, les articles publiés par L. W. dans le *BTD*, 23 à 26. Ces études de phonétique expérimentale, on le sait, constituent les premières qui aient été consacrées à un parler de la Belgique romane. On en retiendra surtout les constatations sur la longueur particulièrement considérable des voyelles et des consonnes du wallon.

P. 6, à propos du verbe *wallonner* « avoir le parler pâteux comme les Wallons » (LAROUSSE), noter qu'il n'est bien attesté que par les dictionnaires picards de CORBLET et de JOUANCOUX au sens de « parler mal » (cf. *DBR*, 7, p. 136). Il est douteux que ceux-ci aient visé d'abord les Wallons de l'Est et même exclusivement des Belges parlant un dialecte reconnu comme « wallon » par les dialectologues.

127. F. LECHANTEUR. *Un axe d'études négligé : Normandie - Pays-Bas*. (Handelingen Twintigste Vlaams Filologencongres, 1953, p. 132-138). — Concerne notamment la non-palatalisation du *c* en normanno-picard, attribuée au germanique ; l'auteur pense qu'il faudrait préciser « quel

(1) Cet erratum porte sur le type *maz'rindje* effectivement cité une fois pour un point wallon de l'*ALF*.

germanique et quels Germains ». Il met la ligne de séparation en rapport avec celle qui partage le haut et le bas allemand.

128. L. A. SCHWARZSCHILD. *A Problem of early Walloon phonology*. The form « raneiet » in the *Eulalia*. (French Studies, 6, 1952, p. 235-242). — Sur le passage de *e* à *a* dans la première syllabe de mots « wallons » : à des cas où il s'agit de substitutions de préfixes, tels « raneiet » de *re negat*, « anoier » [w. *anoyt*] pour *ennuyer*, l'auteur compare « *sagn(i)or* » pour *seigneur*, « *samaine* » pour *semaine*, etc.

P. 238. Où l'auteur a-t-il trouvé dans le *DL* « *fugure* » pour « *figure* » ? — P. 240, on reproduit *tchessi* de REMACLE, *Probl. de l'anc. w.*, p. 121, par « *chessi* », et « *sègnedr* » par *seigneur*. (L'auteur se refuse à voir dans les graphies *sagn(i)or*, *saignor* une hypercorrectisme ; il faudrait citer au moins aussi les graphies *sanior*, *sanhor* des sources alléguées : *Dialogues Gregoire le Pape*, *Poème Moral*, chartes éditées par WILMOTTE). — P. 241, « *madisans* » pour *médisans* et « *apasenter* » pour *apesenter* dans les *Gloses de Darmstadt* publiées par WILMOTTE sont hors cause ; il s'agit de *ma(l)disans* et *apaisenter*. — *Ibid.*, « *manutie* » pour *manûthe*.

129. GUY DE POERCK. *La diptongaison des voyelles fermées du latin, principalement dans le domaine gallo-roman, et la palatalisation de ū*. (*Romanica Gandensia* (1), 1, 1953, p. 23-92). — Étude importante, qui reprend par la base l'étude de phénomènes controversés. L'auteur examine soigneusement le témoignage des graphies du latin mérovingien, celui du britto-roman, celui des grammairiens latins, celui des latins provinciaux, et celui des *Serments de Strasbourg* ; puis il étudie la diptongaison, ainsi que la palatalisation de *ū*, dans le domaine gallo-roman (voir à ce

(1) *Romanica Gandensia*. Publication collective de la section de philologie romane de l'Université de Gand. (Rijksuniversiteit te Gent, Faculteit der Wijsbegeerte en Letteren, Werken uitgegeven door de sectie voor Romaanse philologie.)

propos le résumé des idées de l'auteur, *BTD*, 26, p. 421) et aussi dans le reste de la Romania, spécialement le domaine rhéto-roman et le nord de l'Italie, où l'auteur croit retrouver une influence de l'accent d'intensité germanique qui rejoint celle que l'on suppose avoir été exercée par les Francs dans le nord de la Gaule [voyez, en sens contraire, FRIEDRICH SCHÜRR, *Considerationes sobre la glosematica*, *Anales del Instituto de Lingüística*, Univ. Nac. de Cuyo, Mendoza, t. 5, 1952, p. 17-39]. A noter les conclusions méthodologiques : nécessité de dégager les corrélations phonologiques, sans toutefois exagérer la solidarité et le parallélisme des évolutions ; inopérance des considérations générales sur la diphtongaison ou la palatalisation, dégagées des états de langue où l'étude de la fonction constitue le vrai problème ; respect envers les données philologiques, si l'on ne désire pas se borner à une « phonétique de — ou sur le — papier » ; enfin, efficacité du comparatisme comme moyen de contrôle et aussi comme outil d'investigation.

P. 81, g ü t t a m > w. gotâ, lire gote.

130. JEAN DEWITTE. *A nwène*. (el Mouchon d'Aunia, déc. 1953 ; à suivre). — Sur le sort de *nwène*, *nyeùne*, lat. n o n a, et en général de l'o tonique libre dans le parler du Centre.

131. [GOSSEN, *Petite grammaire de l'anc. picard* (1951).] — C. r. par C. BRUNEL, *Biblioth. de l'École des chartes*, 110, 1952, p. 281-283, et par GUY DE POERCK, *RbPhH*, 31, 1953, p. 571-573.

132. L. GROOTAERS. *Het Nederlands substraat van het Brussels-Frans klanksysteem*. (De Nieuwe Taalgids, 1953 ; Hulde-Nummer... De Vooy's ; t. à p. de 4 p.). — Dans cette étude de l'influence du néerlandais sur la prononciation du français de Bruxelles, l'auteur attribue parfois soit au néerlandais, soit aussi à l'influence de l'orthographe fran-

çaise, des faits qui sont également caractéristiques du français de Belgique romane et du wallon lui-même : ainsi l'*o* ouvert de *sot*, *gros*, *pot*, *grosse*, *fosse* (ainsi que celui de *drôle*, w. *drole*), qui se sont du reste prononcés de la sorte jadis en français commun.

— Voir aussi n° 125.

### Morphologie.

133. NOËL DUPIRE. *Le préfixe latin foris dans le picard et le wallon.* (Revue du Nord, 33, 1951, p. 109-116). — On s'excuse de signaler si tard cet article posthume qui classe et recense des exemples anciens, et qui notamment essaye de déterminer la nuance spéciale de certains composés de la langue du droit : *forcer*, *forcommander*, etc.

— Voir nos 58 et 144.

### Syntaxe.

134. [REMACLE, *Syntaxe... de La Gleize*, 1 (1952).] — C. r. par R. L. WAGNER, Bull. Soc. Ling. Paris, 49, 2, 1953, p. 101-103.

— Voir n° 115.

### Parémiologie.

135. JOS. DUPONT. *Le chaînon sémantique ternaire. Réponse aux critiques.* (BTD, 27, p. 346-373). — Réponse à la critique d'É. L. [lire ÉLISÉE LEGROS] dans le BTD 26, et, subsidiairement, à celle de M. GYSSELING [RbPhH 29 ; J. D. n'en fournit pas la référence].

Négligeons les tirades de polémique et les arguments d'autorité ; glissons sur les contradictions (ainsi p. 358, note : J. D. écrit pour les linguistes ; p. 361, note : ses accusations ne visaient pas ses con-

frères, mais un préjugé populaire) ; n'insistons même pas trop sur le « petit penchant pour la plaisanterie » qu'il confesse p. 349, et que, malgré ses efforts, il n'arrive pas encore à bien réprimer : ainsi p. 370, il s'esclaffe pour un simple manque d'astérisque qu'il aurait commis ; rappelons à J. D. son affirmation du BTD 24, p. 106, d'ailleurs reproduite en traduction dans mon article : « Maar het Waals heeft daarnaast een, praktisch bijna gelijkluidend *tchokète*, dim. van *tchoke*... » ; après une assertion qui ne souffrait pas d'astérisque, la désinvolture est-elle encore de mise ?

Retenons que J. D., hier « ferme comme roc », assurant qu'il ne restait « absolument rien » de mes arguments, avoue que certains des exemples, qu'il avait « choisis parmi les plus clairs », sont indéfendables... Or, cela condamne le système : si le « schéma sémantique ternaire » permet une reconstitution qui respecte « les règles de détection des calques » en partant d'une fausse analyse comme pour « voir sa queue reluire », quelle valeur accorder encore aux déductions qui ont ébloui certains et ont déconcerté d'autres ? Quant à la « documentation étonnante », tant vantée par plusieurs germanistes avant et même après ma critique, elle s'est révélée bien pauvre pour plusieurs exemples du BTD 25, comme pour l'effarante hypothèse sur l'origine thioise décente des jurons français, que J. D. abandonne maintenant en avouant qu'il « avait trop pris sur [sa] fourche » (p. 370). Faut-il rappeler d'autre part à J. D. que *sortir de ses gonds* (p. 369) a été expliqué par lui comme je le rapporte, dans un exposé fait devant la Commission de Top. et Dial., et résumé en français et en néerlandais dans le BTD 23, auquel j'ai du reste renvoyé mon lecteur ? Faut-il dire encore qu'en wallon *choke* et *tchoke* (p. 370) ne se prononcent pas de même et ne sont donc pas des homonymes confondus par le peuple, lequel n'a nul besoin de faire de l'étymologie pour les distinguer ? Une fois de plus, J. D. gaspille son ironie ; on voit d'ailleurs par la citation ci-dessus, qu'en 1950 l'auteur ne les croyait que « presque » homonymes. J. D. devrait parfois se relire.

On sait que ma première critique a porté sur la prétendue origine néerlandaise de *coiffer s<sup>te</sup> Catherine* et *wàkè s<sup>te</sup> Cat'rène*. Je poserai encore à l'auteur une question à ce propos : d'où croit-il que vient l'expression espagnole synonyme *quedarse para vestir santos* « rester pour habiller les saints » ?

136. OCTAVE FROMONT. *Skè mè a fleurs d'ieau*. (el Bourdon d' Châlèrwè èt co d'ayeûr, n<sup>os</sup> de juillet, août, sept. et

oct. 1953). — « Ecumé à fleur d'eau » : liste de dictons et expressions du parler carolorégien où entre le mot « eau ».

137. [A. LÅNGFORS, *Il cuide Dieu tenir par les piez* (Mél. Michaëlsson).] — C. r. par P. RUELLE, *Neuphilologische Mitteilungen*, 54, 1953, p. 85-87, déjà signalé dans la bibliogr. précédente, n° 141.

### Onomasiologie.

138. [L. WARNANT, *La culture en Hesbaye liéq.* (1949).] — C. r. par W. EGLOFF, *Vox Romanica*, 13, p. 138-140 ; — par G. GOUGENHEIM, *Bull. Soc. Ling. Paris*, 49, 2, p. 99-100.

139. M. PIRON. *Du rossignol chanteur borgne à messire Arnolphe un hanneton.* (*Vie et Langage*, p. 211-214 ; n° de mai 1953). — Sur des noms du rossignol (*loch'gno*), du bouvreuil (*plwèk*, « pivoine »), du chardonneret (« cardinal »), du singe (*marticot*) et du hanneton (*arnicot*).

140. J. JUD. *Comment faut-il interpréter les cartes de l'ALF : 468 et de l' AIS : 976* (l'écuelle, l'assiette est entière) ? (*Studies in Romance Philology and French Literature presented to John Orr*, Manchester University Press, 1953 ; p. 118-133, 2 cartes). — Ce bel article du regretté J. J., concernant davantage l'Atlas italo-suisse que l'ALF et, dans ce dernier, les parlers méridionaux que les parlers septentrionaux, touche à notre domaine par l'introduction et par une note.

P. 118. J. J., pour montrer que les données des atlas et celles des lexiques, incomplètes toutes deux, doivent s'éclairer mutuellement, cite le cas de *bâiller* au sens II « être ouvert à demi », non noté par l'ALF et peu représenté dans le FEW ; même « un dictionnaire aussi parfait » que le DL « ne nous renseigne pas si le liéq. *bâyi* est pourvu du sens II » ; « on doit se reporter à l'article *entre-bâiller* » du DFL ; de même, « il faut recourir à l'excellent *Gloss. des patois de la Suisse romande* » pour voir *bâiller* appliqué au pain,

aux souliers, aux coudes ; dans « presque tous les autres lexiques patois », on ne trouve que « la monotone définition : bâiller ». — D'accord pour la méthode, mais les faits sont à rectifier : le *DL*, v<sup>o</sup> *bâyî*, a deux exemples du sens II (chemise, pain), et *int(e)bâyî* y figurait déjà ; si on ne trouve pas précisément chez nous, non plus qu'en Suisse, le correspondant littéral de *cette porte bâille* (du *Dict. gén.*), c'est que le mot ne s'y emploie pas pour une porte. Notons en tout cas que la richesse exceptionnelle de nos lexiques en matériaux sémantiques se vérifie ici encore (voyez déjà, dans *FORIR*, un exemple à propos des souliers).

P. 131, n. 4, «elle n'est plus entière» rendu dans l'*ALF* aux points 182, 187, 188 (de Givet à la Gaume) par «elle est toute». Lire : «elle n'est plus toute», d'après les données implicites de l'*ALF*? Ou mieux «elle n'y est plus toute», d'après plusieurs réponses aux enquêtes de l'*ALW* de Ph 15 à Ne 47? Noter que plusieurs témoins des mêmes régions ne traduisent pas, ou traduisent avec hésitation, ou transposent en «elle n'est plus ensemble» D 94 (*asèn*) et Vi 35 (*asèn*). En fait, « [l'assiette] n'est plus entière » les embarrasse.

141. GEORGE C. S. ADAMS. *Words and descriptive terms for « woman » and « girl » in French and Provençal and border dialects*. (University of North Carolina, Studies in the Romance Languages and Literatures ; Chapel Hill, Number Eleven, 1949 ; VII-99 p. in-16). — Quelques courts chapitres consacrés à *bringue, dame, femme, fille, garce, gouge, pucelle, pute, salope*, etc. ; puis une liste, sans aucune explication, de termes divers puisés dans les lexiques : « *adawiante, adawieuse, afloteûss, aflouteuse, afloutress, afrontaiie, afrontéûss, agnes* », etc., etc., pour lesquels on se borne à donner la traduction de la source sans plus. On a consulté, pour les notices introductives, le *FEW* surtout (avec les mots de Liège compris comme étant de... Louvain !) et, pour la liste, *FORIR*, *PIRSOUL* (1<sup>re</sup> éd.), les vocabulaires du *BSW* (sans oublier ceux du maçon et du tailleur de pierres), etc., mais non les lexiques de *HAUST*. Travail dont on ne voit guère l'intérêt.

P. 13, n. 87 et 91 : Louvain, pour Liège ; de même p. 16, n. 22 ; p. 49, n. 47, 48 [« Verviers (Belgium, Louvain) »] et 56 ; p. 50, n. 3.

— P. 27, wallon *fyēya* « fille », qui dans le *FEW* est donné pour « Mons T » [= Mons-la-Tour, H<sup>te</sup>.Loire], et non Mons en Hainaut.  
 — P. 52, les notes 7 et 8 transportent Arville et Champlon dans la Meuse, puis la note 9 localise *tvesel* « fille » à « Porcheresse (Charente) and Anloy », la note 10 passant à Haut-Fays et Opont, non localisés.

On reprend *artifaie*, *awhion*, *balalarme*,..., de BODY par *artifae*, *awihon*, *balarme*,..., tronque *k'frohi banstai* en *banstai*, déplace *balzineuse* pour en faire *blazineuse*; on ne voit pas que *bloquai* double *blokai* d'une autre source; on transcrit *bråkleuse* par *brakleuse*, *brèiåtte* par *breiatte*, *bròdion* par *brodion*, *brognåte* par *brognate* (et on laisse tomber *brognieuse*, comme plusieurs autres variantes); *brunette* enfin devient *bruhette*. Cela pour les seuls mots en A- et B- repris au *Vocab. des poissardes* de BODY, qui est responsable de ce que les Wallonnes sont si curieusement représentées dans ce catalogue.

### Sémantique.

142. JACQUES THOMAS. *Dialecte et patois. Esquisse d'une étude sémantique.* (Romanica Gandensia, 1, 1953, p. 93-117).  
 — Des origines à nos jours, l'emploi et les valeurs respectives des termes « patois » et « dialecte » en français. Ce qui nous vaut notamment une discussion des attestations anciennes de « patois » et des recherches sur la différenciation entre les deux mots, distinction subjective d'abord, puis chez les philologues, opposition de l'ancien dialecte écrit à « patois », parler déchu après l'abandon des dialectes littéraires, enfin précision des dialectologues nommant « dialecte » un ensemble de parlars locaux ou « patois » présentant des traits communs. L'étude de cette dernière distinction est à peine esquissée, tandis que l'évolution des conceptions du XIX<sup>e</sup> siècle en rapport avec l'ancienne littérature supposée en « dialecte », notion reprise par les romanistes aux chartistes et à LITTRÉ, est retracée de façon fort suggestive. Ainsi ce travail d'un jeune roma-



niste gantois éclairé, de façon originale, les origines d'une théorie que les wallonistes ont souvent combattue.

Un détail : je ne vois pas ce qu'a de si curieux l'acception de *patois* : « par extension, façon de parler qui échappe aux gens de province », citée p. 108. Il n'y a pas là de sens opposé au sens habituel ; comp. : « On donne aussi quelquefois par extension le nom de *patois* à certaines façons de parler qui échappent aux gens de Province, souvent même quelque soin qu'ils prennent pour s'en défaire » (*Le Grand Vocabul. françois*, t. 21, 1772, v<sup>o</sup> *patois* ». L'auteur a dû se méprendre sur le sens d'« échapper ».

143. ALBERT HENRY. *A propos de fait, adjectif, en ancien français*. (Romania, 74, 1953, p. 376-378). — Sens « complet, extrême », notamment chez Philippe Mousket et Gautier de Tournai.

### Lexicologie.

144. PIERRE RUELLE. *Le Vocabulaire professionnel du Houilleur borain*. Étude dialectologique. 93 illustrat. de Samuel Jadon. (Acad. Roy. de Langue et de Littér. franç. de Belg., Bruxelles, 1953 ; XLII-198 p. in-8<sup>o</sup>). — Ouvrage important à plus d'un titre : il s'agit d'un glossaire technologique qui, pour l'extrémité occidentale du bassin houiller de Wallonie, vient faire pendant à *La Houilleries liégeoise* de HAUST, MASSART et SACRÉ ; il s'agit aussi de la première dissertation d'un dialectologue universitaire (P. R. sort de l'Université de Bruxelles) qui, pour le domaine picard de la Belgique, aboutit à une publication. On s'en félicite d'autant plus que ce travail a été fait avec soin et méthode. L'introduction expose la genèse de l'ouvrage, la bibliographie du sujet (avec une lacune malheureuse : on n'a pas utilisé le seul vocabulaire borain, celui de L. DUFRANE, annexé à l'édition 1933 des œuvres de « Bosquetia » ; cf. BTD, 9, p. 51-52), un aperçu phonétique et morphologique sur le patois de Pâturages. Le vocabulaire fournit

les mots et exemples en graphie usuelle avec pour chaque chef d'article la graphie phonétique, ainsi que l'étymologie à moins que celle-ci ne soit celle du mot français apparenté ; à l'occasion, la notice s'appuie sur une forme ancienne ; l'auteur a écarté la plupart des mots qui sont connus dans le langage ordinaire, et aussi des néologismes repris du français. Ce qui fait une différence avec *La Houillerie liégeoise* : dans celle-ci en effet la plupart de ces termes étaient repris avec des exemples notés dans le parler des houilleurs ; les exemples sont d'ailleurs en général ici beaucoup moins nombreux que dans *La Houill. liéq.* Ajoutons à cela le plus grand archaïsme du liégeois en général et spécialement de celui des houilleurs ; le fait qu'il s'agissait pour le bassin de Seraing d'un apport direct de techniciens au philologue, alors qu'ici c'est le philologue qui a dû s'efforcer de découvrir les mots et les choses ; le fait aussi qu'il s'est écoulé 25 à 30 ans entre la date d'élaboration des deux ouvrages, et que pendant ce temps le langage a dû s'appauvrir comme la technique se modifier (voy. par ex. ici l'apparition de la méthode du « foudroyage », p. 104-105) ; cependant, il arrive parfois que le vocabulaire borain soit plus explicite que *La Houill. liéq.* : son article *ravale* (avec son dessin) notamment m'explique comment on approfondit un puits. Comme dans *La Houill. liéq.*, les dessins (93 contre 255 dans l'ouvrage précédent) illustrent à merveille les descriptions verbales. Quant aux explications étymologiques, je note qu'elles ont permis à l'auteur, par la prise en considération des faits borains (ou picards en général), de revoir un certain nombre de celles qui étaient fondées trop exclusivement sur les faits liégeois ; à retenir à ce point de vue les notices *crochon* (picardisme pour *croçon*), *cufâ* (fr. *cuffat*, pris au borain, non au lg. ; anc. fr. *cufart* « paresseux »), *èrcout'ler*, *-lâje* (dér. de « couteau »), *gayète* (de la famille de *jais*, *jayet*), ainsi que *taquèt* ; pour *(h)aver*, si P. R. a vu les

difficultés qui s'opposent à l'étymon *excavare*, il a eu tort de penser à «houer» (cf. lg. *hawer* «houer»; il s'agit d'un dérivé de *hef* > w. *hé* «crochet», comme pour l'ardennais *haver à sârt* «pratiquer un labour d'essartage avec le *hé*», opération dite ailleurs *croker* avec le *cro*, litt<sup>t</sup> «croquer, croc»); voyez aussi les articles *èspite* [où je ne saisis pas l'argument portant sur le déplacement d'accent] et *toukier* «tisonner» (litt<sup>t</sup> «toucher»; cf. ci-après n° 153). L'auteur ne manquera pas de recueillir divers compléments à ce travail; on souhaite qu'il nous les donne un jour; on souhaite surtout qu'il n'abandonne pas l'étude de son parler natal, trop négligé jusqu'ici, comme ses congénères picards de Belgique du reste, par nos compatriotes hennuyers, même par les romanistes natifs de ces régions.

P. XI, n. 2 (et p. 170, n. 1). Lire «Van Hassel», non «Van Hasselt». L'ouvrage collectif sur *Le Borinage* auquel il collabora est de 1902 (réédité en 1903) (1). — P. 5, *aire* aire, seulement dans *aire de vœ* «sol de la voie» (employé aussi pour «le sol» à la surface; cf. *Houill. lg.*, *dèye* 3); DUFRANE connaît *aire de grègne* comme «*aire de vau*». — P. 10, *aroyé*. L'anc. fr. *areer* ne dérive pas de «raie»; cf. *FEW*, \**a r r e d a r e*. — Ib., *ascwo*: à l'~ «à l'abri» est une forme secondaire de à s' *cwo*, litt<sup>t</sup> «à son coi». — P. 12, *astakâdje*. Le lg. *takêdje*, avec lequel l'auteur écarte d'ailleurs tout rapport étymologique, ne paraît pas avoir un «sens analogue» (cf. *Houill. lg.*, s. v.). — P. 14, *balér*. Cf. DUFRANE, *balèy*. — P. 16, *barote*. Il aurait fallu se reporter au *FEW*, I, p. 374-376, où figurent *barot*, *barou*, etc. — P. 22, *bikiot*. Cf. DUFRANE, *bikiot* «levier du loquet». — P. 27, *boudaye*. Cf. DUFRANE, id. (fém.) «souillon». — P. 35, *burguét*. Cf. DUFRANE, *burguet* au sens 3; à Wiers, «cage de l'escalier d'une cave». — P. 38, *cache*. Cf. DUFRANE, *cache*, où ~ à *k'vaus* paraît bien s'appliquer à une «chaussée» (comp. la 1<sup>re</sup> édit. de DUFRANE). — P. 42, *capote*. Voir, pour le sens, le syn. *bêrdake* dans DUFRANE. — P. 44, *carbeau*. Écrire *carbau* (= w. *cwèrbâ*; comp. *capiau* Pâturages, *capia* Frameries, mais *carbô*). — P. 46, *carioteû* «ouvrier

(1) Saisissons l'occasion de corriger une coquille du BTD, 25, p. 225: «borain, boreenne» sont attestés au XVII<sup>e</sup>, non au XVI<sup>e</sup> siècle.

réparant les *cârs* ou wagonnets ». A Wiers, *carioteû* « voiturier de peu d'importance », dér. de *carioter* « effectuer des transports de peu d'import. » ; un intermédiaire \**cariot* n'est donc pas nécessaire. — P. 47, *cas* [ka] « excavation marquée par un faux remblai... On ajoute fréquemment au mot *cas* le part. *miché* (caché). Il est interdit de laisser des *cas*... ». Plutôt que l'anc. fr. *chas*, *chais*, du lat. *c a p s u s*, j'y verrais simplement *cat* « chat » ; cf. *leû* (*Houill. lg.*, s. v.), litt' 'loup', au sens de « trou qu'on aurait dû combler et qu'on dissimule par un faux remblai ». Quant à *cas* [lire *ca*], terme de jeu où il s'agit de faire sortir une « soule » d'un trou en lançant une pierre plate, j'y vois le pendant du fr. *chail* « caillou », *lg. ca* « osselet », dont la forme fém. *caye* est bien connue pour désigner çà et là le palet du jeu de la marelle et ce jeu lui-même. — P. 52, *cloke* « masse de sidérose... ». Chose curieuse, manque ici *claya* signalé dans le Nord (BOVIO) et l'Artois (LATEUR), ainsi que pour Wiers, en Hainaut [pour les mines françaises du voisinage] et apparaissant dans le Centre sous la forme *cloya* (DEPRÊTRE-NOPIÈRE). — P. 57-58, *costrèce*. Comp. les données curieuses de DUFRANE sous *côstresse*. — P. 61, il faudrait dire si l'on emploie encore *croate* pour « cravate » ; cf. DUFRANE, *crowate* « cravate », et Wiers, id. — P. 67, *damâje*. Préciser que « dommage » se dit *damâje* dans la région (cf. DUFRANE, *damage*). Les textes anciens cités ne prouvent que l'existence de ce mot en son sens premier. Pour le passage de « dommage » à « carreau de la mine », on voudrait quelque justification sémantique. La citation du Larousse (y compris son étymologie grecque !) vient de LITTRÉ, Supplément, p. 364. — P. 74, *dewanner* « faire sortir (d'un orifice étroit,...) » ; et p. 120, *inwanner* « faire pénétrer par un orifice étroit ». Je ne vois pas pourquoi des dérivés de 'gaine' ne peuvent convenir phonétiquement. Cf. ici aussi DUFRANE, *dèwânnèy* « dégainer, extraire » ; *inwânnèy* « introduire ». — P. 79, (*e*)*rbactâje*. Noter aussi l'emploi attesté par DUFRANE, *èrbactaje* « fossé véhiculant les eaux résiduaires des lavoirs de charbon ». — P. 81, (*e*)*rchukié*. Comp. DUFRANE, *chuké* « trinquer, 'choquer' les verres ». — P. 86 (*e*)*rnayé*. Voir aussi Mél. Haust, p. 276, et DBR, 9, p. 47-49. — P. 90, (*e*)*sclôner*. Le verbe mentionné s' *desclôner* « se déhancher » devrait être expliqué ; cf. FEW, 2, p. 801. — P. 106, *fourkèyon*. Citer le sens du langage courant : « petite fourche ; dent de fourche » (DUFRANE, s. v.). — P. 113, noter-que l'explication de *grisoû* est corroborée par celle du *lg. arch. feû griyéûs*. — P. 119, *hourde*. Sur cette façon de porter les sacs de déchets de houille, cf. EMW, 2, p. 235, où

l'on ajoutera le nom borain *ourde*. — P. 124, *lache*. Dire clairement que « lacet (à prendre des animaux) » se dit *lach* en borain (cf. DUFRANE, *lache*). D'autre part, l'indication « fr. régional *lace*, lacet, cordon » donne la clé de l'article « *louyasse*, lace » de DUFRANE (cf. RUELLE, p. 129, *louyasse* « cordelette goudronnée servant à des usages variés »). — P. 140, donner le sens premier de *mîzeler* : cf. DUFRANE, *mis'lèy* « neiger à menus flocons », lequel donne aussi le terme de houillerie. — P. 143, *noval* (nô-). Pourquoi ne pas y voir « ovale » ? Cf. DUFRANE, *nonval(e)* « ovale ». — P. 145-146, le lg. ard. *pareû*, etc., représente exactement le correspondant du fr. *paroi*. — P. 146, *patchâ*. Comp. DUFRANE, *patchâ* « petit cabinet de débarras ». — P. 151, *pîfler*. Voir DUFRANE, *pîflèy* « rouer de coups, laisser pour mort ». — P. 155, *plate-côve*. Le t. de houill. liégeoise *plate-côve* ne me paraît pas désigner le même objet. — P. 157, de même pour *poli* et lg. *polî*, -i. — P. 172, *rêfe*. En fait, le w. et bor. *rive*, *rêfe*, et *roufe* ont des origines différentes ; cf. DFL, p. 438, v° *rive*, *rîfe* 2. — P. 173, *rèle* est bien « rail », mais l'anc. fr. *relle* qui « ne se retrouve en borain dans aucun emploi » existe à Frameries. — P. 178, pour *schifine* et *schifète*, il faudrait envisager les rapports avec *schifer*, *schufer* « siffler » (Lessines,...) ; comp. « tailler à *sifflet* ». — P. 182, la « synecdoque rabelaisienne » du bor. *tchon* échappe, dit-on, au patoisant ; cf. cependant DUFRANE, s. v. — P. 184, *tèrîneû*. Pour la finale *-neû*, cf. le syn. *racheneû*. — P. 185, *tin*. Au pays de Charleroi, on glose aussi *tin* comme à Liège « biseau au bout d'un bois », t. de houillerie (Châtelet) ; de même à Wiers : « préparation de l'extrémité d'une pièce de bois pour l'introduire dans l'entaille d'une bille ».

145. [BEAUFORT, *Lexique liégeois* (1952).] — C. r. par ÉLISÉE LEGROS, VW, 27, p. 56-60 : plusieurs critiques à ajouter à celles de la bibliogr. pour 1952, n° 146.

J'aurais pu invoquer encore les cautions suivantes : le *Dict. Aclot* de COPPENS (p. 175), pour « il ne faut pas faire les pois plus épais qu'ils sont », et les *Poésies* de SIMONON (p. 149 et 150), corroborant dès 1845, en employant « porter boisson », une « erreur » dont REMOUCHAMPS ne se serait rendu coupable que 40 ans plus tard...

146. ROBERT BOXUS. *Vocabulaire wallon namurois* (suite). (el Bourdon d' Châlèrwè èt co d'ayeûr, nos de janv. à juillet, et oct. et nov. 1953). — Suite de ce vocabulaire.

Encore quelques exemples dont on voudrait savoir de quel témoin latinisant ou « médiévalisant » ils proviennent, à côté de vocables et de phrases de valeur diverse.

Citons ici : *porjèniye* « progéniture (du vx fr. *progénie*, race, lignée) » ; — *prèstè*, *-iye* « usufruitier, -ière (du vx. [sic] *prestier*, même sens) » ; — *prinç'té* « principauté » ; — *pruwèsté* « probité » ; — *pwasté* « puissance » ; *pwastéus* « puissant, élevé » ; — *rèproner* « réprouver » ; — *roûver* « solliciter » ; — *sade* « savoureux » ; — *sajèter* « percer de flèches » ; — *sapiyince* « sagesse » ; — *s(i)cambé* « échanger » ; — *s(i)plonke* « caverne ». Le tout doté d'exemples : *il inme si porjèniye come sès delûs-oûy* ; *ci n'est nin d'à lèy li tchèstia*, *èle n'enn' èst qui l' prèstiye* ; *c'est-one famile qu'èst pwastéuse à Nameûr* [sic pour *Nameur*] ;... Que de greffes savantes sur le vieux tronc populaire !

147. A. CARLIER. *Corbeille wallonne*. (el Bourdon d' Châlèrwè èt co d'ayeûr, n° d'avril 1953). — Notes complémentaires (cf. bibliogr. précédente n° 148) sur les limites de *ri* et *ri* « ruisseau », des variantes de «oui», des correspondants wallons de «chez», et sur les noms et le folklore de l'orgelet.

148. Dans « el Mouchon d'Aunia », 1953, passim, on signale diverses expressions et on en discute avec plus ou moins de bonheur, spécialement sous la plume d'UGÈNE DU BOSQUET.

149. Mentionnons, à titre comparatif, le *Luxemburger Wörterbuch* (Impr. P. Linden, Luxembourg), dont ont paru en 1953 les p. 251-330 du tome 1.

— Voir aussi n° 58.

### Étymologie.

150. LOUIS REMACLE. *Le liégeois forzoûmer « négliger » est-il d'origine germanique?* (DBR, 10, p. 66-74). — Le mot est proprement un terme de droit ancien, avec le sens de « laisser passer un délai » ; on trouve dans les archives un curieux synonyme : «avoir trop tard dormi», ce qui

suggère à L. R. un rapprochement avec le lg. *soûmi*, *zoûmi*, quelquefois *soûmer* « sommeiller ». Cependant l'auteur ne présente son explication qu'à titre d'hypothèse : voy. p. 71, n. 1, où l'on signale une attestation juridique assez semblable pour un dérivé du moy. néerl. *versoemen*, ce qui nous ramènerait à l'étymon proposé par GRANDGAGNAGE et admis par tous nos étymologistes.

151. L. REMACLE. *Lg.* †wèçoù, †wèç'rouù... (DBR, 10, p. 121-125). — Ces formes anciennes désignant un vase lave-mains, signalées par HAUST dans ses *Gloses* de l'Ann. Hist. Liég., représentent des variantes de †o(u)rçoù, lat. *u r c e o l u s*. Noter spécialement le développement sur la diphtongaison, rare mais non sans exemples, de *û* entravé.

152. MAURICE PIRON. *Caractérisation affective et création lexicale. Le cas du wallon ramponô*. (Romanica Gandensia, 1, 1953, p. 120-170 ; 12 figures et reproductions). — Le *w. ramponô* « filtre à café » avait jusqu'ici défié les efforts des wallonistes. M. P., qui étudie le mot sous tous ses aspects (y compris son extension dans le Limbourg flamand et en bordure de la Lorraine française), le rattache à une locution populaire française, formée elle-même du nom d'un cabaretier de Paris à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Jean *Ramponneaux*, célébrité du temps, qui a servi à baptiser toutes sortes d'objets à la mode. Chez nous, ce nom aura été appliqué à une nouvelle façon de préparer le café ; on trouve en 1781 : « café à la grecque » ; or, « à la grecque » voisine avec « à la *Ramponneau* » pour désigner alors toute mode nouvelle avec une nuance plaisante ou dépréciative. Ce pâle résumé ne rend pas toute la richesse d'un exposé où la rigueur ne le cède pas au pittoresque. En conclusion, M. P. dégage l'enseignement à retenir pour toute recherche qui doit retrouver le milieu linguistique et social où sont nés des termes dont la motivation nous échappe.

P. 121, on généralise un peu trop vite en affirmant que l'aire de *ramponé* couvre toute la Wallonie dialectale ; en fait, dans la partie de l'Ardenne qui m'est familière, au moins chez les paysans, on ignore le *ramponé*, comme d'ailleurs tout autre filtre et on verse directement l'eau bouillante dans la cafetière, ainsi qu'il est dit p. 150 note. — P. 123, n. 1. L'auteur dit n'avoir pu atteindre *Les omnibus liégeois* de 1829 (attribués à HENNEQUIN par la bibliographie de BEHRENS). M'étant procuré récemment ce petit livre, je puis dire que *ramponé* n'y figure pas plus que dans *Les Omnibus wallons* de 1864, qui ne font que rééditer, avec quelques rares changements, le livre de 1829. (DORY, du reste, dans ses *Wallonismes*, attribue le livre de 1864 à HENNEQUIN). — P. 124, à propos de *ramponé*, ancien chapeau tronconique des « gilles » du Centre, rapporté p. 145, à la mode parisienne de 1760, voir aussi A. BALLE, *Lex. [inédit] de Cerfontaine*, qui, à côté du sens de « sac à café [dans la cafetière] », donne aussi celui d'« ancien bonnet des carabiniers (plaisamment) ».

153. JULES HERBILLON. *Éléments néerlandais du Wallon liégeois* (suite et fin). (DBR, 10, p. 75-107). — Fin, avec additions aux articles précédents et index, de l'examen de l'ouvrage ainsi intitulé de L. GESCHIERE. L'élaboration de ces notes copieuses « a mieux permis d'apprécier la valeur du travail » qui restera un livre de base et qui a eu le mérite en « ramenant l'attention sur des problèmes étymologiques non encore résolus, parfois irritants », d'avoir renouvelé pour eux un intérêt mérité. A noter particulièrement l'explication par J. H. de *stu(t')*, *-ût'* avec sa variante namuroise *stiète*, lat. *statutum*, et celle de *toker* « attiser le feu » par « toucher » (cette dernière reprise à RUELLE, mais corroborée par de nombreux documents provenant souvent de la documentation recueillie par HAUST) ; voy. aussi *verzin* « lubie », de *vertere*, *versare*. Mais bien d'autres vocables anciens et modernes, parmi lesquels des toponymes et des anthroponymes, ont vu leur étude approfondie et vraiment renouvelée par les notes de J. H.



154. Sur le même livre de GESCHIERE, *Éléments néerl. du w. lg.* (cf. *BTD*, 25, p. 248-254 ; etc.), voir encore le c. r. de L. REMACLE, *Vox Romanica*, 13, p. 140-144 : le recenseur exprime son scepticisme pour de nombreuses étymologies ; « malgré ses faiblesses et ses incohérences, qui sont dues en partie à l'ampleur et à la complexité de la matière, le livre [...] apparaît comme une mise au point sérieuse et utile ».

155. W. PÉE. « *Kazavik* », *een stervend woord?* (*De Nieuwe Taalgids*, 46, 1953, p. 91-97 ; une carte ; *Hulde-Nummer... De Vooy's*). — Concerne notamment le *w. cazawèk* « esp. de blouse », à rattacher comme les termes analogues de nombreux dialectes de l'Europe occidentale à une langue slave. — Voyez, du même auteur, un article d'« *Orbis* », t. 2, 1953 (p. 484-488 ; une carte) : « *Casawè(k)* », *un mot qui disparaît?*

156. J. GRAULS. *Van decanus over deken tot mandeken.* ([*Journal*] *De Standaard*, 20-VIII-1952) ; — *Hoe is het woord oksaal ontstaan?* (*Ibid.*, 6-XII-1952) ; — *De betekenis van Jubé.* (*Ibid.*, 13-XII-1952). — Au néerl. *mijn deken*, *me(n)deken*, litt<sup>t</sup> « mon doyen », se rattachent les termes méprisants wallons *mèn'dèk* et *man'daye* [supprimer donc ma remarque du *BTD*, 25, p. 236, l. 3-4] ; — le type fr. du Nord et wallon, comme néerl. et rhéna, *doesâl*, etc. « jubé », représente le lat. ecclés. *doxale*, variante graphique de *dossale* ; — l'expr. *venir à jubé* « se soumettre », qui a son parallèle en néerl., s'explique par l'usage ecclésiastique du lecteur qui va demander à son supérieur avant de commencer : *Jube, domine, benedicere* ; il faut corriger le *FEW*, 5, p. 52 a (comme 3, p. 147 b, n. 4, pour le prétendu néerl. « *doosal* » [qui n'est peut-être qu'une coquille]).

157. M. GYSSELING. *Enkele Oudnederlandse woorden in het Frans.* (*Mededelingen Vereniging v. Naamkunde te*

Leuven..., 29, 1953, p. 81-84). — « Peu de livres font autant dresser les cheveux à un spécialiste de l'ancien néerlandais qu'un dictionnaire étymologique du français. La seule langue germanique qui a enrichi abondamment le lexique français est l'ancien néerlandais (car le francique en France est exclusivement ancien néerlandais). Cependant romanistes allemands, même s'ils savent que le néerlandais existe, chaussent des lunettes fortement embrumées de haut-allemand, tandis que romanistes français ne connaissent en général rien d'autre qu'un peu de haut-allemand. Ainsi il se fait que, pour beaucoup de mots français, l'étymon ancien-néerlandais est resté inconnu ou, si la provenance 'francique' est bien mentionnée, la forme donnée comme 'francique' est en fait du haut-allemand ou de la fantaisie. L'étude présente se borne à quelques mots qui jouent aussi un rôle dans la toponymie. Parmi les étymologies les plus insensées des dictionnaires français figure indubitablement *fief* qui est dit partout une dérivation de... *vee* [= bétail] ». Sont examinés ensuite *guéret* (et w. *warichèt*), *garenne*, *forêt*, *bois*, *loge*, *gué*, *quai* et *félon* (rattaché à la toponymie par *Mouflon*, anciennement *Mons-félon*). Sur cet article, nous avons demandé l'avis de notre confrère germaniste J. WARLAND ; nous reproduisons ci-après l'essentiel de ses remarques.

Sur *warichet* et *loge*, M. G. n'apporte rien de bien neuf, tandis que l'origine germanique de *bois* reste douteuse, que *gué* peut encore être tenu comme un croisement des mots latin et germanique (1), et que le cas de *félon* n'est pas toujours résolu. En revanche, *warande-garenne* est probablement une bonne équation et *forêt* rattaché au nl. *vorst* est fort tentant, d'autant que *silva forestis* y trouve une explication normale ; pour *quai* < nl. *kade*, ce n'est pas impossible. Quant à *fief*, \**faw-ôd* ne convient ni phoné-

(1) J. U. HUBSCHMIED, *Vox Romanica*, 3, 1938, p. 104, suppose aussi un gaulois \**wado-n*, apparenté aux types latin et germanique. [É. L.]

tiquement ni sémantiquement (\**faw-* exprimant la notion de « petite quantité » ou de « petit nombre » et ne rendant pas compte de l'opposition qui paraît effectivement exister entre \**al-ōd* « domaine donné en toute propriété » > *alleu* et \**fe(h)-ōd* « domaine donné en jouissance ou usufruit » > *fief*); peut-être faut-il revenir au radical verbal qui se retrouve dans l'anc. h. all. *fehōn* « zu sich nehmen, geniessen », *fehan* « gaudere », radical qui est allégué dans le *Dict. étym.* de BLOCH, 1<sup>re</sup> édit. — Au sujet de l'introduction de M. G., J. WARLAND veut bien nous dire : « Les dictionnaires étymologiques qui font autorité ne citent plus le vieux-h.-all. quand il s'agit du francique, et c'est à l'appui de ce francique (presque toujours à restituer, faute de sources directes) qu'on cite des mots du vieux-h.-all. ou du vieux-saxon ou d'un autre idiome germanique. Quant à savoir jusqu'à quel point ce francique est déjà du vieux néerl., c'est une autre question que les néerlandistes contribueront à résoudre lorsqu'ils auront délimité cette langue dans le temps et qu'ils en auront établi la grammaire. De toute façon, le terme 'francique' continuera à servir pour tous les cas d'emprunt et d'action linguistique antérieurs à la constitution du domaine linguistique proprement néerlandais et dus au régime et à la situation directement consécutifs à l'invasion » (1).

158. W. VON WARTBURG. *Sabbatum : Samstag*. (Studies in Romance Philology and French Literature presented to John Orr, p. 296-304). — Tableau des formes gallo-romanes et étude d'ensemble, comme pour un article du *FEW*.

P. 298, anc. lg. *semedi*; on peut ajouter aux ex. cités : (1255) « les *semmedis* » Cartul. S<sup>t</sup>-Lambert, II, p. 81; (1283, 1290, 1301) « le *semedis* » ED. PONCELET, Invent. chartes S<sup>te</sup>-Croix, I, p. 62, 69, 81; — p. 299, pour l'hapax anc. lg. « le *sames* » Jean d'Outre-meuse, VI, p. 177, cf. ALB. HENRY, *Les noms des jours de la semaine en anc. fr.*, dans *Romania*, 72, p. 4, n.1 (qui a contrôlé le ms.). — Pour *sabbat*, voir *saba(t)* et *sababèle* (*sâ-, za-, tâ-...*), noms de la luciole, *Folk. Stav.-Malm.*, 16, 1952, p. 97 (2).

(1) Notes de J. WARLAND. — M. G. rattache le nom de communes *Fize* à *fief*; il faudrait au moins discuter la notice de J. HERBILLON, *BTD*, 22, p. 295-297. [É. L.]

(2) Cet alinéa est de J. HERBILLON.

A propos de l'« anc. pic. *dicendre* (XIII<sup>e</sup> s., rare) », tenir compte du même article d'A. HENRY : le mot figure dans une seule pièce qui ne paraît pas « spécialement picarde ». — Pour *sabbat* encore, ajoutons : « cela devrait prendre son *saba* de lui-même<sup>7</sup> à Jalhay, en parlant d'une plante dont la croissance ne devrait pas être forcée.

159. PAUL AEBISCHER. *L'étymologie du fr. « chaussée » et un passage du « Roman de Brut »*. (Revue Intern. d'Onomastique, 5, 1953, p. 1-7). — L'auteur ne croit pas qu'il faille renoncer à expliquer *chaussée* par \**calciata*, participe substantivé de \**calciare* « pilonner », verbe qui sortit bientôt de l'usage ; d'où des étymologies populaires et des explications pseudo-savantes.

160. [HUBSCHMID, *Praeromanica* (1949).] — C. r. par ROBERT LORIOT, Rev. Intern. d'Onomast., 5, p. 216-240 : observations concernant notamment les dialectes belgo-romans.

P. 219. Le borain *curiau* « mauvaise herbe » est à distinguer du type *keu(r)le* « chiendent » ; cf. SIGART, *curiau, cruau, criau* ; DEPRÊTRE-NOPÈRE, *criyô* ou *cruyô*, etc., avec sans doute aussi ard.-lg. *crouwin* (cf. WARLAND, *Germ. Lehnw. Malmedys*, p. 88).

161. JOHANNES HUBSCHMID. *Fr. laïche, dt. lische : eine gallische und germanische Wortfamilie*. (Zeitschrift f. Celtische Philologie, 24, 1953, p. 81-90). — Sur ce nom du carex et aussi sur des noms apparentés donnés à une mince tranche de pain. Le français viendrait plutôt du germanique par le gaulois ; l'hypothèse d'un mot pré-indoeuropéen commun à la fois au germanique et au gaulois, et qui serait « vénéto-illyrien », n'est guère vraisemblable.

162. JOHANNES HUBSCHMID. *Gall. \*berga, \*barga, « Böschung, Abhang » mit seinen Entsprechungen in der mediterranen Toponomastik, insbesondere in Hispanien, Gallien und Ligurien*. (Ib., p. 204-226). — Relevons, dans

cette étude surtout toponymique, le passage où l'auteur rattache le fr. dialectal *berne* « berge, talus » à un gaulois \**bergina*, et non au moy.-bas-all. *berme* (contrairement au *FEW*, I, p. 334).

Le l.-d. *Berna* cité en 1148 et 1175 dans le Cartul. de St-Trond n'est pas en Belgique, mais aux Pays-Bas, puisqu'il s'agit de *Bern*, hameau de Herpt (p. 207).

163. JOHANNES HUBSCHMID. *Mfr. gasne « étang » und bedeutungsverwandte Wörter mit ihren Entsprechungen in der Toponomastik.* (Zeitschr. f. rom. Phil., 69, 1953, p. 267-293). — Première étude d'une série consacrée à des mots obscurs ou difficiles destinés à rester en marge du *FEW*, si on ne les aborde pas dans des ensembles regroupant les termes apparentés par leur sens. L'auteur y joint beaucoup de toponymes. Les problèmes sont étudiés avec beaucoup de soin et en recourant à une vaste documentation.

Notons pour le wallon : p. 279, anc. fr. *vais* « boubier » chez « Watriquet de Couvin (un Wallon) », mais « on attendrait un *w*, si le mot appartient réellement » au type «g(u)ace» [et si Watriquet ne peut user d'une forme autre que purement wallonne]; — ib., Solwaster *wasse* [lire *wassé*] « averse de grêlons »; on sait que les mots fournis par WISIMUS pour Solwaster sont souvent sujets à caution (cf. *BTD*, 22, p. 456-460 passim); lors de mon contrôle des données de WISIMUS, j'ai noté sur place : *waslé* « tourbillon de neige », *waslédje* « averse de grêlons »; *wassé* pourrait être une faute de transcription; — p. 280, Givet *wache* « flaque d'eau », Namur *wache* « humide »; il est difficile de ne pas rapprocher le nam. *wach*, onomatopée (cf. PIRSOUL, *wich-wach*), du lg. (onom.) *watch*, *witch-watch*; cf. de même nam. *wachis'* et lg. *watchis'* [dont le *-tch-* ne peut permettre de rattacher le mot au fq. \**wasakan* > fr. *gâcher*]; — p. 282, le nivellois *garouye* « gadoue » s'applique à une femme : COPPENS dit « gadoue, gaupe », et voyez les exemples, le synonyme *curiye*, les dérivés *garouyî* « courir le guilledou », etc.; comme pour La Louvière *warouyî* « abîmer, salir », *warouye* « guenille » (aussi pour une femme), je pense à \**garouer*, *garouage*, dérivés de *garou* (dans *loup-garou*); mais le *Dict. du Centre* cite aussi *gaouye* (à côté de *gadrouye*, de la famille du fr. *gadoue*, lg. *gadroye*, etc.). Quid? — Relevons encore p. 285 : AUBRY (*Duché*

de Bouillon, a° 1792) « *wargai*, amas d'eau stagnante, bourbier », confirmé notamment par BRUNEAU, *Énq.*, 2, p. 22, *wargé* « mare d'eau » à Dohan, rattaché à germ. \**warga*, de la racine \**wara*, ce qui fournit un parallèle à \**fan-ga* > fr. *fange* (p. 287), dont la finale avait soulevé des difficultés, mal résolues jusqu'ici.

164. ERNST GAMILLSCHEG. *Germanisches in Französischen*. (Homenaje a Fritz Krüger, Univ. Nacion. de Cuyo, Fac. de Filos. y Letras, Mendoza, t. 1, 1952 [in fine : imprimé en 1953], p. 17-40). — Nombreux mots français, surtout anc. fr. et dialectaux, rattachés au francique et à d'autres parlars germaniques anciens. L'auteur ne paraît guère soucieux de se documenter sur les mots dont il décrète l'origine sans beaucoup s'attarder à prouver ou à réfuter.

Parmi les termes rattachés au francique, citons : *brehain* « stérile » ; *brohon* « espèce de chien de chasse » ; *estiere* « gouvernail » ; *haire* « douleur » (qui n'aurait pas de rapport avec le nom du cilice) et verbe *hairier*, lg. *hairi* « importuner » [= *héri* « presser de sollicitations »] ; *tai* « boue », avec lg. *tahon* « vase de cuisine » ; *taudis* ; *senaut* et *senal* « esp. de haut fonctionnaire » (traduction ordinaire : « sénateur ») ; *warat* « mélange de pois, fèves et vesces » ; *maginois*, épithète de « palais, château, écu, haubert... », ainsi que *Pepin le maginois* chez « Jean de Preis » [= Jean d'Outre-meuse] ; *hulier* et *hourier* « tenancier de bouge » ; *herle* « vacarme » ; *hernu* « orage » ; *escloi* « urine » ; *enheudir*, dér. de *heut* « poignée d'épée ». — D'autres mots sont expliqués par le gotique ; — ou le saxon : ainsi *ostrevant* « Flandre » ; *aclasser* « se reposer » ; — ou le mélange saxo-friso-francique de la région de St-Omer : ainsi *flegart* « lieu public découvert » ; *hecquer* « couper du bois ». — Pour le pays wallon, on cite aussi lg. *wassin* « seigle » ; Froissart [car cet auteur est partout mentionné comme wallon] *eschifer* « appeler avec un appeau » ; id. *wardemaner* « observer » ; anc. w. *wende* « rame de drapier » ; [anc. tournaisien] *warwande* « égout ».

E. G. n'a pas encore appris à n'user du mot « wallon » en linguistique qu'à bon escient. Passe encore, mais décider d'après la présence d'*estiere* chez Adam de la Halle (« picard »), Froissart (« wallon ») et Ph. Mousket (« normand » [sic, pour tournaisien]), qu'il s'agit d'une aire typiquement francique (p. 22), c'est aller

vite en besogne. On a l'impression que, vues d'un peu plus près, beaucoup de choses apparaîtraient moins simples. Non seulement on ignore tel article de P. BARBIER sur *haire* (Rev. Ling. Rom., 10, p. 136-138), mais, sur la foi du seul GODEFROY qui [après les exemples de Wace, etc.] signale la survivance d'*aclasser* autour de Bayeux, on diagnostique le saxon (p. 35); mais que ferait-on de notre *aclasser* de l'Ardenne liégeoise (cf. extraits de VILLERS, BSW, 6, II, p. 25; BASTIN, *ib.*, 50, p. 340; BDW, 1, p. 122; DFL, s. v. « apaiser » et « coincer »)?... Il est vrai qu'à propos de ce nom, E. G. dit aussi que la présence d'un mot dans le seul gallo-roman peut être alléguée contre une origine latine.

165. WALTER LACHER. *Marceau, borsaut et sau-salingue*. (Le franç. moderne, 21, 1953, p. 295-301). — Touche à nos dialectes, parfois interprétés superficiellement.

Le w. *sâ-bossène* [et non « *sa bossen* »] n'est pas simplement « selon la prononciation wallonne [...] un adjectif composé de *bos* et du suffixe *-inc* » (p. 305). Il faudrait au moins ne pas suggérer une prononciation *-in* [-ē], contredite par la variante « *sa bossine* » elle-même, citée p. 299.

166. Dans les *Brabantse woorden* commentés dans la revue « Eigen Schoon en de Brabander », on trouve parfois des mots venus du wallon : ainsi *fetafet* du w. *fêt-à-fêt* [et non *fêt-a-fêt*] « au fur et à mesure » (36<sup>e</sup> année, 1953, p. 208 et 266); — *panjoef* du [w. *pagnouf*, variante du] fr. *pignouf* (*ib.*, p. 270-271).

167. B. O. UNBEGAUN. *L'origine belge d'un nom russe du singe*. (Bull. Acad. roy. Belg., Classe Lettres, 5<sup>e</sup> série, t. 39, 1953, p. 187-199). — Curieuse addition à l'étude de M. PIRON sur les noms wallons et flamands du singe parue dans le BTD 18. Il s'agit de *martyška*, fém., « petit singe à queue du genre cercopithèque », et en général de l'attribution au singe du prénom *Martin* ou de dérivés de ce prénom.

168. WALTHER V. WARTBURG. *Französisches Etymologisches Wörterbuch*. T. VII, p. 1-320 [= 47<sup>e</sup> et 48<sup>e</sup> livraisons]. (Bâle, Zbinden, 1953). — Comprend les notices na-

à *oculus*. Les remarques ci-après sont plus nombreuses que d'habitude ; en effet, mes annotations sur épreuves ont été assez souvent négligées ou mal interprétées ; de plus, quelques formes qui n'avaient que faire doivent avoir été ajoutées après mon examen. Je note que le *DFL*, paru fin 1948, qu'on pouvait s'attendre à voir utilisé au fur et à mesure de son dépouillement, n'est, sauf erreur, cité qu'une fois (p. 213 a), l'auteur ayant consenti dans ce seul cas à insérer une de mes additions qui y renvoyait. W. v. W. m'a fait savoir depuis qu'il ne pouvait dépouiller le *DFL*, vu le temps que prendrait ce travail, la difficulté de distinguer les données nouvelles, et la part assez importante faite déjà au liégeois dans le *FEW* d'après les autres sources. Un walloniste ne peut que regretter cette limitation de la documentation, qui devrait être signalée.

P. 3 a, *nak-* : gaum. *naquîr* « mordiller », *natchîr*, et dérivé *nâtchîâ* « qui mange du bout des dents » ; LIÉGEAIS distingue *nâtchîr* « manger peu, sans appétit » et *naquîr*, *dènaquîr* « mordiller ». A remarquer que *dènakîr* est cité p. 26 a<sup>2</sup> sous *n a s i c a r e* ; cf. *ibid.*, p. 25 a : meusien, mosellan *nâcher* « mâcher du bout des dents, mâchonner », inséparables des formes gaumaises en *-tch-* ; — p. 4 b : la prononciation du lg. *fé nannanne* est *nānān* ; pour Nivelles, COPPENS indique *nan'nan* [= ?], à lire peut-être *nānā* (cf. DEPR.-NOP., *nannan*, c.-à.-d. *nānā*) ; — p. 5 a : lg. *nānā* « idiot » : le *DL* (d'après HUBERT) donne *nana* ; ajouter verv. *nānèle* « idiot » (WISIMUS) et *nāninou* (*DFL*, v<sup>o</sup> « benêt »), Jalhay *nāno* [*nōnō*], *nono* « benêt » (*DFL*) ; cf. p. 6 a : verv. *naunaud* (d'après XHOFFER) ; il est bien difficile de classer tous ces types, où l'on a introduit de plus certaines variantes qui n'ont que faire (ainsi *nunnu* « nourrice » « nourrice », p. 6 a, à reporter sous *n u t r i x* avec le fr. popul. *nounou* ; et *faire nanne* « dîner » de la Bresse Châlonnaise à reporter p. 189 b, sous *nōnus*, avec *faire nan-ne* du verduno-châlonnais) ; — p. 8 b, *nanus* : la note 3 expliquant spécialement henn. et nam. *niambot* « nabot » par *nient* néglige le fait que la négation se dit *nin* [*nē*] ; dans SIGART, noter que *niambot* précède *nian gnan*, et voy. aussi *ibid.* *dianbot*, *djambot* ; — p. 10 b, *napus* : Cumières *navé* « ce qui reste de la queue d'un cheval, etc., après l'avoir coupée » ; comp. gaum. *navé* « racine pivotante » (Pays gaum., 3, p. 50) et



aussi « bout de corne des bovidés restant après chute de celle-ci » ; voir ci-après \*n ò d è l l u s ; — p. 15, \*nārīna et nārīs : on ne cite pas *narineûs*, d'*nariné* (DFL, v<sup>o</sup> « délicat »), qui témoignent de l'influence de « narine » sur le type *nārēûs*, etc., p. 15 b ; — p. 20 b, nāsci : supprimer verv. *peûné* qui n'a pas le sens de « puiné » que WISIMUS lui attribue par fausse étymologie ; comme les variantes *peûnèt* et *peûnikèt*, à étudier avec lg. *peûtchèt*, *peûkèt* (cf. DFL, p. 497) ; — p. 25 b, \*nasicare : Nivelles *nachî*, *nakyî* « flairer, renifler » ; COPPENS distingue *nachî* « fureter, fouiller » et *nakyî* « flairer, renifler » ; p. 25 b : Pellaines *naχ* « cachette » séparé à tort de lg. *nahe* « id. » ; p. 26 b : Ferrières *nāhieu* [lire -ieû] « ennuyeux », à séparer de lg. *nahieû* « fureteur », et à reporter colonne précédente avec *nanhieû*, ou mieux sous lg. *nāhi*, -î « fatiguer » ; pour gaum. *dēnakîr*, voir ci-dessus n a k ; p. 27 b, note 3 : l'influence du fr. [savant] *factieux*, *captieux* sur le fr. popul. et le pic. *nacstieux* « difficile sur la nourriture » laisse sceptique ; le mot est attesté, dit-on, d'abord à Paris, mais il s'agit de Ménage, et W. v. W. admet lui-même du reste que le mot est venu de Picardie à Paris ; — p. 33 b-34 a, nāsus : l'auteur aurait trouvé dans la DFL, v<sup>o</sup> « morve » d'autres dérivés de *nāse* ; pour malm. *nasson*, lire *nāzō* (SCIUS) ou *nāsson* (WARLAND) ; — p. 41 a, \*natica : La Louv. *dēsachî* « débraillé » n'a sans doute que faire avec le lg. *nēche* « fesse » ; le gaum. *nachelle* [lire *nachale*] « vulve de la vache » aurait dû aussi conserver le *tch* ; — p. 57 a, *nausea* : la concordance entre le traitement de « aise » et sa famille et celui de *nahi* [lire *nāhi*] « fatigué » et variantes est trop significative pour qu'on puisse en parler avec un prudent « vielleicht » ; — p. 65 b, *navigium* : moy. fr. *naviable* figure déjà p. 62 a, sous *n a v i g a r e* ; p. 66 a : de même anc. lg. *neaveur* « marinier » fait double emploi avec *nayveur*, p. 62 a ; — p. 66 b, *navis* : malm. *nāf* « nef d'église » à réunir avec lg. *nāve* cité p. 68 a ; p. 67 b : Bouillon *tout à navette* « tout à coup », isolé ici, est une attestation de l'expression étudiée par HAUST, *Étym.*, p. 238-240 ; — p. 69 a : malm. *nūlē* « nuage », à lire *noûlé* ; b : Jodoigne *nālyá* « nuage isolé », à lire -ya ; — p. 74 b, *necare* : ajouter lg. ard. *noy* « noyer » ; — p. 79 b, *necromantia* : Bergilers *grimachin* « grimacier » [pour lg. *grimâchin* non cité] est influencé dans sa forme et non seulement, comme le dit la n. 4, p. 80 b, dans son sens ; — p. 83 a, *negare* : ajouter lg. ard. *noy* « nier » ; — p. 87 a-b, \**ne gentem* : le paragraphe consacré à *gnan-gnan* fait souvent double emploi avec la notice *fi a n* plus haut ; p. 88 a : on m'impute l'explication du passage de *nient*, *nē* à *nē*

par réduction normale en wallon de *n̄* à *n* ; il s'agit évidemment ici de *-yē* (de *nient*) passant à *-ē* (de *nin*) ; — p. 93 b, *nepeta* : BAe Belge 1933 à remplacer par HAUST, *Médecin.* ; — p. 100-101, *nervus* : on néglige le sens premier de lg. *gnèrè* « petit nerf » ; voir aussi *DFL*, v° « cartilage », avec notamment dérivé *gnéron* ; — p. 114 a, *nidax* : type *gnognotte* déjà cité p. 4 a, sous *n̄* a n- ; — p. 121 a, *nidus* : Bouillon *nignée* « nichée », à lire *niguée* [pour *niquée*?] ; p. 122 : nam. *si dénizer* « se dégourdir » ; PIRSOUL ajoute « se déniaiser », ce qui montre qu'il s'agit de « déniaiser » emprunté ; — p. 131 b, *niger* : on explique l's de lg. *neūristé* « obscurité » par les formes du verbe *neūri* [qui se conjugue *neūrih* !] ; le suff. *-isté* est pourtant bien connu (cf. *Mél. Haust*, p. 303 ; REMACLE, *Synt.*, I, p. 69) ; — p. 141, *nik-* : lg. *nic-nac* « bonbon sec... » ; est connu aussi à Nivelles, Mouscron, etc. ; — p. 145 a, *nitidiare* : verv. *nètirèsse* pour désigner une espèce de « carde » peut avoir le suff. *-aricia*, mais l'homonyme désignant une « femme qui nettoie » ne l'a certainement pas ; — p. 147 b, *nitidus* : lire lg. *nèt* [nè], et non *nèt'* ; p. 148 b : malm. *nèt'cupurnèt'* expliqué sans tenir compte des syn. comme *nèt'cupinèt'* (LOBET), etc. ; p. 150, nam. *nèt* « nom de celui qui, au jeu de cache-cache, doit découvrir les autres joueurs » est sans doute sorti d'expressions comme « c'est lui qui en est » ; — p. 156 b, *nix* : l'i de w. *nivay(e)* « neige » est long ; ajouter v. *nivalier* (Glons : DL) ; — p. 168 a, \**nōdëllus* : voir aussi *DFL*, v° « noyau » et « bout (de chair quand la corne d'un bovidé est tombée) » ; la note 3, p. 168, invoque pour ce dernier emploi un type *n a p u s* originel ; en réalité, il y a eu rencontre entre « noyau » (dans toutes ses acceptions) et « nav-eau » pour une partie des domaines wallon et lorrain ; voir ci-dessus *n a p u s* ; — p. 169 b, \**nōdicare* : ajouter le sens « morveau » de lg. *nokion*, influencé par *mokion* ; — p. 183 a, *nōn* : le gaum. *nounè* « forte négation pour protester » peut être *n o n - h a b e t* comme *n o n - e s t* ; b : le verv. arch. *non-frè* = « non-fera », et non « non-ferait » ; on sépare henn. *ènon*, *énon* « n'est-ce pas ? » de lg. *ènon*, etc., cité p. 184 b ; p. 184 a : on prononce *nèni* [-ç-] à Malmedy et Verviers comme à Liège, etc. ; — p. 189, *nōnus* : La Louv. *nyelne*, *nyelnéye* ; lire *-èu-* [ø] ; ajouter *noûne* « midi » ard. lg. (Jalhay,...) dont on donne les dérivés, col. b ; — p. 212 b, *nōx* : Genappe *noû*, lire *nū* ; p. 214 a : noter que « nuitée » concurrence fortement « nuit » en chestr. et en gaum. ; p. 215 a : ajouter *anêti* Awenne, *anête* Jodoigne,... « crépuscule » ; — p. 228 a, *nūdus* : préciser Tourcoing, Mouscron *nu*, f. *nute* ; p. 229 b : ajouter nam. *mièr-nu*, fin *mièr-nu*

« complètement nu » ; — p. 234 b, *nüllus* : la note 5 renvoie à la *Synt.* de REMACLE, p. 326, pour une explication de 'il n'y fait' *nouk*, mais REMACLE est loin d'être aussi catégorique ; — p. 243 a, *nuptiae* : voir aussi *DFL*, « noces » ; à propos de la n. 7, p. 245, concernant le w. *nozé* « gracieux », on rejette avec raison un ancien rapprochement de HAUST (non repris par lui dans le *DL*, non plus que *BTD*, 10, p. 462), mais on renvoie à la notice a u s a r e, où figure un rapprochement aussi hasardeux ; — p. 257 a, *nūx* : lg. *nūh* ; lire *neđh* [*nāh*] ; de même p. 258 a, n. 16 ; — p. 273 b, \**oblitare* : malm., verv., lg. *rouvé*, lire *rotvé* ; — p. 288 a, *obstare* : le rapport de tourn. *otware* « petite houe... » (cf. *BTD*, 21, p. 38), isolé, avec cet étymon n'apparaît pas clairement (à comparer DELMOTTE, *huttoir*) ; — p. 300 a, *occultus* : ajouter belgicisme récent *occulier* « camoufler les lumières », dérivé *occultation* ; — p. 310 a, *ocūlus* : stav., malm., bast. *ū*, lire *û* (*û* long) ; de même, p. 314 a, pour le stav.-malm. *ūyār* « dent oeilère » ; ib., Mouscron *zouï* « regarder en dessous » ; MAES donne *zouï* ou *zouler*, dérivé *zouïeū* ou *zouleū* ; p. 316 a, 3<sup>e</sup> l., *vūy du tchêt*, lire *oūy*... ; p. 316 b, supprimer malm. *alyé* « nielle », qui n'est pas dans BASTIN, *Plantes*, lequel déclare du reste la plante rare en Wallonie malm. ; p. 317 b : Tourn. *ouïller* « exciter (par ex. chien contre chat) », écrit *houïller* par BONNET, est à reporter t. IV, p. 506, sous h u i ; de même le tourn. (*h*)*ouïllu* « mêlé, entrelacé (par ex. d'un taillis) » n'a que faire ici (cf. HÉCART, *houiu* « qui a de longs poils raides » ; BAL, *ouyu* « engivré, des haies, etc. »).

Le *Beiheft* bibliographique (*Ortsnamenregister ; Literaturverzeichnis ; Übersichtskarte*) a été réédité en 1950 chez Mohr à Tübingen (xiv-135 p. in-8<sup>o</sup> ; 2 cartes hors-texte), pour être joint à un nouveau tirage des tomes détruits pendant la guerre. Comme je n'en ai eu connaissance que récemment par la bibliographie citée ci-dessus n<sup>o</sup> 2, je m'excuse de le signaler si tard. L'avant-propos reproduit sans changement (p. III-X) les considérations de la 1<sup>re</sup> édition qui concernaient essentiellement les dictionnaires patois et l'*ALF*, tandis que les remarques nouvelles (p. X-XIV) traitent du français commun. Faut-il y voir un signe des temps, l'intérêt se portant davantage sur la langue commune trop négligée jusqu'ici ? On ne le regretterait pas si

l'on constatait aussi quelque progrès dans la partie dialectale ; or il semble que, pour cette dernière, on ne cherche pas à en renouveler l'intérêt. A l'intéressante comparaison esquissée dans l'avant-propos entre la documentation de l'*ALF* et celle des dictionnaires patois, on voudrait voir opposée une comparaison entre les matériaux de ces derniers et ceux du *FEW* (1). La tâche de l'auteur est immense et personne ne peut le condamner pour une méprise ou encore parce qu'il doit renoncer à tout reprendre. Encore devrait-il éclairer son lecteur sur la nature et l'étendue des sacrifices, dire notamment qu'il ne saurait reproduire tant de précisions sémantiques apportées par les exemples des lexiques, lesquels ne sont pas aussi pauvres en ce domaine, du moins pour maints lexiques wallons (cf. supra n° 140), que le prétendent certaines notes du *FEW*. La nécessité de recourir à des dépouillements sur fiches fatalement concis explique aussi des insuffisances. On a quelque

(1) Les recensions annuelles signalent des méprises et des imperfections, lot inévitable d'une œuvre de cette envergure. L'utilisation du dictionnaire en fait découvrir de-ci de-là quelques autres. Ainsi des raccourcis fâcheux (par ex. t. III, p. 79 a : Stavelot *tchâféû* « foyer à feu ouvert », alors que la source précise : « ... situé à l'étage » ; p. 1314 a, pour *crâmnignon*, où la définition, pourtant assez longue, a l'inconvénient de n'envisager que la danse et non le chant) ; ou des additions intempestives ou superflues (par ex. ib., un *cramignon* namurois que PIRSOUÏ ne mentionne que pour en dire : « danse et chanson en vogue à Liège, ne sont pas connues à Namur » ; t. IV, p. 58 b, après « lütt. *djerson* », la mention « Ans gerson », graphie imparfaite du même mot pour une commune limitrophe de Liège même ; voy. aussi le cas d'un hapax de formule folklorique pris comme mot normal, cité dans l'étude ci-dessus n° 72). Regrettables encore sont des indications du genre « *k u ñ u* [...] Neufch. gâteau, *cunieu* gâteau à cornes », ce qui laisse supposer que DASNOY ne donne pas seulement *cunieu* mais aussi *cougnou* (t. 2, p. 1530 a), ou « alütt. *gievre* (1317) » cité v° *g r a e c u s* pour le sens « grive » (t. 4, p. 209 a), alors que le Gloss. de l'anc. w. de GRANDGAGNAGE signale que ce \**djîw(r)e* a le sens de « harle » et non de « grive ». De même, t. VI, p. 216 a : « Maub[euge] *anuit* cette nuit, pendant la nuit » est en contradiction avec HÉCART : « *anuit* aujourd'hui. A Maubeuge ».

scrupule à attirer l'attention sur tant de menus détails, comme sur les nombreuses imperfections du *Beiheft*, qui contraste étrangement, par ses fautes d'impression, avec la rigueur presque impeccable du *FEW* proprement dit sous ce rapport. Il le faut cependant, dans l'intérêt même du *FEW*, qui pourra notamment améliorer la terminologie du classement des formes et remédier à certaines erreurs, comme dans celui de ses lecteurs : on sait comment certaines indications exactes elles-mêmes peuvent prêter à confusion (cf. ci-dessus n° 141) ; que sera-ce des erreurs ? Et il s'agit aussi de l'intérêt de nos dialectes, dont nous savons bien qu'à l'étranger ils seront toujours connus d'abord et surtout par le *FEW*. D'un ouvrage que HAUST aimait à saluer comme le « *Thesaurus galloromanicus* », son disciple ne peut que souhaiter qu'il soit le plus parfait possible.

Pour ce qui est du *Beiheft*, si l'on compare ses données avec les articles du *FEW*, on remarque l'imprécision et souvent l'incohérence de certains classements géographiques. Ainsi pour le concept « Flandre » : sous « *aflandr.* » (p. 2 ; = ancien *flandrien*), on classe St-Amand proprement hennuyer ; dans le dictionnaire, on emploie la même rubrique pour des mots de Valenciennes (ainsi t. IV, p. 143 a, *glagiot* : voir la source, GODEFROY), pour des mots de Tournai (ainsi t. IV, p. 229 a, et V, p. 90 b ; de même souvent pour Gillon le Muisit, classé pourtant aussi à l'occasion dans le wallon : ainsi II, p. 615 b) comme pour des écrits de Gand (ainsi t. IV, p. 292, *gorniaus* : « *flandr.* ca 1300 BT Dial. 15, 231 », sans plus). D'ailleurs, de Cambrai et Cambrésis (p. 13), on renvoie aussi à « *flandr.* », c.-à-d. à VERMESSE, où Cambrai n'intervient que rarement et à titre de comparaison. De Valenciennes (p. 57), on renvoie de même à « *flandr.* », alors qu'ici il s'imposait de citer « *rouchi* », c.-à-d. HÉCART. Il faudrait rendre au Hainaut (français et belge) ce qui lui appartient. Sous « *ahain.* » (p. 2 ; = anc. hennuyer), on ne renvoie qu'à Jean de Haynin, alors que le *FEW* cite à l'occasion sous cette dénomination (mais non régulièrement) Froissart, le *Livre de conduite du régisseur montois* édité par COHEN, etc., sans parler de termes repris à GODEFROY, et sans insister sur des erreurs pures et simples, comme *soi gouhillier* (t. IV, p. 77 a), qui en réalité vient de Jean d'Outremeuse. En

revanche, concernant le dialecte moderne, « hain. » ne paraît pour le *Beiheft* (p. 27) s'appliquer qu'au dialecte du Hainaut belge. Quant à Tournai, qu'on vient de voir classé en Flandre, on le trouve ailleurs considéré comme wallon : voir mention d'une étude d'HERBOMEZ (au titre à rectifier) sous « awallon. » (p. 7). Aussi peu satisfaisantes sont des indications du dictionnaire telles que les suivantes : (t. III, p. 263 a) « awallon. *reskeir* (... , besonders Tournai, Mons) », où il s'agit d'un trait picard en pays picard, et (t. II, p. 179 a) « awallon. *chandeler* Chandeleur » où il s'agit d'un texte dont la wallonicité est douteuse (la règle cistercienne publiée dans les *Roman. Forschungen*, t. 10).

Les indications consacrées parfois à apprécier les sources sont inégales et on regrette, de-ci de-là, l'absence de précisions utiles (qui manquent souvent aussi dans la *Bibliogr. des dict. patois* de l'auteur). — Ainsi p. 33, sous « lütt. » [= liégeois], on est déçu de ne trouver pour les lexiques de HAUST que : [3.] Haust, J., *Le dialecte wallon de Liège* (1<sup>re</sup> partie) ; dictionnaire des rimes ou vocabulaire liégeois-français groupant les mots d'après la prononciation des finales, Liège 1927 ; 2<sup>e</sup> partie ; Liège 1933 ». Le lecteur se doutera-t-il que cette 2<sup>e</sup> partie est le *DL* ? Non probablement, car on réserve à l'ensemble la même notice, d'ailleurs écourtée (avec suppression de H = Haust, utile pour le déchiffrement du début du *FEW*), qui s'appliquait au *Dict. des Rimes* dans le *Beiheft* de 1929 : HAUST n'aurait cité que « quelques expressions » en dehors de Liège... Aucune allusion d'autre part à la 3<sup>e</sup> partie, le *DFL*. — P. 36, pour Mons, on dit que SIGART localise de façon peu précise ; c'est juste, mais encore faudrait-il dire que SIGART localise en dehors de Mons des mots que le *FEW* lui reprend sous la simple indication « Mons » ; ainsi t. I, p. 510 b : « Mons *brette* assez long espace de temps, de lieu », où la source dit pour ce sens : « Inusité à Mons, mais fort usité au Borinage », ajoutant qu'à Mons le mot a un autre sens. (Il arrive du reste aussi que le *FEW* emprunte à SIGART des mots avec l'indication du lieu sans renvoi à la source : ainsi t. V, p. 41 b : « Borinage *jouguelleresse* » ; noter que « Borinage » ne figure pas au *Beiheft*.) Quant à DELMOTTE, on néglige de dire qu'il ne s'est pas non plus borné à enregistrer des mots de Mons ; d'ailleurs le *FEW* lui reprend comme montois des termes expressément localisés ailleurs : ainsi t. II, p. 72 a : « Mons *courtes cauches* les femmes *DI* », alors que la source indique : « *courtes cauches*... les femmes. (A Tournai). Ailleurs : *les blancs bonnets* ». (Il est vrai que le *FEW* a repris aussi à DELMOTTE des termes an-

ciens cités pour tels : ainsi t. II, p. 215 a : « Mons *canole* nuque, cou, chignon », alors que DELMOTTE, après le sens « tribart », ajoute : « *canolle* s'est dit pour la nuque, le chignon, le cou », avec à l'appui des citations d'ancien français). — P. 39, « nam. ». La 2<sup>e</sup> édit. de PIRSOU ne compte pas 2 volumes, comme c'était le cas pour celle de 1902-03 (utilisée pour le début du *FEW*, ce qu'on devrait peut-être dire). Renvoyer à l'examen du dict. de PIRSOU par HAUST, *BTD*, 9, p. 57-70 (et dépouiller cet article), eût sans doute été plus profitable que la mention de l'article d'A. MARÉCHAL sur le dict. inédit de DELFOSSE. On aimerait aussi que le *FEW* n'oubliât pas la mention « Gdg » pour certaines formes namuroises fournies par GRANDGAGNAGE (ainsi « nam. *sengue m. zona* », t. II, p. 681 b). — *Ib.*, « Neufch. » Alors que pour « neuch. » [= Neuchâtel, Suisse], on précise que PIERREHUMBERT donne souvent des formes du français local et non toujours du dialecte, on néglige de dire que pour Neufchâteau, DASNOY ne fournit que du français régional ou du dialecte francisé (d'où ses *ch* pour *tch*, ses *-er* à l'infinitif pour *-è*, etc.). — P. 61, « wallon. ». Malgré ce qu'on dit, les mots repris à GRANDGAGNAGE sont trop rarement suivis de l'indication « Gdg ». On indique que les points lorrains de Belgique sont compris dans les relevés du Glossaire [lire Dictionnaire] général des parlers romans de la Belgique en préparation [? ; aucune mention semblable n'est faite pour l'Atlas wallon] ; pourquoi donc ne pas attirer l'attention également sur les points picards ?

Autres oublis et inconséquences de la liste géographique des sources (p. 1-61) : P. 3, « alütt. » Le 4<sup>e</sup> Gloss. des *Régestes* (1939) et le Gloss. des *Porteurs* (1943), pourtant utilisés, ne sont pas mentionnés. D'autre part, on définit « ancien lg. » par « dialecte de Liège jusqu'au XVI<sup>e</sup> s. », alors que le *FEW* cite sous cette dénomination des formes du XVII<sup>e</sup> (ainsi t. V, p. 26 b). — P. 4, « anam. » Renvoyer au [2<sup>e</sup>] *Médecinaire* édité par HAUST, comme on le fait sous « alütt. » pour le [1<sup>er</sup>] *Médecin*. Le *FEW* cite assez souvent comme ancien nam. des formes du manuscrit de Turin étudié par CAMUS dans la *Rev. des Langues rom.*, 38, mais l'appartenance namuroise en a été contestée (cf. WILMOTTE, *Études de philol. w.*, p. 240-248). — P. 7, « awallon. ». Oubli d'une des sources utilisées : le Gloss. de l'ancien wallon par GRANDGAGNAGE et SCHELER, publié en addition au *Dict. étym. de la langue w.* — *Ib.*, Awenne. Le *FEW* (ainsi t. V, p. 88 a) renvoie parfois à un ouvrage de CALOZET, sans qu'on précise lequel. — P. 17, de « Chiny », on renvoie à « gaum. », où ne figurent que les lexiques de LIÉGEOIS, ne con-

cernant pas Chiny. — P. 21, après « Doncols : s. Malm. », ajouter « 2 ». — P. 24, « gaum. » On cite seulement LIÉGEOIS, alors que d'autres sources sont utilisées, ainsi les *Causeries* de HAUST (Le Pays gaum., t. 3, 1942). — P. 25, « Gleize ». On mentionne seulement *Le Parler de La Gleize* de REMACLE, mais non le *Gloss. de La Gl.* de REMACLE dans le BDW 18, que l'auteur utilise pourtant aussi bien sans renvoi précis (ainsi t. IV, p. 179, pour *fé lès gobèts*) qu'avec référence expresse au BDW. — P. 33, « lütt. » *Quatre dialogues de paysans* de 1631-1636 (éd. HAUST, 1939) indiqués sous un énigmatique : « 8. QDial. » — P. 34, « Malm. » Il y a d'autres sources malmédiennes à préciser : ainsi t. IV, p. 296 a : « Arm wallon » [Lire : *Armonac walon d' Mâm'dê*, 1, 1936]. — P. 48, « Prouvy-Jamogne » [s'écrit « -oigne »] distingué de « Prouvy » (départ<sup>t</sup> Nord). Dans le *FEW*, on cite sous « Prouvy » sans plus du gaumais provenant du vocab. de ROGER (ainsi t. IV, p. 322 b). — P. 50, Seraing. On renvoie à « lütt. n° 3 », c'est-à-dire au *DL*, où il y a fort peu de mots localisés expressément à Seraing. En fait, le *FEW* a comme source l'article de HORNING, *Zeitschr. f. r. Ph.*, 9. — P. 56, Tournai. On ne renvoie ici qu'aux extraits de BONNET publiés par HAUST [et, pour la 2<sup>e</sup> partie, par HAUST et LEGROS]. Ajouter que, sous « Tourn[ai] H[ainaut] », le *FEW* mentionne aussi les mots repris à CH. DOUTREFONT, *Zeitschr. f. frz. Spr. u. Lit.*, 22 (ainsi t. III, p. 355 b et 851 a). — Passim, noms de lieux estropiés (Horzé pour Harzé, Monceau-sur-Chambre pour M.-s.-Sambre,...), localisés erronément (Couvin dans le Luxembourg,... ; ailleurs provinces d'Arlon, Bruxelles, Malmedy) ou non situés (Durbuy, Engis, La Louvière, etc.) ; on néglige du reste maintes localités citées dans le *FEW* (comme on oublie les sigles français figurant dans les notices rédigées par des collaborateurs de langue française : frm. = fr. moderne, à ne pas confondre avec mfr. = moyen fr. ; etc.)

Les lacunes du dépouillement apparaissent. Pour les dialectes modernes, citons particulièrement le lexique de DUFRANE pour Frameries (la 1<sup>re</sup> éd., de 1909, est oubliée dans la *Bibliogr. des dict. pat. de la France* ; sur la 2<sup>e</sup> éd., 1933, cf. *BTD*, 9, p. 51-52), et le dictionnaire de LOBET (1854) pour Verviers, que WISMUS n'a pas toujours rendu inutile. Pour Verviers encore, on aurait pu tenir compte de l'édition par HAUST d'une comédie de 1760 (*Coll. Nos Dial.*, n° 3, 1934 ; avec glossaire). Quant à l'ancienne langue écrite, on ne peut reprocher à l'auteur de ne pas utiliser suffisamment nos Jacques de Hemricourt, Jean d'Outremeuse et Jean de Stavelot, car c'est à la romanistique belge à combler les graves lacunes



que cause le manque de lexiques pour les œuvres importantes de ces auteurs. Tout de même, on possède, pour *La Geste de Liège* de Jean d'Outremeuse, le *Gloss. philol.* d'A. SCHELER (1882), qui aurait dû être utilisé depuis longtemps (et naturellement mentionné dans ce *Beiheft*), tout comme on utilise maintenant l'article de R. MAS-SART sur la langue de Jean de Stavelot, dans le *BTD*, 18, 1944 (sans toutefois expliquer l'abréviation « JStav » dont on accompagne souvent la mention du *BTD* 18 : par ex. t. IV, p. 350 b) (1).

P. 63, énumération des points wallons et hennuyers dans un ordre souvent déconcertant, et avec ici aussi bien des oublis. — P. 64, pour le gaumais, on cite seulement Tintigny, alors que la liste des sigles et la carte portent d'autres points. (Cette carte non plus du reste n'est pas toujours heureusement réalisée.)

P. 69-122. Liste des sigles non géographiques. Manquent : Ann[uaire] Hist[oire] Liég[eoise], sous lequel on cite parfois les *Gloses liég.* de HAUST (ainsi t. V, p. 88 a), qui ont paru de 1943 à 1946, et non en 1943 seulement ; — *Festschrift Jud* (1943) ; — HAUST, *Porteurs* (1943). — De même rectifier sous « Bret[el], Tourn[oi] » : Chamency en Chauveny. — MéliHaust : lire : romane, au lieu de : moderne. — Préciser « BuFolk = Bulletin du Folklore » par B. de F., Liège et Bruxelles, 3 t., 1891 à 1908. — Sous « Haust Houill[erie] », corriger « Jemappe » en « Jemeppe ». — A propos de « Haust Méd », noter que le *FEW* a cité d'abord (il le fait parfois encore) le Méd. lg. d'après l'article préparatoire

(1) Ainsi, pour prendre des exemples au hasard, v<sup>o</sup> *clinicare*, t. III, p. 704, on cite le w. *clintché* et des types analogues dont aucun, dit-on, n'est attesté avant le XVIII<sup>e</sup> s., ce qui rendrait l'étymologie sujette à caution, alors qu'en fait *clenchier* « courber, fléchir » est dans le glossaire de SCHELER ; v<sup>o</sup> *contra*, p. 1112 a, on cite le lg. *contrève* « opposé, inverse », sans antécédent ni parallèle, alors que le dit glossaire fournit *contrable* à côté de *contrale* « contraire ». Pour « neige », le *FEW* cite l'anc. liég. *nage*, *nyve* et *nivalhe* datés du XIV<sup>e</sup> s. ou d'env. 1390 (t. VII, p. 153 a, 154 b et 156 b), sans renvoi à la source première (le gloss. de SCHELER), ni à l'écrivain qui a employé concurremment ces formes (Jean d'Outremeuse), ce qui — soit dit en passant — devrait amener aussi l'auteur du *FEW* à signaler quelque part le problème que pose le caractère composite de la « scripta » médiévale : *nage* en effet est une forme qui n'a pas dû être wallonne (cf. ci-dessus n<sup>o</sup> 163, début du petit texte), pas plus que l'« alütt. *hoire* » (t. IV, p. 407 a, sous h ò r a), qui n'a dû d'être remarqué qu'à sa qualité d'hypercorrectisme (le même texte écrit « *dois* ou *trois* » pour « *deux...* »), ne s'inscrit dans la descendance directe de h ò r a.

du B[ull.] Ac[ad.] Belg., 1933, où HAUST le datait du XIV<sup>e</sup> s. — Je ne trouve pas l'indication « Legr », « Lgr » ou « Legros », qui suit certaines de mes annotations sur épreuves, pas plus du reste que d'autres (ainsi « Zm » = Zumthor).

P. 127-135. « Autorregister ». Cette liste non plus n'a pas été convenablement tenue à jour : on y oublie BONNET, COCHET, WISIMUS, ..., ainsi que, pour *Les Plantes...* (citées sous Malmedy), BASTIN.

— Voir aussi ci-dessus passim, notamment nos 78 et 144.

### Varia.

169. MAURICE PIRON. *Le dialecte liégeois et sa littérature*. (La Revue française, 5, n<sup>o</sup> 45, 1953, p. 35-37 [in-4<sup>o</sup>]; carte et illustrations). — Position et originalité du liégeois, brève évocation de sa littérature (XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles).

### Index.

*Les chiffres renvoient aux paragraphes.*

Adams, George, 141.	Calozet, Joseph, 55.
Aebischer, Paul, 159.	Carlier, abbé, 27.
Anciaux, F., 98.	Carlier, Arille, 76, 147.
Auda, Antoine, 37.	Carnoy, Albert, 104, 107, 108, 116, 122.
Baix, François, 77.	Cézard, Pierre, 4.
Bal, Willy, 61.	Charlier, Gustave, 54.
Balle, Arthur, 119.	Chot, Suzy, 14.
Beaufort, Dominique, 145.	Closson, Ernest, 83.
Bernard, Valère, 33.	Cohen, Gustave, 36, 40.
Blouard, René, 27, 29.	Coirault, Patrice, 89.
Bologne, Maurice, 102.	Coppe, Paul, 57.
Bonnier, Charles, 33.	Dandrifosse, Ferdinand, 13, 15.
Boxus, Robert, 80, 146.	Dauzat, Albert, 5, 115, 116 fin, 122, 124.
Brouette, Émile, 25, 30-32.	de Cesare, Raffaele, 8.
Bruneau, Charles, 43.	
Brunel, Clovis, 131.	

- de Flou, Karel, 113.  
 Delarue, Paul, 90.  
 Delatte, Ivan, 12, 35.  
 Delbouille, Maurice, 78, 125.  
 Delcourt, A., 34.  
 Delor, Charles, 33.  
 Demeuldre, Henry, 23.  
 de Montpellier d'Annevoie, F.,  
 29bis.  
 de Poerck, Guy, 129, 131.  
 de Sonkeux, Henri, 59 n.  
 Devleeschouwer, J., 110.  
 de Wachter, Leo, 3.  
 Dewandelaer, Franz, 53.  
 de Walque, J., 105.  
 Dewitte, Jean, 130.  
 Discry, Fernand, 17, 19.  
 Doppagne, Albert, 120.  
 du Bosquet, Eugène, 148.  
 Ducarme, Georges, 65.  
 Dupire, Noël, 133.  
 Dupont, Joseph, 135.  
 Egloff, Wilhelm, 138.  
 Fabry, Marcel, 56.  
 Fromont, Octave, 136.  
 Gamillscheg, Ernst, 164.  
 Geerts, Charles, 48.  
 Gérard, Édouard, 28.  
 Geschiere, Lein, 153, 154.  
 Godefroid, Henri, 51.  
 Goosse, André, 41.  
 Gossen, Carl Théod., 42, 131.  
 Gougenheim, G., 138.  
 Graindor, Marcel, 11.  
 Grauls, Jan, 156.  
 Grootaers, L., 132.  
 Grosjean, Nicolas, 59.  
 Guillaume, Jean, 47.  
 Gysseling, Maurits, 111, 135, 157.  
 Hanon de Louvet, Robert, 74.  
 Hanse, Joseph, 43.  
 Hardy, Joseph, 30.  
 Haust, Jean, 101, 125.  
 Hélin, Étienne, 10.  
 Henry, Albert, 38, 39, 43, 143.  
 Herbillon, Jules, 1, 5, 6, 94-99,  
 118, 122, 124, 153.  
 Hoyois, Giovanni, 87.  
 Hubschmid, Joh., 160, 161-163.  
 Jodogne, Omer, 50.  
 Joris, André, 18.  
 Jud, Jakob, 140.  
 Kuhn, Alwin, 2.  
 Lacher, Walter, 165.  
 Långfors, Arthur, 137.  
 Lechanteur, Fernand, 127.  
 Legros, Élisée, 1, 63, 64, 66, 72,  
 73, 84, 85, 87, 125, 135, 145.  
 Lejeune, Rita, 37.  
 Léonard, Lucien, 58.  
 Lesire, Joseph, 106.  
 Leys, O., 123.  
 Lindemans, Jan, 109, 111.  
 Lorient, Robert, 160.  
 Maes, Léon, 62.  
 Maquet, Albert, 43.  
 Marchal, Lucien, 6.  
 Martin, A., 82.  
 Massart, Robert, 9, 125.  
 Massonnet, Jules, 22.  
 Meurant, René, 84.  
 Montellier, Ernest, 59 note.  
 Morlet, Marie-Th., 114.  
 Muller, Josy, 26.  
 Némery, Eugène, 24.  
 Pée, Willem, 155.  
 Peuteman, Jules, 101, 121.  
 Pinon, Roger, 59, 67-70, 86.  
 Piron, Maurice, 43, 49, 53, 57,  
 66, 139, 152, 167, 169.  
 Pirsoul, Léon, 57.  
 Pohl, Jacques, 43, 44.

- Poncelet, Édouard, 16.  
 Ponthir, Maurice, 64.  
 Poumon, Émile, 85.  
 Remacle, Gaston, 21.  
 Remacle, Louis, 42, 49, 125,  
     134, 150, 151, 154.  
 Renard, Edgard, 7, 122.  
 Rommel, Floribertus, 113.  
 Roty, Carlos, 52.  
 Rouche, Nicolas, 17.  
 Rousseau, Félix, 104.  
 Ruelle, Pierre, 137, 144.  
 Schreurs, Fernand, 103.  
 Schwarzschild, L. A., 128.  
 Smal, Georges, 47.  
 Stekke, Joseph, 20.  
 Thiry, Louis, 13.  
 Thomas, Jacques, 142.  
 Unbegaun, B. O., 167.  
 Vandereuse, Jules, 59, 60, 71,  
     75.  
 Van Gennep, Arnold, 88.  
 Vannérus, Jules, 91-93.  
 Van Santbergen, René, 9.  
 Vincent, Auguste, 117, 118, 122.  
 von Wartburg, Walter, 158,  
     168.  
 Wagner, R.-Léon, 134.  
 Warnant, Léon, 46, 126, 138.  
 Wart, Félix, 81.  
 Winnen, G., 112.  
 Yans, Maurice, 16, 100.  
 Annuaire Commiss. Folklore, 59.  
 Archives verviétoises, 13.  
 Atlas linguistique de la Wallonie, 125.  
 Bulletin Commiss. Topon. et Dial., 4.  
 Bulletin Soc. Langue et Littér. wall., 45.  
 Curia Arduennae, 79.  
 Eigen Schoon en De Brabander, 166.  
 Enquêtes Musée Vie wallonne, 67.  
 Luxemburger Wörterbuch, 149.  
 Vie et Langage, 43.

---

 Table.

Bibliographie générale . . . . .	279
Aperçus historiques et géographiques . . . . .	281
Textes anciens. Documents divers . . . . .	281
Français régional . . . . .	297
Littérature dialectale . . . . .	298
Histoire et critique littéraires . . . . .	299
Régionalisme dialectal . . . . .	300
Folklore. Ethnographie . . . . .	301

Toponymie . . . . .	311
Anthroponymie . . . . .	321
Dialectologie en général . . . . .	334
Phonétique . . . . .	335
Morphologie . . . . .	338
Syntaxe . . . . .	338
Parémiologie . . . . .	338
Onomasiologie . . . . .	340
Sémantique . . . . .	342
Lexicologie . . . . .	343
Étymologie . . . . .	348
Varia . . . . .	368

---